

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55—No 43 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 8 FEVRIER 1968 PRIX 10c

Un projet audacieux se prépare: le Rallye du Manitoba français

Le Manitoba français se lancera bientôt dans un vaste projet d'épanouissement social, économique et culturel de sa propre collectivité. C'est ce que l'on vient d'apprendre de sources certaines.

Le premier stage de cette audacieuse entreprise, qu'on a appelée "le Rallye du Manitoba Français", consistera tout d'abord dans un examen de conscience collectif à l'échelle provinciale. On s'efforcera surtout de découvrir et de regrouper dans tous les coins de la province les éléments les plus représentatifs de la collectivité franco-manitobaine, et on les amenera à étudier de façon impartiale les courants actuels et à déceler ce que ceux-ci réservent pour l'avenir social, économique et culturel de la communauté franco-manitobaine.

Convention de 3 jours

Ce premier stage se terminera par une grande convention où, pendant trois jours, quelque 300 délégués de tout le Manitoba français se réuniront en groupes d'étude ou ateliers et en assemblée générale. On s'attend à ce qu'une trentaine de délégués d'Ottawa, de Québec et des autres provinces seront invités à ces importantes assises.

Ce vaste rassemblement de Franco-manitobains se tiendra à Winnipeg au début de mai 1968.

Les responsables immédiats de ce projet d'envergure ne sont liés en aucune façon aux structures ou organismes actuellement en vigueur. Ils ne constituent pas un nouveau groupe ethnique de pression. Leur tâche consiste principalement à la mise en place d'un mécanisme de consultation populaire et d'animation sociale qui devrait atteindre tous les segments et tous les rangs de la société franco-manitobaine. On se servira de méthodes scientifiques de plus en plus employées dans le développement socio-économique des collectivités.

Une firme d'économistes-conseils de Winnipeg, les M.-D.T. Associates, sera chargée de l'assistance technique, des travaux de recherches et de sondages et de l'application des méthodes d'animation sociale.

Les organisateurs du Rallye du Manitoba français ont été recrutés surtout parmi des jeunes professionnels ou techniciens franco-manitobains réputés pour leur dynanisme. Ils espèrent amener la collectivité franco-manitobaine à prendre sérieusement conscience de sa situation actuelle, de ses effectifs de productivité en tous domaines, de ses sources de revenus, de son progrès collectif, et aussi des rapports anglo-français dans tout le Canada.

Financement

Le financement de ce projet serait assuré tant par des subsides des divers gouvernements et des contributions individuelles que par les frais d'inscription des délégués à la convention de trois jours.

Plus de détails à ce sujet devraient être annoncés incessamment.

132 pays en réunion à Nouvelle-Delhi

Il y a exactement une semaine aujourd'hui que s'est ouverte à Nouvelle-Delhi la 2e rencontre mondiale de la C.N.U.-C.E.D. (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). 1,400 délégués de 132 pays participent à cette imposante réunion qui a pour but d'étudier les aspects du commerce international et du développement qui intéressent directement et vitalement les pays en voie de développement.

La 1ère conférence du genre avait eu lieu à Genève en 1964. Elle avait éveillé alors dans le tiers monde des espoirs considérables. En trois ans cependant, la situation de ces pays s'est tellement aggravée, qu'aujourd'hui le désenchantement a succédé à l'espoir.

La plupart des grands dirigeants du tiers monde qui avaient été parmi les vedettes de la 1ère conférence de Genève ont disparu de la scène internationale: Nehru est mort, Sukarno a été écarté du pouvoir, Nkrumah exilé, Ben Bella emprisonné, Nasser se remet à peine du grand désastre de la guerre de juin dernier.

Dans le domaine économique, l'écart est de plus en plus grand entre les pays développés et les pays en voie de développement. Ainsi, la valeur des exportations du tiers monde (soit des deux tiers de l'humanité) ne s'est accrue que 3 milliards de dollars entre 1954 et 1966, contre $65 milliards pour les pays développés à économie de marché et $10 milliards pour les pays socialistes. On estime, par ailleurs, que le pouvoir d'achat de ces pays du tiers monde diminue de 2,5 milliards de dollars par an, en raison de la détérioration des termes d'échanges.

Selon un rapport récent des Nations unies, le revenu par tête augmente de $2.50 par an dans le tiers monde et de plus de $65 dans les pays industrialisés. Entre les Etats-Unis et l'Inde (il s'agit de deux cas extrêmes), le rapport du revenu par tête d'habitant était avant la dernière guerre dans l'ordre de 35 à 1; il est aujourd'hui dans l'ordre de 80 à 1.

La paix et le bien-être des peuples

Parlant lundi matin au débat général de la 2e conférence de l'ONU à Nouvelle-Delhi, le ministre brésilien des Affaires étrangères, M. José de Magalhaes, a dénoncé la domination exercée par les pays riches sur les pays pauvres et a lancé un appel à la communauté internationale pour organiser une répartition plus juste de la prospérité.

Le tiers monde, a-t-il déclaré, "se trouve en proie à une grande effervescence qui traduit une insatisfaction croissante devant des conditions de vie inhumaines".

"La paix mondiale, a-t-il dit, ne peut être limitée à la coexistence entre les 'grands'. Elle doit se fonder sur le progrès équilibré et le bien-être de toutes les nations."

Selon le ministre brésilien, la domination des riches sur les pauvres est entretenue par les structures actuelles du commerce international. Les remèdes techniques à cette situation sont suffisamment connus, a-t-il ajouté, mais la volonté politique de les appliquer fait défaut.

Québec aide les francophones du Canada et des Etats-Unis

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a annoncé récemment que des subventions au montant de $17,000 ont été remises à des organismes qui diffusent la culture française en milieu anglophone. Les récipiendaires sont: la Société de l'école française de Saskatoon, la Franco-American Publishing Compagny de Manchester, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, le Cercle Molière de St-Boniface, au Manitoba, et l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan.

$5,000 ont été remis à la Société de l'Ecole française de Saskatoon pour favoriser le rayonnement de la culture française à Saskatoon. Cette société est reconnue par la loi de la Saskatchewan depuis 1966. Dans la mesure de ses moyens, elle diffuse la culture française, tant chez les anglophones que chez les francophones.

La Franco-American Publishing Company reçoit aussi $5,000 afin de pouvoir continuer la publication de "L'Action", hebdomadaire rédigé en français et accomplissant une oeuvre culturelle importante en Nouvelle-Angleterre.

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario bénéficie d'un montant de $2,500 afin de permettre à un franco-ontarien de poursuivre des études en français.

Le Cercle Molière reçoit aussi $2,500 qui l'aideront à continuer l'oeuvre entreprise dans la diffusion du français. Cette institution, fondée en 1925, compte parmi les principaux points d'appui de la francophonie au Manitoba.

Une subvention de $2,000 a été remise à l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan pour permettre à cet organisme d'aider des étudiants. La somme sera répartie en quatre bourses d'étude qui seront remises à des candidats choisis par l'Association.

C'est le deuxième versement de subventions pour la présente année financière. Le ministère des Affaires culturelles a accordé cette année plus de $55,000 pour l'aide aux francophones du Canada et des Etats-Unis. L'an dernier, le montant de l'aide s'élevait à $150,000.

Le ministère veut, par ces subventions, promouvoir la cause du français partout où le besoin s'en fait sentir et assurer le rayonnement culturel du Québec dans le milieu nord-américain.



Grenoble, site des Xes Jeux Olympiques d'Hiver, est localisée à l'intérieur même de la chaine des Alpes. Cette ville de plus de 200,000 habitants s'enorgueillit de ses montagnes qui surgissent "au bout de toutes les rues, à chaque tournant".

Bourses de voyages pour les étudiants

MONTREAL — M. W. M. Anderson, président de la Chambre de Commerce du Canada, a annoncé hier l'institution d'un programme de bourses de voyages pour les étudiants.

La Chambre de Commerce du Canada mettra en 1968 ces bourses à la disposition d'un groupe de 30 étudiants canadiens triés sur le volet dont les études universitaires se termineront l'an prochain. Ces 30 bourses seront réparties géographiquement.

Selon M. Anderson, "ces bourses permettront à ces jeunes de vivre une expérience unique favorisant une meilleure connaissance des perspectives d'avenir du Canada. Les titulaires de ces bourses auront ainsi l'occasion de connaître à fond l'évolution des régions rurales et urbaines du Canada sur le plan éducatif, industriel, politique et culturel."

Le voyage, toutes dépenses payées, durera trois semaines, du 11 au 31 mai 1968. Au retour, les participants devront rédiger un compte rendu d'environ 1,000 mots.

L'itinéraire, établi par le Comité d'éducation de la Chambre, de concert avec les dirigeants de l'enseignement et les Chambres affiliées comprendra: St-Jean, Terre-Neuve; Charlottetown, I.P.E.; Halifax, N.-E.; Moncton et Frédéricton, N.-B.; Québec et Montréal, Québec; Ottawa, Toronto, Hamilton et Sudbury, Ontario; Winnipeg et Pine Pointe, Manitoba; Saskatoon, Saskatchewan; Edmonton, Alberta; Victoria et Vancouver, C.-B.

Un comité conjoint, formé de représentants de la Chambre de Commerce du Canada et du Comité exécutif de l'Association des Ecoles canadiennes de commerce, choisira les participants, qui devront satisfaire aux critères suivants de sélection: résultats scolaires; activités para-scolaires, personnalité; références de deux professeurs des candidats. On obtient les formules d'inscription au bureau du registraire des universités canadiennes ou à la Chambre de Commerce du Canada.

Les évêques du Canada présentent leur déclaration sur l'avortement

OTTAWA — L'Episcopat catholique du Canada rendait publique hier, 7 février, sa "déclaration sur l'avortement". Ce document de huit pages polycopiées est précédé d'une présentation où, après avoir rappelé quelques faits et exprimé leur intention d'éclairer la conscience des fidèles en une matière aussi importante, les évêques canadiens résument les éléments majeurs de leur Déclaration.

Les faits

"En décembre, les Evêques devaient présenter devant le Comité parlementaire, un mémoire sur la question de l'avortement. La présentation en a été ensuite reportée au 23 janvier.

"Entre-temps, le Gouvernement soumettait à la Chambre un projet de loi sur l'avortement. Le document, préparé par les Evêques, en vue de collaborer à une étude en cours, ne pouvait plus se présenter de la même façon, le contexte étant complètement changé.

"Les Evêques annoncent, le 15 janvier, qu'ils ne présenteront pas de mémoire au Comité de la Chambre des Communes, le 23 janvier, mais qu'ils publieront plutôt une déclaration pastorale, dans laquelle ils informeront la popuplation canadienne du point de vue des catholiques sur l'aspect moral de la question de l'avortement."

Eléments majeurs de la Déclaration

Rappelant tout d'abord la position du Concile Vatican II qui condamne tout attentat "direct" à la vie du foetus, les évêques demandent "à ceux qui croiraient avoir de bons motifs de douter du caractère humain du foetus aux premiers moments de son développement et qui penseraient pouvoir en tirer argument pour montrer la légitimité de l'avortement en certaines circonstances, s'il peut être permis de prendre ne fût-ce que le risque de tuer une vie humaine que ces protagonistes de l'avortement considèrent eux-mêmes comme sacrée.

"L'opinion médicale est quasi unanime pour affirmer que les cas où l'avortement direct est nécessaire pour sauver la vie de la mère sont aujourd'hui si rares que leur existence est en passe de devenir purement théorique.

"Le cas est sans doute moins rare où la santé physique ou psychique de la mère menace d'être gravement et irrémédiablement compromise par une grossesse. Mais on peut noter ici que l'avortement lui-même entraîne souvent chez la mère des conséquences physiques, psychiques et morales qui lui sont néfastes."

A la Chambre des Communes

"Un projet d'amendement à la loi sur l'avortement est déjà déposé en Chambre. Selon cet amendement, ceux qui procureront l'avortement seront comme par le passé passibles de l'emprisonnement à perpétuité, mais un médecin qualifié pourra pratiquer un avortement quand la vie ou la santé de la mère sont mises en danger ou sont susceptibles d'être mises en danger par l'état de grossesse, pourvu que ce soit dans un hôpital accrédité et qu'on ait obtenu un certificat écrit du comité de l'avortement thérapeutique de cet hôpital.

"Non seulement cet amendement à la loi permet-il qu'on porte directement et volontairement atteinte à la vie d'un innocent, mais il ouvre la porte aux interprétations les plus larges."

La voie à suivre

Après avoir examiné le projet d'amendement à la loi sur l'avortement déposé à la Chambre des Communes et avoir constaté les insuffisances de la recherche, l'épiscopat canadien propose la voie à suivre:

"Le projet d'amendement est une solution trop simple apportée à une question très grave et très complexe. Toute autre est la voie que nous préconisons: elle est promotion du respect de la vie humaine à tous les stades de son développement, par l'éducation et par des lois qui soient elles-mêmes éducatrices de ce respect; elle est étude sérieuse sur la fréquence des avortements clandestins stimulant à la recherche médicale; elle est effort concret pour mettre à la disposition des mères en difficulté les ressources de la médecine et de la psychiatrie; elle est développement d'une attitude compréhensive à l'égard des mères célibataires et de leurs enfants; elle est aide accrue au soin des maladies mentales; elle est recherche active et mise en oeuvre généreuse d'une plus adéquate politique sociale et familiale."

"C'est à la réalisation d'un tel programme que l'Etat doit consacrer ses énergies. Pour notre part, nous invitons les membres de l'Eglise catholique à participer activement à cette entreprise commune et à s'en faire, chacun dans sa sphère, les promoteurs ardents.'

Paul VI félicite le Dr Barnard de ses récents succès médicaux

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a offert ses félicitations au Dr Christian Barnard pour la dernière transplantation de coeur qu'il a exécutée et l'a assuré de ses prières pour le succès de ses activités et de ses études au service de l'humanité.

Le célèbre chirurgien fut reçu le 29 janvier en audience par le Saint-Père. La rencontre a duré une vingtaine de minutes et a été qualifiée de "très cordiale".

De son côté, le médecin sud-africain a assuré le pape de son intérêt pour les problèmes spirituels et a tenu à rappeler qu'il était le fils d'un pasteur protestant.

A l'issue de la rencontre au cours de laquelle le pape lui a fait don d'une médaille de l'année de la foi, le Dr Barnard s'est déclaré très satisfait. Seul le prélat américain de la secrétairerie d'Etat, Mgr Paul Marcinkus, assistait à l'audience accordée par le pape au chirurgien sud-africain.

Débat à la TV italienne

Au cours d'un débat télévisé, le Dr Barnard et trois grands chirurgiens italiens ont évoqué la question de savoir à quel moment un chirurgien peut prélever un organe vivant sur un être humain. Les médecins ont également discuté du problème de la "mort effective".

Après avoir affirmé qu'il respecte "l'idée de la mort" aussi bien chez les croyants que chez les non-croyants, le Dr Barnard a précisé que dans ses services la mort se définit suivant trois critères: 1) L'absence totale de réflexe, 2) La cessation de la "respiration spontanée" et 3) L'arrêt du coeur.

Double transplantation de valvules cardiaques

A Johannesburg, une autre ville sud-africaine, on indiquait que l'état de Mme Hilda White, qui a subi la première double transplantation de valvules cardiaques effectuée en Afrique du Sud, évolue favorablement.

On a également appris que les chirurgiens disposaient depuis quelques mois d'une "banque" de valvules cardiaques, ce qui a permis la greffe sur Mme White d'une valvule mitrale et d'une valvule aortique.

Plusieurs chirurgiens du coeur de Johannesburg ont déclaré que la double transplantation de valvules cardiaques permettait plus facilement de sauver des vies que la greffe du coeur, le bénéficiaire de cette dernière opération devant attendre la mort de quelqu'un pour avoir un nouveau coeur. Un spécialiste a fait remarquer que les valvules pouvaient être prélevées 36 heures après la mort.



S. Exc. Mgr Georges Cabana vient de démissionner pour des raisons d'âge et de santé comme archevêque de Sherbrooke. Il demeurera Administrateur apostolique jusqu'à la nomination d'un nouvel archevêque et sa prise de possession. Mgr Cabana est né à Granby, le 23 octobre 1894, il fut ordonné prêtre le 28 juillet 1918, évêque coadjuteur de St-Boniface le 30 juin 1941 et promu à Sherbrooke le 28 mai 1952.

Don de blé à la Tunisie

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé que d'importantes expéditions de blé partiront bientôt d'un port de l'Est canadien à titre d'aide alimentaire à la Tunisie.

Cet envoi de blé dur (t. emmer durum), qui s'inscrit dans le cadre du programme canadien d'Aide extérieure, représente une valeur de $1,000,000 et permettra à la Tunisie de répondre à des besoins causés par la sécherese qui a compromis, en 1967, les récoltes en Afrique du Nord.

Correction

"A chacun son dû..."

En publiant la photo de l'école maternelle de l'Alliance Française la semaine dernière, nous avions écrit Mme John McGoey. Il fallait lire Mme T. J. McCaughey, qui partage avec Mme M. Jones la direction de l'école maternelle française de Balmoral Hall.



A l'occasion du 25e anniversaire de fondation de la Caisse Populaire de St-Norbert, M. Léon Kenny, président, (à l'extrême droite) a remis un certificat de mérite à trois des membres fondateurs: (de gauche à droite) M. l'abbé Adélard Couture, MM. Gabriel Cloutier et André Rousseau. **(Voir page 7)** **(Photo Perrin du Manitoba)**

26e CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'A.C.F.C. À PRINCE-ALBERT

Samedi et dimanche, 2 et 3 mars

Cordiale invitation à tous

Où sont nos vrais bilingues?

Tous ont pu suivre avec intérêt les débats télévisés ou les conférences de presse qui ont mis en présence ces derniers temps des hommes politiques et des journalistes de langue française et de langue anglaise.

On aura sans doute remarqué et même admiré la facilité avec laquelle certains Canadiens français tels que MM. Daniel Johnson, Pierre-Elliot Trudeau, Jean Marchand ou encore René Lévesque peuvent passer d'une langue à l'autre, exprimant leur pensée presque aussi bien en anglais qu'en français.

D'autre part, on aura pu constater que la même facilité n'existe pas chez leurs interlocuteurs de langue anglaise. Ceux-ci, pour la plupart sinon tous, doivent recourir aux services d'un interprète, ce qui n'est pas sans les gêner et leur faire perdre une bonne partie des nuances propres à l'autre langue. Et l'on sait combien les nuances sont importantes quand il s'agit de discussions sérieuses.

Mais ce bilinguisme, qui donne à MM. Johnson, Trudeau, Marchand ou Lévesque tant de précieux avantages dans leurs discussions avec des collègues anglophones, se distingue aussi par la perfection de son français et de son anglais. Quand ces hommes parlent français, ce n'est pas du "joual" que nous entendons, mais un français universel, agrémenté à bon escient de canadianismes. S'ils parlent anglais, nous sentons qu'ils ne l'ont pas appris dans les ruelles ou les films "westerns". Il en résulte donc un langage net, clair, aussi agréable à l'oreille qu'à la pensée.

On aimerait pouvoir en dire autant du bilinguisme qui se pratique dans nos régions qui se piquent d'être bilingues. Mais, en toute sincérité, on peut se demander si l'anglais qu'on y emploie dépasse tellement le niveau du "slanguage" ou du jargon. Parce qu'on le parle sans difficulté, on se fait peut-être l'illusion de parler correctement. Mais passons.

Quant au français, c'est-à-dire cette langue qu'on entend dans les réunions et les assemblées de toutes sortes, ou dans ces appels téléphoniques du matin à la radio, ou au cours des interviews télévisés (nous ne parlons pas ici de l'animateur), ou même souvent du haut de la chaire, serait-ce là l'expression la plus adéquate de la pensée? Serait-ce là ce que la commission Laurendeau-Dunton a tant recommandé de protéger et de conserver?

Serait-ce vraiment notre génie français, notre identité, notre personnalité la plus profonde qui s'étale ainsi dans le français parlé par tous ceux qui, au recensement national, sont tout fiers de se déclarer Canadiens français?

Ou serait-ce, par hasard, le signe qu'on a cessé de s'intéresser à rester soi-même? Serait-ce qu'on a cessé de croire en ses propres richesses humaines? Bref, serait-ce qu'on ne tient plus à être Canadien français? Le Canada tout entier, et sans doute le Québec, aimerait certainement le savoir.

J.-P. A.



Rescapée

Au cours de la dernière semaine, des incendies ont laissé sans abri au moins une vingtaine de familles de la région de Winnipeg. A travers la province, cinq enfants ont péri dans les flammes. A St-Boniface, lors d'un feu au sixième étage de la maison de rapport Tour Eiffel, le pompier Pierre Prescott a dû se servir de la haute échelle pour rescaper la petite Suzanne, âgée de 18 mois, fille du Docteur et de Mme Roland LaFlèche. (Cliché Tribune)

Triple devoir envers la foi

La foi requiert certes une adhésion libre, mais c'est précisément pourquoi elle demande une réflexion pondérée et virile. L'usage de la liberté n'est pas un jeu sans importance. Elle définit l'homme dans sa grandeur et dans son destin.

Et voilà alors un second devoir envers la foi, après celui de sa juste estime et de sa préservation: la recherche, c'est-à-dire la connaissance des termes dans lesquels se pose le problème de la foi, qu'il s'agisse des vérités à croire ou de l'acte spirituel, logique, psychologique et moral qui nous est demandé pour croire, en nous rappelant toujours que la foi n'offense pas notre pensée, même si elle ne satisfait pas son processus naturel, mais qu'elle lui permet une connaissance, une certitude, une joie spirituelle d'un degré supérieur à la normale.

Et nous évoquons un troisième devoir, celui de prier pour avoir, pour conserver, pour accroître la foi. Le lien qui existe entre la foi et la prière devrait être examiné très attentivement, pour notre plus grande satisfaction: "il faut se rendre compte que même la foi (subjective) elle aussi est une chose vivante, et que comme telle elle a son évolution et son histoire. Elle n'est pas une connaissance possédée une fois pour toutes dans le malheur et le bonheur, possédée comme la table de multiplication qu'on sait une fois qu'on l'a apprise... La foi a besoin des forces de l'intelligence et du coeur, elle est faite de jugement et de fidélité, en d'autres termes elle est liée à toute la vie intérieure... La foi doit persévérer et la prière avec elle" (Guardini).

Paul VI
(Audience générale, 21-6-67)

En 1924 le Canada voulait se distinguer de la Grande-Bretagne

LONDRES — Le Canada avait manifesté un désir d'indépendance dans ses relations avec la Grande-Bretagne dès 1924, lorsqu'il a demandé à être représenté séparément à une conférence sur les compensations de guerre à la fin du premier conflit mondial.

Deux ans plus tard, le premier ministre, M. Mackenzie King, avait suggéré que les gouverneurs généraux dans les dominions ne soient plus des agents du gouvernement britannique mais seulement des représentants du monarque.

On vient de publier à Londres une série de documents appartenant au cabinet britannique et dans lesquels surgissent ces questions ainsi que plusieurs autres. A venir jusqu'à présent, ce genre de documents devait demeurer secret durant 50 années, mais cette exigence a été diminuée à 30 ans.

Grâce à ce nouveau règlement, une montagne de documents gardés secrets jusqu'ici a été mis au jour, portant sur la période de paix incertaine de 1923 à 1937.

Le désir manifesté par le Canada de se soustraire aux jupes de sa mère britannique avait causé certaines inquiétudes au sein du cabinet anglais en 1924.

Quand le Canada avait demandé à être représenté séparément à une conférence sur les compensations de guerre, on avait parlé lors d'une session du cabinet de "situation posant certains problèmes".

En effet, lorsque les autres dominions sauraient que le Canada demandait à assister à cette conférence indépendamment, ils pourraient désirer le même statut, avait conclu le cabinet. Une telle situation aurait embarrassé le gouvernement britannique, car le nombre imposant de demandes aurait donné une mauvaise impression aux autres pays participant aux négociations.

Liens affaiblis

En 1926, le cabinet a été informé que Mackenzie King avait l'intention de suggérer que les gouverneurs généraux ne soient plus à l'avenir des agents du gouvernement britannique mais de simples représentants du monarque, et que le gouvernement britannique désigne un haut commissaire au Canada.

Avant la fin de la même année, les Etats-Unis prévenaient l'Angleterre qu'après la décision canadienne de désigner un ministre à Washington, le gouvernement américain se proposait de nommer également un ministre à Ottawa.

La guerre

On apprend aussi que les divers gouvernements anglais avaient été prévenus à maintes reprises que l'ascension de Hitler en Allemagne pouvait entraîner une guerre. Mais les rapports secrets des agents britanniques aux cabinets les mêlaient pour en venir à des compromis avec l'Allemagne hitlérienne.

En 1935, sir Anthony Eden, alors secrétaire au Foreign Office, avait secrètement offert une partie de l'Ethiopie à Mussolini, pourvu qu'il mette fin à ses menaces de guerre. Le Foreign Office avait alors pris toutes les mesures imaginables pour s'assurer que la véritable raison du voyage d'Eden à Rome, cette année-là, ne soit pas connue.

King et Hitler

Traitant de la menace hitlérienne, un des documents couvre une conférence impériale de 1937, où Mackenzie King aurait fait savoir qu'il devait rendre visite à Hitler afin de le prévenir que, si jamais il menaçait l'Angleterre, tous les dominions se lèveraient contre lui et que bien des Canadiens se lanceraient pour traverser l'Atlantique à la nage.

Des statistiques fausses émises concernant les cas d'avortement

OTTAWA — La présidente du comité d'Ottawa pour la défense des enfants à naître, Mme Mary Cooper, a accusé les groupes favorisant l'avortement de fournir "des statistiques fausses et des suppositions gratuites" sur le nombre des avortements criminels au Canada.

Les éditorialistes, les journalistes et les commentateurs de la télévision ont avalé naïvement ces chiffres, a déclaré Mme Cooper au cours d'un colloque public.

Certains groupes pro-avortement estiment qu'il se pratique 300,000 avortements illégaux chaque année au Canada. Ce qui signifie que chaque femme du pays, au cours de ses 30 années de fécondité, aurait subi deux ou trois avortements.

L'ancien directeur de l'escouade des avortements de la police torontoise, le sergent-détective William Quennell, avait calculé qu'il se pratiquait chaque année 35,000 avortements illégaux uniquement dans le Toronto métropolitain. Selon lui, on pouvait attribuer chaque année 300 morts aux pratiques abortives illégales.

Mme Cooper a déclaré que lors d'un interrogatoire mené par son groupe, le sergent-détective Quennell avait avoué que ces statistiques lui venaient d'un journal.

Mme Cooper a expliqué que ces chiffres concernaient plutôt les fausses couches naturelles que les avortements criminels.

De son côté, a rappelé Mme Cooper, le Bureau fédéral de la Statistique ne relève pour 1966 que neuf victimes des pratiques abortives illégales.

Mme Cooper a écarté les prétentions selon lesquelles la question d'avortement est du domaine théologique. Elle a protesté contre les accusations de "papisme" qui se sont élevées dans les rangs des groupes pro-avortement.

Opinions des médecins

Un gynécologue de Toronto, le Dr Patrick F. Beirne, a déclaré pour sa part que les pratiques abortives constituaient un infanticide prénatal et une transgression du serment d'Hippocrate.

Il n'existe aucun fondement, a-t-il soutenu, à la loi actuelle qui permet de mettre fin à la grossesse si la vie de la mère est en danger. "En 20 années d'obstétrique", a-t-il affirmé, "je n'ai jamais vu une femme dont la vie était menacée par une grossesse".

De plus, le Dr Beirne n'a constaté aucune grossesse résultant d'un viol et affirme que la grossesse est un préventif au suicide.

"Une femme ne consent pas aussi facilement à détruire une autre vie avec la sienne", a poursuivi l'obstétricien. "En fait, une fille qui ne veut pas se suicider devrait devenir enceinte".

Le Dr Beirne a admis qu'une femme enceinte qui a souffert de rougeole a une chance sur 10 de mettre au monde un enfant malformé, mais il a ajouté: "Nous tuons neuf bébés sains pour empêcher la naissance d'un enfant difforme".

La légalisation de l'avortement ne diminuerait pas le nombre des pratiques abortives illégales, parce que certaines femmes éviteront les hôpitaux, préférant le secret, a souligné encore le Dr Beirne.

Opinions de policiers

Selon le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, l'avortement devrait quitter le domaine criminel pour passer sous la juridiction des autorités médicales et hospitalières.

M. Gilbert a donné son opinion dans un rapport fondé sur une enquête sur la situation dans trois villes canadiennes, Montréal, Toronto et Vancouver.

Dans une lettre adressée au comité des Communes chargé d'étudier la loi sur l'avortement, M. Gilbert a affirmé que les grands hôpitaux de Montréal admettaient presque chaque jour une femme souffrant des suites d'une tentative d'avortement.

"Si c'est le cas, et nous sommes convaincus que oui", a déclaré le directeur de la police montréalaise, "nous croyons que l'avortement est l'une de ces offenses qui devraient quitter le domaine pénal ou criminel de façon à en donner la juridiction aux autorités médicales et hospitalières plutôt qu'aux systèmes policier et judiciaire".

Selon M. Gilbert, la police officielle ne possède que quatre cas d'avortement pour 1966 et six pour 1967.

"Nous savons par expérience", a-t-il expliqué, "que la police n'est au courant que d'une infime proportion de tous les avortements. En général, il s'agit des avortements qui ont attiré des complications aux victimes et qui impliquent une personne ou davantage".

Les programmes d'embellissement doivent se continuer

OTTAWA — Les quelque cent cinquante personnes qui ont assisté à Ottawa au colloque "Action 67" sur l'embellissement des villes et des campagnes vers la fin d'octobre ont décidé de prier le gouvernement fédéral de prolonger au delà de 1967 les programmes d'embellissement mis en oeuvre à l'occasion du Centenaire de la Confédération canadienne.

L'embellissement des collectivités, depuis le plus simple badigeonnage jusqu'au réaménagement complet de rues entières, a été l'une des principales initiatives de la Commission du Centenaire. Un bon millier de villes et de villages ont participé à ce programme au cours de l'année.

Dans son allocution d'ouverture, le commissaire associé du Centenaire, M. Gilles Bergeron, s'est exprimé à peu près en ces termes:

"Jusqu'ici l'homme a cru que la beauté, un entourage agréable et un milieu accommodant n'étaient que de simples à-côtés de la vie. Mais l'avenir sera tout autre. Il est fort possible que ces "à-côtés" permettent bientôt de faire le partage entre une société névrosée et inquiète, d'une part, et une société dynamique et active, d'autre part. Les incidences mêmes d'une telle distinction pourraient contribuer à définir le succès ou l'échec de la société au point de vue économique.

"Je crois donc qu'une planification dans tous les secteurs se présente à nous comme le défi de l'avenir et l'embellissement du milieu est un élément de ce défi."

Des délégués de toutes les provinces

Les délégués des provinces ainsi que de la région de la capitale fédérale ont présenté leurs rapports lors du colloque. Le Service du Centenaire dans Québec a tenu une série de réunions régionales des plus constructives. Plusieurs projets sont actuellement en voie d'exécution dans nombre de milieux ruraux de la Saskatchewan. Trente villages du Nouveau-Brunswick ont entrepris des initiatives d'embellissement et, en Ontario, une centaine.

Une table ronde sur le milieu a permis un échange d'idées fort utile. Un des membres, M. R. A. J. Phillips, historien et écrivain, a fait valoir le point de vue du citadin moyen et a supplié les experts de parler dans une langue que tout le monde peut comprendre.

"Je ne suis pas l'habitant d'un milieu urbain mais je vis dans une rue où la chaussée est toute lézardée et grouillante de voitures de toute description, et l'air que je respire est vicié. J'aimerais savoir ce qu'on a l'intention de faire de ces vieux poteaux goudronnés et de ces enchevêtrements de fils électriques qui pendent au-dessus de nos têtes là où je voudrais voir des arbres; et que dire de toutes ces tôles publicitaires derrière lesquelles se cache mon petit magasin du coin!

"Quelle hiérarchie de valeurs pouvez-vous m'enseigner? Nous détruisons des richesses historiques pour favoriser l'avènement du mercantilisme. On rase les vieilles maisons parce que les renover avec goût coûterait trop cher."

Nos villes . . . des laideurs?

"C'est par millions que nous avons admiré l'Expo et avons vu ce que notre entourage à nos yeux devrait être; et en dépit de tout cela nous avons quelques-unes des villes les plus laides au monde, d'ajouter M. Phillips. Comme deuxième plus riche pays au monde, nous n'avions pas d'excuses!

"Voilà ce que les profiteurs ont fait pendant que les experts discouraient entre eux. Le citoyen d'aujourd'hui mérite de vivre dans de meilleurs contextes, dans des endroits vraiment dignes de lui. Nous avons fait les premiers pas et

(Suite à la troisième page)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Une découverte de chirurgiens japonais permettrait de soulager la paralysie cérébrale

Une délicate technique chirurgicale qui détermine une amélioration marquée dans l'état des victimes de la paralysie cérébrale a tourné l'attention mondiale vers un petit groupe de médecins japonais qui peuvent exécuter cette opération.

Appelée "chirurgie stéréotaxique du cerveau", la technique a été appliquée de façon frappante, récemment, dans le cas de cinq jeunes Australiens qui ont été opérés avec succès par le Dr Hirotaro Narabayashi, professeur au Collège de médecine de Juntendon.

Le Dr Narabayashi a opéré 1,500 personnes atteintes de paralysie cérébrale. Il est le chirurgien japonais qui a le plus d'expérience dans l'application de cette technique novatrice. L'opération vise à détruire la cause de la paralysie cérébrale par l'emploi d'une aiguille. L'application de l'aiguille sur la partie du cerveau qui est atteinte exige une précision extrême.

La paralysie cérébrale frappe des bébés. Elle atteint les mains et les pieds. Dans les autres pays, on n'a pas inventé de méthode permettant de soulager la paralysie cérébrale.

Par suite, bien des personnes atteintes de cette maladie se sont rendues au Japon pour y subir cette opération. De même, des médecins sont allés au Japon pour s'initier à la technique chirurgicale révolutionnaire du Dr Narabayashi.

Opinions et commentaires

La seule attitude possible

En voulant faire vite, le ministre fédéral de la Justice a brusquement interrompu une série de rencontres extrêmement profitables. C'est à lui, en effet, qu'il faut imputer la rupture du dialogue entre l'Etat fédéral et les évêques catholiques à propos du code criminel. Tout semblait pourtant se dérouler normalement. Les évêques avaient présenté des vues extrêmement libérales sur la question du divorce et des contraceptifs. On ne pouvait donc les accuser de bloquer aveuglément les efforts du gouvernement fédéral pour rafraîchir le code criminel. Un accord prévoyait que les évêques auraient l'occasion de présenter leurs vues sur l'avortement en décembre dernier et la plus élémentaire décence voulait qu'on se donne la peine de les entendre avant de préciser publiquement les vues du ministère de la Justice. M. Trudeau en a jugé autrement et il porte la responsabilité du fossé qui s'ouvre aujourd'hui.

Les évêques viennent, en effet, d'annoncer qu'ils n'ont pas l'intention de se présenter devant le comité des Communes chargé d'étudier le problème de l'avortement. "Puisque vous avez scellé la porte, ne nous demandez pas d'aller y frapper"...

Au fond, le problème est fort simple: ou bien les opinions des évêques intéressent M. Trudeau, ou bien elles ne l'intéressent pas. Si ces opinions l'intéressent, il aurait pu les entendre avant de jeter son projet de loi sur la place publique. Dans le cas contraire, les évêques perdent leur temps à présenter leurs vues devant le comité. D'ailleurs, M. Trudeau a si fermement pris position qu'il fait de son bill une question de solidarité politique: les députés ne sont pas libres de voter comme ils l'entendent, mais ils doivent plutôt s'en tenir aux directives de leurs chefs. Sur la peine de mort, le vote était libre dans ses parties essentielles; lorsqu'il est question d'avortement, M. Trudeau en tient pour l'alignement politique et somme les députés libéraux d'appuyer son projet de loi. Un tel durcissement justifie parfaitement la décision des évêques.

Les évêques vont donc publier bientôt une lettre pastorale sur ce sujet et il incombera à la population d'exercer sur ses élus les pressions qu'elle juge nécessaires. Au lieu du dialogue, on risque d'aboutir à des affrontements; au lieu de rencontres préliminaires où un accord serein demeure possible, nous aurons peut-être des débats acerbes. Et tout cela parce que M. Trudeau n'a pas pu attendre trois semaines pour faire connaître ses vues. Tout cela parce qu'il n'a pas jugé nécessaire de discuter.

Tout cela demeure regrettable et les évêques sont les premiers à le reconnaître. Qu'on ne se méprenne pourtant pas: les évêques n'ont pas fermé la porte à la discussion, ils ont refusé de se frapper le front sur une porte close et on ne peut les blâmer...

Laurent Laplante
(L'Action 27-1-68)

M. Stanfield et le fait français au Canada

Bien des gouvernements provinciaux, particulièrement dans l'Ouest canadien, ont souvent fait la sourde oreille, dans le passé, aux revendications de leur minorité française en prétextant qu'ils ne pouvaient faire pour cette dernière ce qu'ils n'étaient pas en mesure de concéder aussi aux autres minorités. Ils sous-entendaient que tout ce monde était sur le même pied et qu'il y avait tellement de groupes disparates que ce serait balkaniser le pays que d'accorder des droits linguistiques à chacun d'eux.

Heureusement, cet argument est en voie de perdre beaucoup de terrain. Le dernier à le rejeter n'est nul autre que le nouveau chef des conservateurs fédéraux, M. Robert Stanfield. Et il l'a fait sans équivoque... devant un de ces groupes minoritaires qu'on oppose parfois à la minorité française dans des régions comme le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, soit le groupe allemand.

C'est l'histoire qui doit nous guider ici, a dit M. Stanfield. Or, l'histoire nous apprend que le groupe français avait des droits nettement établis au moment de la Confédération. Cette dernière a simplement continué à garantir ces droits qu'elle n'avait pas à créer. "Il en est ainsi aujourd'hui a-t-il ajouté; l'extension de ces garanties n'a pas pour objet de créer de nouveaux principes mais de mettre à jour un principe bien établi".

En d'autres termes, même ceux qui ne veulent pas reconnaître dans les textes constitutionnels de 1867 l'énumération absolument explicite des droits que réclame la minorité française en dehors du Québec, doivent admettre au moins que ces droits y sont contenus en germe. Il s'agit simplement de tirer les conclusions des prémises qu'on a posées...

Les autres minorités

Le texte constitutionnel de 1867 a donc établi un principe, comme l'a dit M. Stanfield, et ce principe c'est celui du bilinguisme anglais-français au Canada. Le principe a toujours été là. Il s'agit d'en étendre l'application de façon logique et ordonnée.

Les autres groupes minoritaires, quels qu'ils soient, n'ont aucune base juridique de cette sorte à leurs revendications. Dans leur cas, il ne serait pas question d'étendre l'application d'un droit déjà reconnu, mais de créer du droit nouveau.

Affirmer pareille chose n'équivaut en rien à minimiser l'apport important des Néo-Canadiens au progrès et à la prospérité de ce pays qui est le leur autant que le nôtre. C'est simplement replacer les choses dans leur véritable perspective. Ces gens sont venus s'installer dans un pays où deux langues, l'anglais et le français, étaient langues officielles. Ils savaient, au départ, qu'ils devraient s'intégrer à l'un ou l'autre de ces deux groupes culturels, et le fait qu'ils soient venus quand même indique qu'ils acceptaient pareille situation...

Vincent Prince
(Le Devoir 17-1-68)

En faveur d'une république

"The Daily Herald Tribune" (Grande-Prairie, Alberta) — Québec veut vraiment se sentir chez lui, d'un océan à l'autre, dans son propre pays. Les hommes et les femmes qui habitent le Québec ne veulent plus être traités en parents pauvres. Ils veulent que leur culture, leur langue, leur héritage culturel et leurs aspirations économiques soient respectés et reconnus dans tout le pays.

Depuis la Confédération — pendant que le Québec prenait soin de son héritage culturel et de sa langue — les Canadiens anglais et les intérêts étrangers se sont chargés de développer la province du point de vue économique.

Puis, en 1960, les résidents du Québec se sont éveillés à l'amère réalité et ont compris qu'ils n'étaient que des travailleurs, et non pas des planificateurs, des pionniers et des dirigeants dans leur propre province.

C'est là la motivation émotive qui pousse Québec, actuellement.

Les séparatistes croient que la seule façon honorable, pour le Québec, de trouver sa place au soleil, est l'indépendance. Ils ont l'impression que la langue anglo-canadienne, de même que les valeurs et l'exploitation économique anglophones vont les noyer. Jusqu'à quel point le reste du Canada est-il prêt à aller pour venir à la rencontre des objectifs québécois?

Sont-ils consentants à enseigner le français comme véritable langue seconde, dans tout le pays, depuis la maternelle jusqu'à l'université?

Sont-ils prêts à créer des écoles francophones là où il y a un nombre suffisant de Canadiens français?

Sont-ils consentants à établir un réseau de radio et de télévision en langue française, dans tout le Canada, afin de propager la compréhension du fait français et les aspirations des Canadiens français?

Si le reste du Canada n'est pas disposé à faire ces changements, la réponse consisterait peut-être dans la formation d'une république additionnée de gouvernements provinciaux très forts, en plus d'un gouvernement central. En même temps, il s'agirait d'abolir tous liens avec la monarchie britannique — liens qui ont si souvent irrité beaucoup d'anglophones, comme de francophones.

Cela est une solution qui semblera peut-être draconienne, mais c'est peut-être la seule façon pour les Canadiens français de se sentir libres — et pourtant chez eux au Canada.

Et par ailleurs, peut-être trouverons-nous une solution plus facile. Peut-être les Canadiens anglais deviendront-ils sensés et feront-ils les ajustements qui auraient dû être faits depuis longtemps.

(Traduction de la P.C.)

Nouvelles de l'Institut Collégial Louis Riel

Supplice et récréation

Les élèves de Louis Riel ont passé la semaine du 22 au 26 janvier à écrire des examens au gymnase Notre-Dame. Les grades onze et douze ont écrit le matin, et les grades neuf et dix l'après-midi. Les résultats seront annoncés vers le milieu de février et nous espérons qu'ils seront favorables. Nous souhaitons bonne chance aux instituteurs et institutrices qui corrigent les examens.

Le vendredi 26 janvier, les "Mongrels" ont entretenu les nombreux élèves qui se sont rendus au gymnase pour la danse. Tous en ont joui.

Sports

L'équipe de gouret de Louis Riel, les "Rebelles" ont remporté la victoire contre St-Paul, quatre à deux, et contre le Collège de St-Boniface, sept à trois. Pas une partie de perdue, cette saison! Allez-y, les "Rebelles", et continuez le bon travail!

Michelle Couture et Marc Desrosiers

• • •

Impressions sur la conférence

Dans l'après-midi du 29 janvier, les élèves de Louis Riel étaient invités au gymnase Notre-Dame afin d'entendre Mme Jacqueline Woodley, femme courageuse et dévouée qui passa six années en Afrique au service des miséreux.

Gérald Boulet

• • •

En revenant au Canada, Mme Woodley comprit que les pauvres de l'Amérique du Nord sont réellement riches, comparés aux pauvres de l'Afrique. La misère et la souffrance que ces gens endurent sont incroyables pour nous qui vivons si confortablement.

Michelle Couture

• • •

Que fait un "missionnaire laïc"? Il doit être un "Maître Jacques". Il doit s'y connaître en premiers soins, en finances, en construction, en mécanique, en cuisine, en éducation et en religion. Là, toutes connaissances sont utiles et toute aide appréciée.

Paulette Ayotte

• • •

Après la causerie notre attention fut captivée par un film donnant une représentation réaliste de la souffrance, de la pauvreté et des maladies.

Ghislaine Audette

• • •

Ce fut une conférence très, très intéressante. J'espère sincèrement entendre Mme Woodley de nouveau dans l'avenir.

Jocelyne Soulodre

• • •

Concert

A l'occasion du deuxième concert offert à l'école Louis Riel, le Comité des Arts présenta Louise Roy, dans un récital de chant. Notre invitée d'honneur nous donna l'histoire de l'opéra à travers les siècles. Pour l'illustrer, elle exécuta des oeuvres de Handel, Gluck, Mozart, Verdi et Wagner. Tous les numéros furent bien appréciés et, jugeant d'après les applaudissements "A Fors E Lui", "Hoyotora" et "Summertime" furent les préférés.

Louise Roy, bachelière en musique, est un soprano qui a souvent paru comme soliste à la radio, à la télévision et en concert, et nous avons tous apprécié son talent. Nous avons, cependant, découvert un autre talent, ce jour-là: Paul De Gagné fut un excellent "Michieu Banjo". Le concert se termina sur cette chanson comique.

Un grand merci à tous ceux qui ont organisé ce concert et nous ont donné la chance de goûter à la beauté de l'opéra.

Valérie Pujo

Union Nationale Française

Le dimanche après-midi 4 février eut lieu, au Centre Culturel St-Boniface, la réunion générale annuelle de l'Union Nationale Française, sous la présidence d'honneur de M. le Consul de France.

Après la lecture du procès-verbal, puis des rapports, sous la direction de M. H. Orieux, on procéda à l'élection des membres du Conseil d'administration. Par suite de mandats échus et de démissions, l'assemblée avait à élire un président, un secrétaire, un trésorier, deux directeurs et trois conseillers.

Le Conseil d'administration se compose donc maintenant comme suit: président, M. C. Schmitt; 1er vice-président, M. H. Orieux; 2e vice-président, M. L. Cancade; secrétaire, Mme T. Schmitt; trésorier, M. P. Louer; directeurs, M. F. Pageot et Mme R. Habeck; conseillers, MM. J. Sas, E. Bauche, G. Petit, L. Collot et R. LeMadec, Mmes A. Chabalier, C. Molicard et L. Rubigny.

Au cours de la réunion, MM. F. Belot, de St-Boniface, et R. Raynaud, de Lorette, furent élus membres à vie par l'assemblée générale.

Comité de publicité

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet 3681

Conseil Goulet 3681
Initiation

Les frères sont priés de lire attentivement la dernière lettre du Grand Chevalier afin d'être renseignés sur les détails de l'initiation du dimanche 11 février. Le tout débutera par la messe de 7 h. 30 a.m. en l'église du Précieux-Sang.

Les parrains doivent s'occuper de leurs candidats afin de rendre plus facile la tâche des officiers conférants. Comme les aspirants sont nombreux, on peut prévoir une journée inoubliable!

Les billets pour le banquet de clôture sont sous la direction du frère Maurice Vachon. Prière de contacter ce dernier le plus tôt possible afin d'éviter les désappointements de dernière heure!

Ligue de 5 quilles

Il n'y a pas eu de rencontres la semaine dernière mais les parties reprendront cette semaine.

Çà et là

Nous étions heureux de voir le nouveau Député de District, le frère Jos. Royal, lors de notre assemblée de lundi dernier.

Il est question d'un grand marchoton pour le mois d'avril! Un comité a été formé et les détails vous seront communiqués dans la prochaine lettre mensuelle du Grand Chevalier.

Partie contremandée

La partie de gouret qui devait avoir lieu à l'arène Bertrand à 2 h. 30, le dimanche 18 février, a été contremandée. Prière d'en tenir compte!

RIGOLETTO

Apprenez maintenant à souffrir de petites peines pour en éviter alors de bien plus grandes. — Imitation



Le comité exécutif du Club des Hommes de la paroisse St-Eugène a tenu récemment sa première assemblée de 1968. Comme par le passé, le Club s'efforcera de promouvoir les besoins sociaux de ses membres tout en aidant la paroisse dans ses besoins financiers. La photo nous présente dans l'ordre habituel: 1ère rangée, M. M.-A. St-Godard, vice-président, M. l'abbé Ubald Lafond, curé de St-Eugène et aumônier du Club, MM. R. Lavigne, président, et C. Bourgeois, trésorier; 2e rangée, MM. J. Lagassé, secrétaire, C. Gautron, comités des travaux, L. Turenne, ligue des quilles, D. Comeault, recrutement, A. Hébert, surveillance, et L. Nault, amusement. Absent de la photo, M. L. Brisebois, du comité des malades. (Photo Perrin du Manitoba)

Réunion de l'A.P.M. de St-Eugène

Le jeudi soir 25 janvier, l'Association de Parents et Maîtres tenait une réunion générale dans la salle St-Eugène, 1007, chemin Ste-Marie, St-Vital.

Mme E. Gaboury, vice-présidente, qui remplaçait le président absent, ouvrit l'assemblée par la prière et adressa un mot de bienvenue aux institutrices et parents présents. Elle remercia M. l'abbé A. Gauthier, de Ste-Marie, et ses paroissiens qui ont bien voulu répondre à notre invitation spéciale. Après la lecture du procès-verbal par la secrétaire et le rapport de la trésorière, M. l'abbé U. Lafond, curé, présenta le conférencier invité.

M. l'abbé R. Bélanger, aumônier de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba, éveilla l'attention de son auditoire par sa personnalité dynamique. Il expliqua le nouveau système d'éducation, consolidation des écoles élémentaires, centralisation des écoles secondaires, introduit par le gouvernement qui, tout en favorisant certaines conditions économiques, amène un éloignement de contact entre parents et maîtres, entre parents et commissaires. Il fit connaître à l'assemblée comment les exigences du département d'éducation, par les octrois accordés aux écoles publiques et les cours variés qui seront bientôt donnés de la 7e à la 12e année, nous force à changer notre idéalisme; nous ne pourrons plus penser "école paroissiale séparée", car il deviendra de plus en plus difficile d'obtenir des institutrices diplômées, compétentes pour nos écoles catholiques françaises et il nous faudra faire des efforts héroïques pour les maintenir au niveau d'école publique. Avec toutes ces modifications et croyant que notre français est assuré, il pourrait arriver que nous oubliions le rôle que nous pouvons et devons jouer à l'école. Alors nous devons être prêts à modifier nos actions sans changer nos principes; nous rappeler qu'il ne suffit pas seulement d'apprendre ou de parler français, mais il faut aussi conserver et développer la culture française si nous voulons rester français.

M. l'abbé Bélanger répéta qu'un système scolaire va éduquer ou mal former nos enfants, donc c'est à nous de nous tenir renseignés en ce qui concerne nos enfants et nos écoles. C'est alors que l'Association de Parents et Maîtres, dont le but est de collaborer à l'éducation des enfants, devient plus importante que jamais, car la F.A.P.M. est la seule organisation qui nous offre le moyen de nous renseigner, d'avoir contact avec l'éducation, un moyen de faire des suggestions et sans doute un moyen plus puissant pour exprimer ou faire connaître nos opinions. Il faut donc devenir plus actif, un membre intéressé dans notre A.P.M., augmenter ses membres, autrement nous serons perdus dans la centralisation.

Mme Gaboury remercia le conférencier pour son exposé clair et précis de la situation scolaire au Manitoba et surtout des suggestions données pour faire face aux problèmes et éviter le danger qui pourrait survenir.

M. l'abbé U. Lafond, en quelques mots, avisa les parents que, pour garder une atmosphère française, il ne s'agissait pas des institutrices seulement, que trop souvent dans nos écoles françaises les maîtresses ne peuvent communiquer avec les enfants qui ne peuvent comprendre que l'anglais, et que les parents ne soient pas surpris du refus d'entrée à une école publique d'option française si leurs enfants ne possèdent pas les qualifications requises par le département d'éducation pour suivre le cours français.

Sur demande, M. H. Philippot, président de la F.A.P.M., adressa la parole en appuyant le conférencier sur l'importance de l'A.P.M. Il avisa l'assemblée du nouveau Conseil qui fut formé de membres des A.P.M. et autres associations anglaises semblables afin d'établir de bonnes relations et une bonne entente pour atteindre le but commun dans l'éducation. Il invita tous les intéressés à assister au congrès annuel de la Fédération des A.P.M. qui aura lieu le 31 mars prochain à St-Norbert.

Mme Gaboury remercia M. Philippot et invita toute l'assemblée à un goûter qui fut servi immédiatement après la prière.

L'A.P.M. de St-Eugène remercie les invités de nous avoir honorés de leur présence et espère que désormais, les parents, ayant mieux compris tous les bénéfices qu'on peut retirer de F.A.P.M., seront membres de leur Association de Parents et Maîtres locale d'une manière plus vivante.

Club des Canadiens de Naissance

Une soirée de la St Valentin aura lieu à la Salle no 2, au sous-sol des Canadiens de Naissance au 230, boulevard Provencher, le samedi 10 février à 8 h. On peut se procurer les billets pour cette soirée en s'adressant soit aux membres, ou au 230, boulevard Provencher. Cordiale bienvenue à tous ceux qui veulent assister à cette soirée; il y aura un prix d'entrée pour hommes, et un pour dames.

Sts-Martyrs-Canadiens

Missionnaires laïques

Le vendredi soir 26 janvier, M. et Mme Frank Woodley, missionnaires en Afrique du sud, vinrent expliquer et démontrer à l'aide d'un film le travail accompli par les missionnaires laïques. Les pauvres en pays moins fortuné ont un grand besoin d'aide. A qui peut-on s'adresser pour cette aide sinon à ceux qui ne manquent de rien?

Souper de la L.F.C.

Quelque 60 hommes et femmes se sont rendus au "chantier" du Centre culturel de St-Boniface, le dimanche 28 janvier, pour un souper organisé par la Ligue des Femmes Catholiques. Après le souper, le conférencier invité, M. Jean-Guy Le Boeuf parla sur "Le rôle de la femme dans le monde d'aujourd'hui". Il fit remarquer les quatre grandes qualités de la femme; elle est sensible, instructive, créatrice et active. Elle a donc une mission de joie, d'idéal et de courage et devrait être une semeuse de paix.

Partie de cartes

Il y aura partie de cartes, organisée par le comité protecteur de Guides et de Jeannettes, le dimanche 18 février, à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église. Tous les parents et amis sont invités.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi 13 février, à 8 h. 30. Des discussions en groupe traiteront du "Statut de la femme". Le comité de législation et civisme a préparé quelques questions très à point sur l'émancipation de la femme. Toutes les paroissiennes sont invitées à venir y participer.

Petites Notes

Au programme "Match Intercités" le dimanche 4 février, présenté à CKSB par Radio-Canada, l'équipe de St-Boniface, composée de M. et Mme Marius Benoist et de M. Bernard Pénisson, a vaincu l'équipe des champions de Québec. Dimanche prochain, 11 février, St-Boniface affrontera l'équipe de Chicoutimi. Nous souhaitons un long championnat à nos dignes représentants.

• • •

L'honorable Juge Alfred Monnin et madame Monnin (née Denise Pelletier), de St-Boniface, célébraient le 30 janvier le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Le samedi 3 février une messe fut concélébrée au Collège par les RR. PP. Martial Caron, Gérard Dallaire et Marc Pelletier, tous trois de la Compagnie de Jésus, à laquelle assistaient la famille Monnin et leur parenté. Une réception intime pour parents et amis eut ensuite lieu chez M. et Mme Gabriel Forest de la Place Gaboury.

Les programmes d'embellissent doivent se continuer

(Suite de la deuxième page)

nos villes de demain seront plus habitables."

M. Aimé Désautels, directeur de la planification de la ville de Montréal, a brossé un tableau des tendances de l'expansion et a montré ce que serait le Montréal de l'an deux mille. Contrairement aux projets à longue durée que nourrissent nombre de grandes villes d'Amérique du Nord, le projet de Montréal préconise des centres actifs de populations reliés entre eux par un réseau équilibré de communications.

Chaque centre actif sera conçu en fonction des besoins de l'homme, aura sa propre identité et sera d'abord un endroit aménagé en fonction de l'homme. En même temps, on conservera les éléments qui font de Montréal une ville historique différente et attrayante.

Résolutions à l'intention du Gouvernement

Conscients que la qualité du milieu dans les villes canadiennes de l'avenir dépendra de l'action de l'Etat à tous les paliers, les délégués ont adopté la résolution suivante dont sera saisi le gouvernement fédéral:

"Le programme d'embellissement des collectivités mis en oeuvre par la Commission du Centenaire a sensibilisé les Canadiens à leur milieu et les a incités à l'améliorer grâce à la direction et à l'orientation dont ils ont bénéficié. Il est donc résolu que le programme d'embellissement des collectivités qui vise à améliorer la qualité du milieu se continue dans les années à venir pour le plus grand bien de tout le pays sous la tutelle du gouvernement fédéral en collaboration avec les gouvernements provinciaux et qu'il continue d'être mis en oeuvre comme il l'a été jusqu'ici."

Il est temps de nous en occuper

"Il est temps que la population ouvre les yeux et se donne la main, disait au cours du colloque M. Ian MacLennan, vice-président de la Société Centrale d'hypothèques et de logement. Les influences qui aujourd'hui règlent notre milieu devraient tenir compte des répercussions sociologiques qu'elles ont sur la place de l'homme dans sa collectivité.

"Cet impact sur le pays tout entier et sur la place de chacun dans son milieu nous porte à croire que nous avons mûri, a-t-il ajouté, et l'homme est devenu chez nous le nouveau centre d'intérêt dans une société démocratique et il devient important, en matière de goûts et de formes, qu'il devienne un être cultivé.

"Les maîtres et leurs élèves devraient s'instruire dans les arts pris dans leurs sens le plus étendu, que ce soit dans les écoles secondaires, dans les écoles normales ou dans les universités; ils prendraient ainsi conscience des réalités frappantes du monde des yeux. Il faut que tous saisissent à fond la teneur d'un tel cours ainsi que l'objectif poursuivi en acceptant à prime abord que la structure du milieu où l'homme s'agite est essentielle à sa survie comme être humain.

"J'espère bien que l'initiative et l'élan donnés ces deux dernières années par le programme d'embellissement et d'urbanisme se continueront et auront l'appui de l'Etat à tous les échelons. Beaucoup a été accompli et toutes les couches de la population s'y sont engagées. La participation de la masse qui tend à améliorer ses conditions de vie a été l'un des aspects dominants. L'homme de la rue a été amené à travailler lui aussi au réaménagement de notre milieu."

M. Paul Vaillancourt, président du colloque, a terminé les travaux par les paroles suivantes: "Nous nous rendons tous compte de l'importance du programme d'embellissement des collectivités. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli mais ce ne doit être là que le début. Les Canadiens plus que jamais sont conscients de leur entourage. Il y va de l'intérêt de tout le pays que nous encouragions ceux qui s'appliquent à améliorer le milieu, et les efforts qui ont contribué au succès de notre année du Centenaire doivent se continuer."

La première Chevrolet canadienne fut construite à Oshawa en décembre 1915.

Scout toujours... prêt! c'est la devise scoute! Plusieurs chefs et cheftaines de St-Boniface se proposent de la vivre encore mieux, après avoir participé au récent cours de culture humaine donné par l'Institut de Personnalité de Montréal. Une démonstration gratuite de ces cours aura lieu le lundi 12 février prochain à l'hôpital Taché, à 7 h. 30 du soir. Le public est invité.

(Photo Perrin duManitoba)





Mme Ovide Marion, de 502, rue de la Morénie, est heureuse de recevoir un bon d'achat de $10 en présence de M. Gaynor, gérant de Loblaw à St-Boniface, et de Jacques Bernard, annonceur à CKSB et responsable du concours Loblaw. Le prix hebdomadaire de $10 est encaissable au magasin Loblaw de la rue Goulet, à St-Boniface.

Chronique de CBWFT

Retour du golf

Le Golf et ses étoiles reprend l'affiche de CBWFT à compter du samedi 10 février, à 9 h. 30. Il s'agit d'une série de reportages sur la Classique de golf CBS, dotée d'une bourse de 200,000 dollars. Chaque semaine, les téléspectateurs pourront assister à l'un de ces tournois qui ont lieu sur le parcours de Firestone Golf and Country Club, à Aakron, Ohio. Le match sera commenté par Jacques Barrette et Jean-Maurice Bailly.

Séraphin à l'automne

Le lundi 12 février, à 8 h., on tournera une autre page des **Belles Histoires des pays d'en haut.** Ce sera, en somme, la dernière page de l'édition 1967-68 du populaire téléroman. Déjà, Claude-Henri Grignon prépare la saison prochaine. Car **les Belles Histoires** reviendront à l'horaire de CBWFT dans cette même nouvelle formule, le 9 septembre.

Les Belles Histoires seront remplacées, le 19 février, par un nouveau téléroman de Réginald Boisvert: **Le Paradis terrestre.**

Les Globe-trotters au Canada

Yves Renier et Ed. Meeks, les célèbres **Globe-trotters** du petit écran, vivront, au cours des quatre prochaines semaines, des aventures exceptionnelles au Canada, en compagnie d'artistes de chez nous, tels que Marie-Josée Longchamp, Renée Girard, Georges Bouvier, Louise Marleau, Yves Létourneau, Guy Godin et Jean Faubert.

Ces épisodes tournés ici, à l'affiche les 13, 20, 27 février et 5 mars, à 7 h. 30, ont été réalisés par Jack Pinoteau et les textes signés E. de Grandmont.

Ayant parié de faire le tour du monde avec seulement dix dollars en poche, nos deux journalistes téméraires iront donc maintenant à la découverte du Canada.

D'Hier à demain

Le dimanche 11 février, à 11 h., à **D'Hier à demain,** CBWFT met à l'affiche un film de grande classe acclamé par la critique internationale.

En effet, **Mourir à Madrid,** du cinéaste français Frédéric Rossif, a le mérite d'être à la fois un documentaire exceptionel et un vibrant poème lyrique; un chant de vie et de mort à la gloire de l'Espagne éternelle.

Mourir à Madrid appartient au monde entier en tant qu'oeuvre d'art et parce qu'il réflète cet instant pathétique de l'histoire de l'Espagne où le monde entier est venu mourir au nom de la liberté ou de la raison.

Réalisation: Marie Tessier-Lavigne.

D'Iberville (épisode du 14 février)

"Un départ précipité". Le nouveau gouverneur général Denonville se rend compte que la faiblesse des Français à l'égard des Iroquois a rendu les Anglais très audacieux. D'Iberville n'a aucune difficulté à le convaincre de le laisser partir à la tête d'une centaine d'hommes pour reprendre les forts qui sont tombés aux mains de Radisson. Denonville ordonne que ce soit le Chevalier de Troye qui dirige cette expédition. Pourquoi ne pas avoir nommé D'Iberville . . . ?

Nouveau sommet pour les exportations canadiennes

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique pour 1967 révèle que les exportations canadiennes ont atteint l'an dernier 11.4 milliards de dollars, soit 10½ p. 100 de plus que le montant de 1966 qui était de 10,325 millions.

L'objectif fixé pour l'année du Centenaire a été dépassé malgré le ralentissement de l'expansion de plusieurs des grands marchés du Canada et de l'ensemble du commerce mondial. Le taux d'expansion des exportations canadiennes a dépassé d'une bonne marge celui de l'ensemble du commerce international.

Au poste CBWFT

JEUDI 8 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Cinéma: "La marche de Radetzky" (3e partie). Film historique de Michel Kehlmann, avec Leoplod Rudolph et Helmut Lohner. On reproche au baron Trotta d'avoir poussé son fils dans le métier des armes. Des ouvriers déchainent une émeute.

VENDREDI 9 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Les Cavaliers" (C). Episode de la guerre de Sécession réalisé par John Ford, avec John Wayne, William Holden et Constance Towers. Un général veut absolument faire tomber la ville de Vicksbury. Pour cela, il faut désorganiser les voies de communication, détruire des dépôts d'armes et de vivres, faire sauter des ponts.
10.15—Vivre
10.45—Masques et sortilèges de Venise
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Cinéma: "La Grande Marnière". Drame de Jean de Marguenat, avec Fernand Ledoux, Jean Chevrier, Ginette Leclerc, Micheline Francey et Raymond Cordy. Drame de la haine opposant un châtelain à un paysan qui, par vengeance, poursuit sa ruine. Mais l'amour nait entre le fils de l'un et la fille de l'autre.

SAMEDI 10 FEVRIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du sport et des hommes
9.30—Golf
10.15—Coin de France (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Cinéma: "La Rumeur". Drame psychologique réalisé par William Wyler, avec Audrey Hepburn, Shirley MacLaine et James Garner. Deux amies ont fondé un collège pour petites filles de bonnes familles. L'entreprise commence à prospérer; les deux jeunes filles travaillent dans la joie; l'une d'elles va épouser un médecin de la ville. Mais . . .

DIMANCHE 11 FEVRIER

2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—L'Homme à la recherche de son passé
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—D'hier à demain

LUNDI 12 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.00—Cinéma: "French Cancan" (C). Music-hall réalisé par Jean Renoir, avec Jean Gabin, Françoise Arnoul et Maria Félix. Un propriétaire de cabaret a remarqué une jeune blanchisseuse. Ruiné, il décide de lancer le french cancan au Moulin-Rouge avec, comme vedette, la jeune fille devenue sa maitresse.

MARDI 13 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.00—Ciné-club: "Mère Jeanne-des-Anges". En Pologne orientale, vers le milieu du XVIIe siècle, un couvent isolé est le théâtre de manifestations diaboliques. Dès sa première rencontre avec la Mère Jeanne-des-Anges, un exorciste constate que la religieuse a un caractère orgueilleux et passionné.

MERCREDI 14 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Images de France
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A être annoncé
10.00—Caméra '68
10.30—Partout
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Sauve qui peut

Le calendrier universitaire

L'Association des Anciens de l'Université de Manitoba offrira une variété d'activités intéressants pendant les mois de février et mars.

Conférences du samedi

Les 10, 17 et 24 février, au cours de la série "Continuing Studies", les conférences du samedi matin porteront le titre "The Changing Communications Mosaic" et se diviseront comme suit: le 10 février, "Computers as a Communication Media", M. Bernard A. Hodson (professeur et directeur du Centre des Calculatrices); le 17 février, "The Creative Process", M. Kenneth C. Lochead (professeur adjoint, faculté des Beaux-Arts), M. Jack MacDonald (chargé de cours, faculté des Beaux-Arts), Mme Lindsey; le 24 février, "The Generation Gap", Mme Lindsey.

Le coût de l'inscription à ces conférences est de $10.00 pour la série. On peut se procurer d'autres informations en appelant le bureau des Anciens à 474-9330. Les séances auront lieu de 10 h. à midi en la salle 240, University College.

11e Conférence des Anciens

Le samedi 16 mars aura lieu la onzième conférence des Anciens. L'orateur invité pour cette occasion sera le Dr William B. Boyd, vice chancelier aux affaires étudiantes de l'Université de Californie, Berkley. Il est renommé pour son éloquence et ses vues larges sur les problèmes de la jeunesse. Le sujet général qu'il traitera est "Non-Conforming Youth in the Affluent Society".

La conférence du 16 mars débutera à 9 h. 30 a.m. et durera jusqu'à 5 h. p.m. L'inscription et toutes demandes de renseignements doivent être envoyées à R. S. Scarth, secrétaire-exécutif Alumni Association, 110, édifice d'Administration, Université de Manitoba, Fort Garry.

Bourses

Le Conseil National de Recherches — L'Académie des Sciences soviétique — Programme d'échange.

Trois scientistes de ces deux instituts donneront des conférences pendant un mois, et des travailleurs aux recherches des mêmes endroits feront des expériences de recherches pendant une période de neuf mois. Les candidats doivent être citoyens canadiens. Tous frais payés. Date limite d'envoi de demandes: le 15 février. On peut se procurer les formules de demande au Graduate Studies Office.

Conférence-discussion

Département d'anatomie — M. B. Bressler: "The Effect of Changes in Oxygen Concentration on Chick Embryo Activity". La conférence aura lieu le 9 février, à 3 h. 30 p.m., en la salle de conférences Alpha Omega, de la Faculté d'art dentaire.

Département de botanique — M. S. C. Zoltai, du Département des forests du Canada, parlera de "Sedimentation in Lake Agassiz" le mercredi 28 février, à 5 h. p.m., en la salle 527 de l'édifice Buller.

Demandes d'aide pour études post-universitaires et la recherche: Bourses de diplômes, Bourses d'été et Bourses post-doctorales, le 29 février.

Bourses du Conseil national de recherches: les élèves diplômés en leurs 1ère et 2e années d'étude. Date limite le 15 février au bureau du Doyen des études post-universitaires.

A l'école de musique

Le 14 février, à 12 h. 40: récital de piano par Dale Reubat, de l'Université de Colombie-Britannique.

Le 17 février, à 8 h. 40 du soir: musique de chambre avec des membres de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et William Aide.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Bureau des timbres pour missions,
postez à: (Mlle) R. A. KORNE,
a/s Canadian Register,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg 1, Man.

Association des Anciens du Collège de St-Boniface

Le 21 janvier dernier, le nouveau Conseil d'Administration des Anciens du Collège de St-Boniface se réunissait en vue d'élire le Conseil Exécutif des Anciens pour l'année 1968 et de se tracer un programme en fonction des buts de l'Association.

Sous la présidence de M. Laurent Gagné, les membres du Conseil ont élu à l'exécutif: le Dr J.-M. Huot, vice-président; Me Laurent Roy, secrétaire; M. Laurent Bisson, trésorier; M. Georges Druwé et M. l'abbé H. Dansereau, conseillers.

Après discussion, il fut décidé de former trois comités distincts au sein de l'Association pour répondre aux buts définis dans la constitution: a) entretenir les liens d'amitié et d'entraide qui doivent unir les Anciens élèves du Collège; b) stimuler et organiser l'aide que les Anciens doivent apporter à leur Alma Mater; c) encourager les Anciens à continuer leur développement intellectuel, et les aider à devenir des citoyens plus efficaces au service de l'Eglise, de la patrie et de la collectivité canadienne-française spécialement au Manitoba.

L'Exécutif annonça ensuite la nomination des préposés à ces 3 comités.

Le Dr J.-M. Huot et Me Laurent Roy se chargent du comité "social". Ils devront voir à l'organisation de la soirée de "Parodies et Jus de Fruits", le Gala et autres activités récréatives.

M. Michel Monnin présidera le comité "Alma Mater". Ce comité se chargera des relations entre le Collège, les élèves universitaires du Collège et les Anciens.

Un troisième comité sous la direction de M. Georges Druwé verra à organiser des rencontres d'études, des conférences et autres activités touchant des questions d'actualités.

La réorganisation de l'Association des Anciens promet une années d'activités susceptibles d'intéresser la plupart des Anciens.

Communiqué

À CKSB

Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"

de

7 h. 15 à 7 h. 25 p.m.

du lundi au samedi

12 au 17 février 1968

Le Père Paul Hamel, S.J.,
invite chaque jour,
à l'émission **Témoignage,**
des témoins du monde chrétien.

Lundi 12 février — **Fernand Huneault**
"Après la semaine de la Canne blanche."

Mardi 13 février — **Jean-Paul Jolicoeur**
"Quand la liturgie entre à l'usine."

Mercredi 14 février — **Jean Martucci**
"Pourquoi tant insister sur l'Ancien Testament?"

Jeudi 15 février — **Jean Galot**
"Chanson d'aujourd'hui, miroir de la vie."

Vendredi 16 février — **François Varilon**
"La crise de foi chez les jeunes doit-elle nous alarmer?"

Samedi 17 février — **Emile Muller**
"Organise ta solitude."

Les 10e JEUX OLYMPIQUES

AU CANAL 3

tous les soirs

du 8 au 21 février

à 11 h. p.m.

Le 13 et le 20 février l'émission sera présentée à 10 h. 30

•

Suivez l'actualité à CBWFT

Invitations à ceux qui sont nés le 29 février

Pour la seconde fois dans son histoire, notre hebdomadaire sera publié le bissexte, soit le 29 février d'une année bissextile.

La première fois, ce fut le 29 février 1928; il y a quarante ans alors que le journal était publié le mercredi. Cette année ce sera le jeudi 29 février que se reproduira ce phénomène.

Il serait intéressant de savoir combien de nos lecteurs sont nés en ce jour. C'est pourquoi nous demandons aux intéressés ou à leurs amis de bien vouloir remplir la formule ci-dessous et de nous la faire parvenir au plus tôt afin de nous permettre de leur adresser nos souhaits dans La Liberté et le Patriote le jour même de leur anniversaire de naissance.

Nom ....

Adresse ....

Année .... (si désiré)

Le Club Toastmaster Louis Riel

Venez vous divertir chez les Toastmasters!

Chaque jeudi, un comité dévoué organise une réunion qui devient un passe-temps à la fois agréable et éducatif. Toutes les semaines il envoie un programme à ses membres afin de les tenir au courant des activités.

Léo Duguay fut choisi, la semaine dernière, pour représenter le club au concours oratoire du district 4 qui aura lieu au mois de mars. Le président des "Vital Words", M. John Shewring, gouverneur du district, agissait comme juge avec M. Norman Ducharme. M. Albert Rousseau fit la critique générale.

Avis aux intéressés! Venez passer deux heures avec nous et satisfaire votre curiosité. Assistez à une de nos réunions ou, si vous préférez, signalez 943-0174, ou encore écrivez à 151, boulevard Provencher.

Norman Ducharme, publiciste.

AVIS

Pour le mois de février seulement la date de l'assemblée régulière de la Commission scolaire de St-Boniface a été changée. Cette réunion aura donc lieu le lundi 12 février.

Club Social du Centre Culturel Saint-Boniface

Le 17 janvier se réunissaient, au Centre Culturel Saint-Boniface, environ 110 Canadiens français, pour jeter les bases d'un club social qui grouperait les Franco-manitobains qui ont le souci de conserver la culture et la langue françaises au Manitoba.

Le 24 suivant, une autre réunion avait lieu, au cours de laquelle un comité de direction provisoire a été élu et, le 31, on vit à aménager le local. Au début, le club sera ouvert seulement que le mercredi soir, de 8 h. 30 à minuit. Le programme habituel sera comme suit: 8 h.—Audition des artistes pour les programmes des semaines suivantes; 8 h. 30—Rencontre sociale, où les gens sont invités à amener leurs jeux de société (cartes, échecs, etc.); 10 h.—Programme variétés, avec artiste invité, maître de cérémonie; 10 h. 30—Buffet et goûter servi par le restaurant le Chantier. Des rafraîchissements seront servis durant toute la soirée.

En plus des rencontres, le club se propose d'organiser d'autres activités, telles que club de camping, cours de bon parler français, cours de danse moderne, conférences, bal annuel ou toute autre activité à laquelle un nombre suffisant de membres seront intéressés. En somme, le club veut permettre aux Canadiens français de se réunir pour participer ensemble aux activités qui les intéressent.

Les cartes de membres seront mises en vente dès le mercredi 7 février, au prix de $3.00 pour un couple marié et de $2.00 par personne pour les célibataires. Cette carte sera requise pour fréquenter le club. Vu la demande qui se fait déjà grande, il sera préférable de réserver les places à l'avance. Les réservations peuvent se faire à la Librairie Lumen ou au club même, le mercredi soir.

L'ouverture officielle se fera le samedi 17 février et les places pourront être réservées aux rencontres du 7 et du 14 février, et à partir de jeudi le 8, à la Librairie Lumen.

Ce soir-là, Jeannine Moreau sera l'artiste invitée, et M. M.-E. Couture coupera le ruban traditionnel à 9 h., marquant ainsi le début de cette entreprise.

La Librairie Lumen

Depuis l'automne dernier, la Librairie Lumen est déménagée au Centre Culturel St-Boniface, angle Des Meurons et Cathédrale, l'ancienne Académie St-Joseph.

La clientèle, française et anglaise, trouvera à la Librairie Lumen un vaste étalage de livres de choix de toutes sortes, dans les deux langues, de même que de nombreux disques français, en plus d'articles variés de papeterie.

La Librairie Lumen, la seule grande librairie française d'Ottawa à Vancouver, est une oeuvre essentielle au maintien de la culture chrétienne, française et anglaise au Manitoba et dans l'Ouest. La poursuite de ce but est rattachée à l'encouragement que Lumen reçoit.

Tous sont donc invités cordialement à visiter le vaste étalage de Lumen où, en plus de jouir de la beauté du livre moderne, ils pourront acheter à des remises allant jusqu'à 50 pour cent.

Communiqué

Activités culturelles

Arts

La Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg présente jusqu'au 27 février une grande exposition des oeuvres du "sculpteur du siècle", Henry Moore. 32 bronzes, 30 dessins représentent son oeuvre de 1930 à 1940.

On peut également voir Impressions sur "Kingsayer", la pièce présentée au mois de novembre pour les enfants de 6 à 13 ans. Ces dessins sont les oeuvres d'élèves des grades 3 à 5 provenant de cinq écoles de Winnipeg.

Du 8 février au 3 mars, "l'Architecture de Clifford Wiens". Les meilleurs oeuvres de M. Wiens sont remarquables par la grande sensibilité des matériaux et la force des formes qui sont sculpturales ainsi qu'architecturales.

Du 10 février au 3 mars, 28 esquisses d'un des maîtres de la peinture canadienne, Tom Thomson. Un des premiers à exprimer véritablement le caractère canadien dans le paysage.

Le jeudi 15 février, à 12 h. 20 de l'après-midi, en la salle de réunion de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, on présentera la première partie d'un film sur Michel-Ange intitulé "The Artist as Hero". Il s'agit de la vie du célèbre artiste vue à travers ses peintures et ses sculptures. Apportez votre déjeuner. On sert le café et l'entrée n'est que de 25c.

Conférence sur l'Art Nouveau

A 8 h. 30 du soir, jeudi 12 février, au Monarch Life Building, M. Quentin Bell donnera une conférence avec illustrations sur "Art Nouveau; a study of British contributions". En examinant les antécédents de l'art nouveau, il présentera l'influence des "Pre-raphaelites" sur l'art décoratif.

* * *

Musique

Dimanche 11 février, on pourra entendre en l'Auditorium de Winnipeg, le Mennonite Children's Choir. Ce choeur sera l'invité de l'Orchestre symphonique de Winnipeg à un concert populaire qui comportera seulement de la musique viennoise. On jouera du Strauss, du Mozart et du Schubert; le jeune choeur mennonite exécutera des chants du 17e siècle et quelques chants d'hiver. Entrée libre; on accepte cependant une petite contribution.

Ballet — Danse

Le Ballet Royal de Winnipeg se propose de faire une tournée à Moscou. Ce corps de ballet de réputation internationale vient de lancer une campagne de fonds. Il espère recueillir $360,000 afin de pouvoir continuer ses activités artistiques durant les 3 prochaines années.

* * *

Les "Contemporary Dancers", dirigés par Rachel Brown, se produiront dans un programme chorégraphique, avec les sculptures d'Henry Moore à l'arrière-plan, le dimanche 11 février à 3 h. de l'après-midi dans la salle de réunion de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg.

Théâtre

"Les Fantasticks", pièce qui fit sensation à New York, est présentée à nouveau, à la demande du public, jusqu'au 24 février. Cette pièce légère et très gaie fait encore salle comble à New York depuis près de neuf ans. Une comédie musicale qui convient à tous, des plus jeunes aux plus âgés.

C'est le directeur artistique Edward Gilbert qui présente la pièce avec Leta Anderson, de New York, Don Sutherland, qu'on a déjà vu dans "Antigone", Sam Greene, dont on se souvient dans "The Rainmaker". Charles Hudson et David Sabin, aussi de New York. Powys Thomas, Jim Cull et Kenneth Wickers du MTC. Le directeur musical est Alan Laing et les décors et les costumes sont signés Michel Catudal.

A l'Alliance Française

Le professeur Annandale

Les quelque quarante personnes qui ont assisté, le mercredi 31 janvier, à la conférence du professeur Eric Annandale de l'Université de Manitoba ont été bien servies.

Le professeur Annandale s'était donné comme tâche d'examiner les nouvelles orientations dans le roman canadien-français. Il donna tout d'abord une vue d'ensemble du roman canadien-français depuis l'oeuvre de Philippe Aubert de Gaspé et de Laure Conan au XIXe siècle jusqu'aux auteurs actuels. Il fit remarquer comment l'histoire et l'attachement nationaliste aux traditions du passé avaient inspiré toute cette période jusqu'en 1940. D'autre part, du peu qui fut écrit entre 1900 et 1940, à l'exception des oeuvres de Louis Hémon, Savard, Grignon et Ringuet, rien n'est digne de mention.

Avec Roger Lemelin ("Au pied de la pente douce") en 1944, s'ouvre la période contemporaine. En même temps, le roman passe peu à peu de la présentation plutôt nostalgique du passé à la critique du milieu social, de la vie rurale et aussi de la vie urbaine. Il reflète davantage les changements sociaux et pénètre peu à peu les thèmes plus universels de la fidélité, de l'amour, de la mort, de la solitude, de l'aliénation, par exemple avec A. Langevin ("Poussière sur la ville") ou R. Ducharme ("L'avalée des avalés").

On remarque également chez les romanciers plus récents, un éloignement des décors canadiens et une volonté de tenter des expériences avec les formes, la langue et les mots.

En somme, le professeur Annandale fit une présentation positive et sympathique des efforts actuels de la littérature romanesque canadienne-française.

Présenté avec humour par Mme Oscar Marantz, le professeur Annandale reçut du professeur Alexander Gordon l'insigne compliment "d'avoir rempli une mission civilisatrice, tâche précieuse dans l'époque que nous vivons".

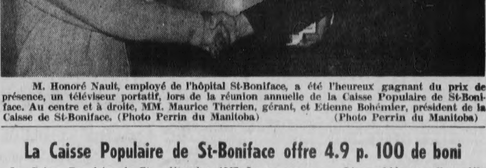
Le prochain conférencier

Le professeur Roger Aron, spécialiste en Histoire contemporaine surtout pour la période d'après-guerre, sera à Winnipeg le 20 février. Le sujet de sa conférence sera: "Dans les coulisses de l'Histoire contemporaine ou Quand l'Histoire se fait détective." Cette réunion se tiendra à l'Académie Ste-Marie.

Les cours de français

Lors de la réunion du 31 janvier, le président, M. le juge Alfred Monnin, a annoncé que les cours de français organisés sous les auspices de l'Alliance Française allaient de l'avant. L'école maternelle de Balmoral Hall compte actuellement 16 enfants et les cours pour élèves qui fréquentent déjà l'école se donnent actuellement à 24 élèves de 6 ans et plus.

General Motors possède à Oshawa une usine de montage de voitures et de camions, une usine de montage de voitures près de Montréal, ainsi qu'une usine de garnitures à Windsor. En outre, elle fabrique des pièces à l'usine d'Oshawa.



M. Honoré Nault, employé de l'hôpital St-Boniface, a été l'heureux gagnant du prix de présence, un téléviseur portatif, lors de la réunion annuelle de la Caisse Populaire de St-Boniface. Au centre et à droite, MM. Maurice Therrien, gérant, et Etienne Bohémier, président de la Caisse de St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba) (Photo Perrin du Manitoba)

La Caisse Populaire de St-Boniface offre 4.9 p. 100 de boni

La Caisse Populaire de St-Boniface a tenu le 31 janvier dernier sa 31e réunion annuelle en présence de 240 membres. Présentant son rapport annuel, le président de la Caisse, M. Etienne Bohémier, était heureux d'annoncer que l'actif s'était accru de plus de $440,000 au cours de 1967 pour atteindre un total de $2,915,289.74. La position financière de la caisse reflète sa solidité par près de $2 millions et demi en parts sociales et au delà de deux millions de dollars en prêts.

Comptant actuellement 3,550 membres, la Caisse de St-Boniface se propose de lancer une campagne de recrutement auprès des jeunes, voyant en eux les futurs hommes d'affaires de la ville.

Ayant réalisé un profit total de $109,226.98 en bénéfices non-répartis, le conseil d'administration a proposé le versement d'un boni 4.9 p. 100 sur les parts sociales inscrites au 31 décembre 1967. La recommendation a été acceptée. Le conseil d'administration a aussi exprimé l'espoir que 1968 rapporterait un pourcentage encore plus élevé.

L'assemblée annuelle a réélu MM. Jean-Baptiste Poitras, Léo Clément et Raymond Thuot au conseil d'administration, et a élu M. Denis Lussier à la vice-présidence.

de Colomb Chevaliers

Conseil St-Boniface No 3158

Les organisateurs de l'assemblée sociale du 30 janvier méritent d'être félicités de l'initiative qu'ils ont eue d'attirer ce soir-là un bon groupe de chevaliers accompagnés de leurs épouses. Il y en avait assez pour faire quelque chose de bien. Mais quoi? Ce fut futile; rien ne se passa, si ce n'est un peu de bavardage autour des tables. Rien de ce "forum" qu'on avait annoncé.

Je reviens aux choses plus importantes telles que l'initiation de dimanche prochain 11 février, au Club St-Vincent, par le Conseil Goulet. Faisons-nous un devoir d'y assister en grand nombre, surtout si nous sommes parrains de candidats. Pour plus de renseignement appelez le frère Boily, 233-6445. N'oubliez pas le 13 février, réunion importante pour la réception de nos nouveaux initiés. Alors: Rencontre dimanche prochain.

M. D.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Can. de Naissance	20-10
CKSB	19-11
Chez Huot	18-12
Club Belge No 1	18-12
The Blues	17-13
Seals	16-14
Western Paint	15-15
Marion	15-15
Twin Cities Painting	13-17
Club Belge No 2	12-18
Cercle Ouvrier	9-21
Medo-Land	8-22

Haute Partie: The Blues 939 (nouveau record). **Hautes 3 Parties:** Marion 2621.

Haute Parie: R. Lévêque 267 (nouveau record). **Hautes 3 Parties:** R. Lévêque 607.

AVIS

Les arénas de St-Boniface sont situés aux numéros **294, rue Bertrand et 910, rue Maginot**

Le Directeur des Loisirs

Avis de convocation

Aux résidents de la Circonscription fédérale de Saint-Boniface.

Une assemblée générale de l'Association libérale de la Circonscription fédérale de St-Boniface, comprenant (selon la nouvelle répartition des limites) St-Boniface, St-Vital, Transcona et Ritchot, est convoquée pour samedi 17 février, à 2 h. p.m. (les inscriptions se feront entre 1 h. 30 et 2 h.), à l'Institut Collégial Louis Riel, 299, avenue Cathédrale, à St-Boniface dans le but d'élire 6 délégués (dont au moins une femme et un jeune Libéral) et trois substituts au prochain Congrès National de Leadership qui doit se tenir à Ottawa les 4, 5 et 6 avril 1968.

Conditions pour être élu délégué ou substitut:

1. **Détenir une carte de membre du Parti Libéral du Manitoba pour l'année 1968.**
2. **Etre résident de la circonscription.**
3. **Etre présent en personne à l'assemblée de la circonscription, ou en cas d'absence avoir donné par écrit à l'exécutif de la circonscription son consentement d'être présenté comme candidat et avoir manifesté également par écrit son intention bien arrêtée, si élu délégué, d'assister au congrès de leadership.**
4. **Que la présentation des candidats soit faite séance tenante.**

Le scrutin se fera par bulletin secret. Les votants doivent résider dans la circonscription.

On peut obtenir sa carte de membre pour l'année 1968 en s'adressant au président de la circonscription ou aux bureaux du Parti Libéral, Chambre 2, 1311, avenue Portage, ou au moment de l'inscription avant l'assemblée générale.
On peut encore obtenir des renseignements en s'adressant à un des membres du Comité exécutif.

MICHAEL LUDWICK
Président
Association Libérale Fédérale de St-Boniface

Les athlètes canadiens se signalent aux Olympiades

Il faut bien l'admettre, l'état physique des Canadiens n'est pas matière à alimenter l'orgueil national. Mais les succès Olympiques des athlètes de notre pays constituent certainement de nombreuses raisons de s'enorgueillir.

Depuis 1900, alors qu'un Canadien expatrié, le docteur George Orton, a remporté le (steeplechase) à l'Olympiade de Paris au nom des Etats-Unis, le Canada a été bien représenté à tous les Jeux Olympiques d'hiver ou d'été.

"Mais", explique l'historien Henry Roxborough dans son livre "Canada at the Olympics", "les Canadiens ont souvent refusé la gloire de leurs réussites. Nos succès ont été beaucoup plus importants que nous ne le réalisons."

C'est à quelques personnes bien déterminées que nous devons les succès Olympiques de notre pays. Etienne Desmarteau est une de ces personnes. En 1904, la police de Montréal, où il travaillait, lui refusa un congé pour prendre part à l'Olympiade de St-Louis. Quoique marié à l'époque, il abandonna son travail et se rendit à St-Louis de sa propre initiative pour y remporter une médaille d'or, dans le lancer du marteau de 56 livres. Sa victoire lui permit au moins de reprendre son poste comme constable.

Après 12 Olympiades et 109 médailles, le Canada possède un palmarès enviable. Aujourd'hui, il est plus facile de participer aux Olympiades. L'Association Olympique Canadienne se procure les fonds pour permettre aux athlètes de 26 fédérations sportives affiliées de s'entrainer et de participer au plus grands festivals sportifs. L'Association coordonne et organise aussi les équipes internationales et représente chacun des sports au Comité Olympique International.

Mais tout cela coûte très cher. En cette année Olympique, où 72 athlètes nous représentent aux Jeux d'Hiver à Grenoble en France, et où 140 athlètes nous représenteront aux Jeux d'Eté à Mexico, l'Association Olympique Canadienne demande au public de souscrire $500,000.

L'Association lance aussi une campagne nationale d'information qui veut intéresser d'avantage les Canadiens à la cause Olympique et développer un orgueil national pour le succès des athlètes canadiens.

Nous qui ne sommes pas trop en forme pouvons au moins aider ceux qui le sont. Tout don à l'Association Olympique Canadienne, peut être déduit de l'impôt, et devrait être envoyé au C.P. 9000, Montréal, Qué.

EPREUVES NORDIQUES
CHARTREUSE
LYON PARIS
GRENOBLE
TURIN-GENÈVE
A. EPREUVES DE GLACE
B. CENTRE DE PRESSE
C. VILLAGE OLYMPIQUE
D. GARE ROUTIERE
AUTRANS
SAINT-NIZIER
SAUT 70 m
SAUT 90 m
EPREUVES ALPINES
CHAMROUSSE
CHAINE DE BELLEDONNE
BOBSLEIGH
L'ALPE-D'HUEZ
GRANDES ROUSSES
MARSEILLE-NICE
VALENCE
VERCORS
VILLARD-DE-LANS
LUGE
0 10 km

Plan de situation des épreuves des Jeux Olympiques d'hiver qui ont été inaugurés mardi dernier à Grenoble, France.

Les athlètes du monde envahissent Grenoble

Les Xe Jeux olympiques d'hiver ont été inaugurées le 6 février à Grenoble en France. L'ouverture s'est fait avec éclat et grandeur par le Général de Gaulle.

Les Français n'ont rien ménagé pour faire de cette épreuve sportive un éclatant succès. Alors qu'il y a moins de deux ans les sceptiques ne se gênaient pas de laisser entendre que les Français avaient vu trop grand, le miracle s'est produit.

"En un laps de temps très court, écrit le correspondant européen Maurice Herr, les équipements sportifs ont été mis en place, les stades et des immeubles ont surgi de terre, les routes percées ou élargies, des autoroutes construites, deux aéroports aménagés, etc. Grenoble s'est vu doter d'une nouvelle gare ultra-moderne mieux située que l'ancienne, qui datait de Napoléon III. La ville s'enorgueillit d'une Maison de la culture qui fait l'admiration de tous, d'un nouvel hôpital, de quartiers d'habitation neufs, de voies de communications à la mesure d'une grande métropole.

"En bref, plus d'un milliard de francs lourds auront été déversés pour la réussite d'une entreprise menée avec autant de dynamisme que d'efficacité. Et le résultat est d'autant plus stupéfiant qu'il ne s'agit pas là de réalisations provisoires, mais de constructions 'en dur', dont 80 pour cent au moins viendront enrichir le patrimoine socio-culturel de la capitale du Dauphiné."

Grenoble n'est plus cette "ville médiocre dans un site exceptionnel" selon l'expression de l'un de ses célèbres écrivains, Stendhal.

Sa population est passée de 180,000 en 1964 à plus de 250,000 en 1967. Cette agglomération est aujourd'hui une des plus industrialisées de France (avec 52 pour cent de sa population active).

Grenoble est située au coeur des Alpes françaises. On dit qu'elle a "une montagne au bout de chaque rue"! "Enserrée comme dans un corset de montagnes", selon les poètes de l'endroit, elle devient de plus en plus populaire auprès des touristes d'hiver. Les stations de sport d'hiver qui l'entourent se trouvent à peine à 20 milles de distance de la ville.

St-Laurent

Tirage

L'organisation du tirage d'un Ski-doo, sous les auspices du Club social d'Elma, s'est terminée par une soirée sociale à Lac-du-Bonnet le samedi 27 janvier, alors que fut tiré le billet chanceux. Le gagnant, M. Napoléon Dumas, de St-Laurent, fut averti par téléphone d'aller chercher le Ski-doo dont il était maintenant propriétaire.

Grand succès du bonspiel ouvert

NOTRE - DAME-DE-LOURDES — Le bonspiel annuel tenu récemment fut un grand succès. Les villages représentés étaient: Altamont, Cardinal, St-Lupicin, Rathwell, St-Claude, Somerset, Swan Lake, Cypress River et Notre-Dame.

Voici les noms des gagnants: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de Roger Pantel, composée de Jean Brisson, André Dacquay, et Angèle Pantel (ladite équipe a aussi remporté le prix de "Grand Aggregate" pour avoir gagné le plus grand nombre de parties); 2e, l'équipe d'Henri Jobin, de St-Claude; 3e, l'équipe de Norbert Delaquis, de Lourdes; 4e, l'équipe de Louis Comte, de Lourdes; 2e compétition — 1er prix, l'équipe de Ricky Smart, de Rathwell; 2e, René Comte, de Lourdes; 3e, Auguste Pantel; 4e, Isabelle Roch, de Lourdes; 3e compétition — 1er prix, l'équipe de Roger Cadoreth, de Somerset; 2e, Meinrad Roch, de Lourdes; 3e, Adrien De Jaegher, de Swan Lake; 4e, Norbert Delaquis, de Lourdes.

Trente-deux équipes furent enregistrées. La dernière équipe à subir une défaite fut celle d'Isabelle Roch.

Le président du Club de curling, M. Louis Chabbert, au nom du comité, félicite et remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps et les commerçants qui ont fourni des prix pour assurer le succès de ce bonspiel. Des remerciements vont aux demoiselles et aux dames qui ont servi les goûters, ainsi qu'à MM. Irénée Teffaine et Gabriel Coutant, gardiens en charge du tournoi. Des félicitations furent exprimées par les "curlers" pour l'hospitalité reçue. Ils font remarquer que les "glaces" étaient en bon état. De plus, durant la belle soirée sociale, tout se passa dans la gaieté et tous retournèrent chez eux enchantés de l'ambiance amicale. Avec la coopération de tous, le bonspiel fut une grande réussite.

Autre bonspiel

Les 30 et 31 janvier eut lieu le bonspiel annuel de "Massey-Ferguson". Quinze équipes y prirent part. Les villages représentés étaient: Altamont, Somerset, Swan Lake, Treherne, Rathwell et Notre-Dame. L'équipe d'Antoine Charrière, de Lourdes, composée de L. Hague, Marcel Charrière et Pierre Badiou, remporta la victoire. Cette équipe se rendra à Morden prochainement pour la compétition provinciale.

MM. Marcel et Lionel Deroche, représentants de Massey-Ferguson, remercient cordialement les équipes qui ont participé à ce tournoi.

Bienvenue

Bienvenue aux nouveaux arrivés dans la paroisse: Mme G. McCarthy, qui devient ménagère au presbytère; M. et Mme Emmanuel Briscese, jeune couple nouvellement arrivé de l'Italie (M. Briscese est mécanicien au garage Delaquis); la famille Antonio Labossière, qui arrive de Letellier. M. Labossière remplace M. Marcel Beaudry à l'élévateur du Wheat Pool. M. Beaudry devient administrateur du Foyer Notre-Dame après 17 ans de service à l'élévateur. Il était très actif à l'avancement du district et son dévouement en fut la preuve.

Gouret

Malgré le manque de glace chez nous, nos joueurs de gouret font bonne figure ailleurs. Dimanche dernier, l'équipe de l'école secondaire remporta la victoire à St-Claude par un pointage de 4 à 2. Les joueurs de l'équipe senior, affiliés aux voltigeurs de Somerset, se distinguent également. Ils sont: Pierre Marcon, Jean-Charles Poirier, Réal Avanthay, Maurice et Albert Brunelle et Réal Augert. Allez-y les gars, du courage. A nous d'aller les encourager.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Louis Fouasse, M. et Mme Paul Magne et M. Clément Collet, hospitalisés à St-Claude, ainsi qu'à Mmes J. Badiou, Rosa Roch, Gabriel Delaquis, Pierre Lesage et Elodie Moreau, MM. Elie Marcon et Tom Barress, patients à l'hôpital local.

Bingo

Résultats de la soirée de bingo du 21 janvier: le lot de $50.00 fut gagné par M. Olli Brown, de Manitou; prix de $10.00, Mme H. Knibbs (2 bingo), de Holland, Mmes M. Lawrence et M. Meison, de Treherne, Mme Mel Murdy (2), de Manitou, Mlle Nicole Delaquis, Mmes Albert Delaquis et Victor Ferrand, MM. Olli Brown, de Manitou, et E. Jackson, de Treherne; $5.00, Mlle Mariline Badiou, Mme Victor Muller, Mme H. Knibbs, de Holland, Mme H. Mitchess, d'Edwin, et M. E. Brown, de Manitou; $4.00, Mlle Lilliane Dupasquier, Mme Albert Augert et M. Marcel Mabon. Les prix d'entrée allèrent à Mmes H. Knibbs et I. Grift, de Holland.

Résultats de la soirée de bingo du 4 février: le lot de $50.00 fut gagné par Mme W. Henders, de Treherne; prix de $10.00, Mlle Marie-Ange Pantel et Mlle Odette, de Bruxelles, Mme Myrtle Earle (2 bingo), de Treherne, Mme Denis Bibault (2), Mme Roland Brouzes, MM. Marcel Mabon, Victor Ferrand et Roger Rondeau, de Cardinal; $5.00, Mlle Marie-A. Pantel, Mmes Jean Brisson, Jean-Baptiste Pantel, Albert Delaquis et E. Lawrence, de Terherne, et M. Harry Knibbs, de Holland; $4.00, Mmes J.-B. Pantel et H. Swayze, de Manitou, et M. Jacques Delaquis. Les prix d'entrée furent décernés à Mme E. Payette, de Somerset, et M. Olli Brown, de Manitou.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 18 février, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 54 numéros.

Curling

Au bonspiel des dames tenu les 3 et 4 février à Somerset, une équipe locale, composée de Mmes Isabelle Roch, Annette Beaudry et Antonio Labossière et Mlle Angèle Augert, y participa. Elle reçut le 2e prix de la 2e compétition.

Municipalité Rurale de TACHÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES QUE LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE a l'intention de transformer les régions décrites ci-dessous, situées dans ladite Municipalité, en District Local d'amélioration, à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés tels que délimités dans la sous-section 1 de la section 692 de l'Acte Municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains, tel qu'indiqué dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale, présente une requête contre, dans un délai de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

"Toutes ces parties des lots de Rivière cinquante-deux à cinquante-sept, les deux inclusivement, de la paroisse de Lorette, au Manitoba, selon un plan de celle-ci immatriculé au Bureau des Titres et des Terres de Winnipeg comme no 5597, qui s'étendent au sud d'une ligne tirée au nord de, parallèle à, et distante de quinze cents pieds mesurés le long des bornes entre lesdits lots de rivière à partir de la limite sud du Chemin Dawson tel que ledit chemin est indiqué sur un plan immatriculé dans ledit bureau comme no 2124"

ET DE PLUS PRENEZ AVIS qu'après la création de ce District Local no 1 d'amélioration, tel qu'indiqué ci-dessus, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché a l'intention de construire et d'installer un système d'égouts dans cette partie de ladite Municipalité Rurale, plus particulièrement décrite sur un plan classé dans le Bureau du secrétaire-trésorier au bureau municipal de Lorette, Manitoba, le coût net de ces travaux est estimé à ($135,000) devant être financé sur une période de vingt ans d'après un taux spécial de (35c) du pied de façade sur tous les terrains de frontage ou aboutissant sur l'amélioration avec solde du montant requis pour principal et intérêt étant perçu chaque année sur tous les terrains taxatifs à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés selon la sous-section 692 de l'Acte municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains telle qu'indiquée dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Taché ne présente une requête contre, dans le mois qui suivra la date de publication de cet avis.

ET AVIS EST DE PLUS DONNE que selon les règlements de l'Acte Municipal, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché siègera comme Cour de Revision en la salle du Conseil de la Municipalité Rurale de Taché, à Lorette, Manitoba, le lundi 11 mars 1968 à 2 h. de l'après-midi, afin d'entendre:

1) Toutes plaintes contre les taxes qu'on se propose d'imposer, de la part de personnes dont les propriétés ne donnent pas sur ou n'aboutissent pas sur les secteurs qu'on doit améliorer.

2) Toutes plaintes contre les limites de façade établies d'après le règlement no 1162 selon l'article 710 de l'Acte municipal.

DATE ce 2e jour de février 1968.

E. J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

The Rural Municipality of TACHE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to form the following described areas situated in the said Municipality into a Local Improvement District unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality petition the Council against it within four weeks after the first publication of this Notice:

"All those portions of River Lots Fifty-two to Fifty-seven, both inclusive, of the Parish of Lorette, in Manitoba, according to a plan of same registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 5597, that lie to the South of a line drawn North of, parallel to and distant fifteen hundred feet measured along the boundaries between said river lots from the Northern limit of Dawson Road as the said road is shewn on a plan registered in the said office as No. 2124."

AND TAKE FURTHER NOTICE that after the creation of the Local Improvement District No. 1 as above set out, the Council of THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to proceed with the construction and installation of a sewage disposal system in that part of the said Rural Municipality more particularly set out on a Plan on file in the Office of the Secretary-Treasurer at the Municipal Office, Lorette, Manitoba, the estimated net cost thereof, namely ($135,000.00), to be financed over a period of twenty years by a special frontage rate of (35) cents per front foot upon all lands fronting or abutting on the improvement with the balance of the requirements for principal and interest being levied in each year upon all the ratable lands in Local Improvement District No. 1 unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act, representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality of Tache petition the Council against the same within one month after the first publication of this Notice:

AND TAKE FURTHER NOTICE that, pursuant to the provisions of Section 696 of The Municipal Act, the Council of the Rural Municipality of Tache will sit as a Court of Revision in the Council Chamber of The Rural Municipality of Tache at Lorette, Manitoba, on Monday the 11th day of March, A.D. 1968, at 2:00 o'clock in the afternoon to hear:

1) any complaints against the proposed levies in respect to those persons not fronting or abutting on the proposed improvement.

2) any complaints against frontages established under By-law No. 1162 in accordance with Section 710 of The Municipal Act.

DATED this 2nd day of February, A.D. 1968.

E. J. Laurin,
Secretary-Treasurer,
The Rural Municipality of Tache.

St-Lazare

Visite du Cercle Molière

Le Cercle Molière sera à St-Lazare le samedi 10 février, à 8 h. du soir. On y jouera "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas.

La soirée aura lieu dans la salle dite "la Vieille Eglise".

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à Mme Amédée Collette, retournée à l'hôpital de Morris, ainsi qu'à tous ceux qui souffrent de la grippe à la maison.



M. Léon Kenny, président de la Caisse Populaire de St-Norbert, reçoit des mains de M. Bernard Martin, gérant de la Credit Union League, un certificat de félicitations adressé à la Caisse de St-Norbert à l'occasion de son 25e anniversaire de fondation.
(Photo Perrin du Manitoba)



M. et Mme André Rousseau détiennent les carnets 1 et 2 de la Caisse Populaire de St-Norbert, indiquant par là qu'ils ont été les premiers à devenir membres de cette caisse, il y a 25 ans.
(Photo Perrin du Manitoba)

La Caisse Populaire de St-Norbert atteint 25 ans et un demi-million d'actif

Deux cents convives se sont réunis en la Salle Ritchot de St-Norbert pour fêter, le 2 février dernier, le 25e anniversaire de fondation de la Caisse Populaire de l'endroit.

Parmi les invités d'honneur on remarquait: le maire de Fort Garry, M. R. A. Wankling, M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe et fondateur des Caisses Populaires Desjardins au Manitoba, M. D. Chase, directeur du Département manitobain de la Coopérative et des Caisses de crédit, M. B. Martin, gérant de la Credit Union League, M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires, ainsi que M. l'abbé Léo Couture, curé de St-Norbert, et MM. Léon Kenny et Paul Beaumont, respectivement président et gérant de la Caisse Populaire de St-Norbert, et M. Conrad Wyrzykowski, conseiller légal. Durant le banquet, on fit lecture de télégrammes de souhaits envoyés par l'honorable Roger Teillet, ministre des Anciens combattants et député fédéral de St-Boniface, par M. Bud Sherman, député fédéral de Winnipeg-Sud, et par l'honorable S. Lyons, procureur de la province et député provincial de Fort Garry. M. Joseph Campeau, du Comité de Crédit, agissait comme maître de cérémonies.

Historique

C'est le 3 février 1943 que la Caisse Populaire de St-Norbert recevait du gouvernement manitobain sa chartre de fondation. Elle ne comptait alors qu'une poignée de membres dont ses quatre fondateurs M. l'abbé Adélard Couture, MM. Gabriel Cloutier, André Rousseau et Fernand Champagne. A l'exception de ce dernier, retenu chez lui par la maladie, tous étaient de la fête du 25e anniversaire et reçurent à cette occasion un certificat de mérite.

La Caisse Populaire de St-Norbert connut des débuts très lents et une longue période de stagnation. Ce n'est que depuis cinq ans environ, c'est-à-dire à partir du moment où elle ouvrit ses portes à tous les résidents de St-Norbert et s'affilia à la Credit Union League, qu'elle se mit à progresser à un rythme accéléré. En cinq ans, son actif passa de $80,000 à $501,000.

Elle compte actuellement 561 membres dont 120 se sont inscrits depuis juin 1967, date où la caisse intégra son nouvel immeuble sur la route Pembina.

Les conférenciers

Invité à adresser la parole à la fin du banquet, M. B. Martin, gérant de la Credit Union League, fit remarquer qu'aucune collectivité ne peut s'accroître et se développer sans une solide organisation financière à la base. Il faut, pour prospérer, un endroit où le crédit sera accessible à tous, à des taux raisonnables.

Cependant, a-t-il ajouté, cela n'est possible, que si toute la population dépasse le stage de la méfiance et se met à travailler ensemble, dans la confiance mutuelle.

En terminant, M. Martin a exhorté ses auditeurs à se faire, en 1968, les protagonistes du mouvement des caisses de crédit à base de coopération.

M. Joseph Chabalier, inspecteur des caisses populaires, rendant hommage aux fondateurs de la Caisse de St-Norbert, fit remarquer combien leur philosophie de la coopération était nouvelle pour l'époque, combien elle devait leur attirer de critiques et de déboires. Mais grâce à leur persévérance et à leur bonne volonté, la Caisse de St-Norbert a réussi à sortir des premières années difficiles.

Développant ensuite les grands principes qui doivent inspirer toute caisse et ses sociétaires, M. Chabalier se dit persuadé que la fin d'une caisse ne se justifie pas uniquement par l'accumulation de grosses sommes dans le but d'attirer plus de membres. Cette méthode, a-t-il ajouté, ne forme pas les membres. Ce qu'il faut chercher tout d'abord, c'est de former les membres à l'esprit coopératif et non d'établir une société de financement. Selon lui, il est plus facile d'enseigner l'économie, l'épargne et le sens de la coopération quand les membres d'une caisse appartiennent à un groupe homogène, dans l'occurence à une paroisse de langue française.

Il conclut en souhaitant à la Caisse de St-Norbert que ses vingt-cinq prochaines années progressent dans un véritable esprit d'entraide fraternelle.

Après le banquet, il y eut la réunion annuelle de la Caisse où l'on procéda à l'adoption des différents rapports de l'année ainsi qu'à l'élection de certains membres du conseil de direction. MM. Léon Kenny et Jean-Guy Gratton furent réélus président et vice-président.

Le programme de la fête s'est terminée par une soirée dansante.



Scène du banquet de 25e anniversaire de la Caisse de St-Norbert. Plus de 200 personnes s'étaient réunies pour la circonstance en la salle Ritchot de St-Norbert.
(Photo Perrin du Manitoba)

Transcona

Shower de l'église

Le dimanche 28 janvier, aux rues verglacées, eut lieu le Shower Annuel de l'église l'Assomption. Un bon nombre de dames se sont rendues pour jouir d'une agréable soirée. Plusieurs beaux cadeaux furent ouverts par la présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, Mmes A. Comeault, assisté de M. l'abbé A.-J. St-Laurent, curé. Les jeux mouvementés qui suivirent firent l'amusement de toutes. Mme P.-E. Carrière, dont les talents musicaux sont connus, mena quelques rondes de chansons à répondre. Les prix aux jeux et à l'entrée furent gagnés par Mmes B. Bélanger, S. Dion et P.-E. Carrière. La présidente adressa des mots de remerciement à tous les donateurs ainsi qu'à Mlle A. Fillion et à son comité d'organisation. M. le curé réitéra les remerciements et ajouta à sa façon quelques anecdotes humoristiques. Le tout se termina par un succulent goûter.

Votre rapport madame

Un panel intitulé "Votre Rapport Madame" sera présenté lors de la prochaine réunion mensuelle de La Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale l'Assomption, le mercredi 14 février en la salle paroissiale, 609, rue Leola, à Transcona. La réunion d'affaires courantes débutera à 8 h. précises, et le programme genre panel, à 9 h. Les invités d'honneur seront Mlle Priscille Cormier, institutrice à l'école Taché, qui fut pendant environ 14 ans correspondante à La Liberté et Le Patriote pour la paroisse de La Salle; Mlle Laurette Alarie, institutrice à l'école du Précieux-Sang, qui fut secrétaire de l'A.E.C.F.M. pendant 4 ans; le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., rédacteur en chef du journal La Liberté et Le Patriote. Poseront les questions, Mme R. Therrien, présidente du comité de presse et publicité du Conseil Diocésain de la L.F.C., et Mlle H. Blais, du comité de presse de la paroisse, qui agira aussi en qualité de modératrice.

Les questions porteront sur la façon de préparer un rapport intéressant soit de présidente de comité, soit de procès-verbaux, ou encore de chroniques aux journaux. Les membres des autres sections de la Ligue seront aussi les bienvenues; il y aura goûter spécial à l'occasion de la St-Valentin et prix d'entrée. Qu'on se passe le mot pour le 14 février à Transcona.

Parties de cartes

Une 2e série de parties de cartes se prépare en la salle paroissiale de l'Assomption pour les dimanches 18 février, 3 et 17 mars, à 8 h. p.m. L'entrée est de 50c avec goûter servi. Bienvenue à tous!

Somerset

Filles d'Isabelle Bingo

Nous aimerions rappeler à la population de Somerset et des paroisses voisines que les Filles d'Isabelle sont à organiser une soirée de bingo pour le dimanche 11 février. Il y aura de beaux prix et le tirage d'un panier de provisions d'une valeur de $20.00. Que toutes les Filles d'Isabelle soient présentes et qu'elles amènent leurs amis.

Nous vous donnons rendez-vous à la salle paroissiale de Somerset pour le dimanche 11 février à huit heures précises.

Bonspiel

Treize équipes ont pris part au 4e bonspiel annuel qui eut lieu le 21 janvier.

Les gagnants furent: 1re compétition — 1er prix, équipe composée de Ruth et Paul Thevenot, Ida et Thomas Rheault; 2e prix, équipe composée de Lorraine et Orlando Girouard, Laurette Labossière et M. l'abbé Bélanger; 3e prix, équipe composée d'Alice et Emile Van-Deynze, Rose-Alma et Clément Labossière; 4e prix, équipe composée de Monique et Paul Messner, Emma et René Rondeau. 2e compétition — 1er prix, équipe composée d'Aldéa et Rémi Weicker, Anita et George Droux; 2e prix, équipe composée de Cécile et Michel Picton, Cécile et Wilfred Raine; 3e prix, équipe composée de Patricia Lafrenière, Yvette Leblanc, Linda et Richard Grenier; 4e prix, équipe composée de Doreen et Etienne Grenier, Victorine et Léon Cousin.

La rédactrice

St-Norbert

A.E.C.F.M.

Le 1er février eut lieu, à St-Norbert, la première réunion d'adultes et jeunes. Le but était de mieux se connaître et de fonder une organisation afin d'établir un dialogue entre parents et jeunes et ainsi épanouir la culture française au Manitoba. Nous croyons que ceci serait un excellent moyen de changer la présente société anonyme en une société idéale et vivante. Il fut mention du système d'annonces.

A St-Norbert, les gens sont avertis dans leur bulletin paroissial ou à la fin des messes le dimanche de la date des réunions. Ce qui est regrettable est que certaines personnes pensent que de telles réunions ne sont que pour un groupe en particulier et alors négligent de s'y rendre.

Malgré que les activités des adultes n'ont pas encore été choisies, nous mentionnons celles des jeunes: un ciné-club, une boite à chansons et un club de disques.

Nous constatons avec regret que les gens ont l'impression que si le tout se déroule en français, ce n'est pas drôle et que c'est peine perdu d'y assister. Nous, français du Manitoba, sommes résolus à changer cette attitude.

Comme toujours le problème de chefs surgit. Qui? Après discussion, il fut décidé que la personne en charge des J.F.M. prendrait la position respective dans notre nouveau comité de l'A.E.C.F.M. et pourrait nommer une personne en charge du ciné-club et des disques. Ainsi le devoir de l'exécutif sera allégé.

Nous demandons à d'autres ciné-clubs au Manitoba, qui ont déjà fait leur preuve, de bien vouloir nous renseigner à ce sujet.

Enfin, nous invitons toutes les personnes d'expression française, à St-Norbert, à assister à nos réunions et à nos activités qui auront lieu prochainement.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Ste-Rose.

MM. Emile Pinette, Ernest et Arthur Gagnon, Emile Thibodeau et Gérald Pinette, tous de Winnipeg, passèrent dernièrement chez leurs parents.

M. Gilbert L'Heureux est retourné à son emploi à Winnipeg après avoir passé une semaine chez ses parents.

M. André LaBelle est allé conduire à Winnipeg Mme M.-Reine Ste-Marie, ainsi que Pierrette et Jacques Ste-Marie, qui visitèrent leur nombreuse parenté à Ste-Rose, Laurier, McCreary et Ste-Amélie durant quatre semaines. Ils devaient passer quelques jours chez leurs parents à St-Boniface et St-Vital avant de reprendre le train pour Montréal.

Le Bildo qui a été remis aura lieu le dimanche 11 février à Ste-Amélie, à 8 h. Bienvenue à tous.

M. et Mme Joe Verhaeghe et leur famille, de Dauphin, rendaient visite à M. et Mme G. Verhaeghe et leur famille, le dimanche 4 février.

St-Pierre

Education sexuelle

Le mardi 23 janvier, une soirée des plus intéressantes était présentée aux parents et professeurs de la région. M. l'abbé Raymond Roy, du Petit Séminaire, et M. le docteur Clément Lavoie, de St-Boniface, entretinrent l'auditoire sur l'important sujet de l'éducation sexuelle. Cette soirée, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques conjointement avec les Chevaliers de Colomb, et la Division Scolaire, fit voir l'importance d'une bonne éducation sexuelle; la façon de la donner et les résultats qu'on peut en attendre.

M. le docteur Lavoie présenta tout d'abord une synthèse de la sexualité au plan biologique. M. l'abbé Roy expliqua la sexualité au plan affectif et spirituel.

La session de questions et réponses permit aux conférenciers de donner des précisions importantes et pratiques. Ce fut une soirée très enrichissantes pour tous.

Merci et félicitations aux conférenciers et aux gens qui ont bravé la tempête pour venir si nombreux. L'on comptait près de 150 personnes qui profitèrent de cette soirée. Merci aussi aux organisateurs pour l'heureuse initiative.

L.F.C.

La Ligue continue ses réunions régulières et tiendra la prochaine réunion le 13 février au gymnase. A la réunion, on se propose d'intéresser toutes les dames puisqu'on y discutera du "Statut de la femme". Ce sujet d'actualité, qui tient la manchette de tant de revues et journaux, est-il connu de nous? . . . Est-on au courant des changements aux lois concernant la femme? . . . Quelles sont ces lois? Que de questions l'on se pose. Il sera intéressant d'essayer d'y répondre et de se renseigner. Toutes les dames de la paroisse sont encouragées à y assister nombreuses. C'est un rendez-vous pour le 13 février.

A l'usine General Motors d'Oshawa, on construit plus de voitures que dans toute autre usine canadienne.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.09—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique; sportive locale
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.06—De tout et de rien; Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1060
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles; Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Les affaires de l'Etat
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI

7.30—Vacances autour du monde (local)
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous

JEUDI

7.00—Partie de hockey
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI

7.30—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.06—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.06—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi; Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio-Samedi; Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.06—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles, pensée du soir et fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Partie de hockey
8.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

La Broquerie

Hockey

Ligue Provencher — Le 27 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 8, Letellier 1; le 3 février, à Letellier, La Broquerie 6, Letellier 4; le 4 février, à Dominion City, La Broquerie 6, Dominion City 4.

Ligue Hanover-Taché — Le 17 janvier, à Lorette, La Broquerie 9, Lorette 6; le 28 janvier, à Ste-Anne, Anola 7, La Broquerie 0; le 29 janvier, à Niverville, La Broquerie 5, Ste-Agathe 2; le 2 février, à La Broquerie, Steinbach 15, La Broquerie 2.

Division Midget — Le 13 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 8, Ile-des-Chênes 6; le 24 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 9, Lorette 3; le 3 février, à La Broquerie, Ste-Anne 10, La Broquerie 4.

Division Pee Wee — Le 27 janvier, au local, Maple Leafs 3, Canadiens 1; le 3 février, au local, Canadiens 3, Maple Leafs 2.

Division Bantam — Le 13 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 9, Ile-des-Chênes 4; le 20 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 4, Ile-des-Chênes 4; le 24 janvier, à La Broquerie 6, Lorette 0; le 27 janvier, à Lorette, La Broquerie 6, Lorette 3; le 3 février, à La Broquerie, La Broquerie 4, Ste-Anne 3.

Attention

Le Carnaval de La Broquerie aura lieu cette année les 1er, 2 et 3 mars. Il y aura hockey les vendredi et dimanche soir, ainsi qu'une soirée mascarade le samedi soir. De beaux prix seront offerts. Réservez cette fin de semaine; il y aura des amusements pour tous. Suivez bien les annonces dans La Liberté et le Patriote.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Louis Girardin, Aimé Vielfaure et Léo Fréchette, ainsi qu'à M. Louis Lévesque, tous hospitalisés ou en convalescence à la maison.

Soirée-variété

Le samedi 3 février, à la salle de l'aréna, avait lieu une soirée sociale, organisée par la Société St-Jean-Baptiste pour les jeunes. Figurait au programme de la musique du bon vieux temps, des chants interprétés par des talents locaux et de la musique à go-go, bien entendu. Les jeunes eurent le plaisir d'exécuter des danses carrées avec leurs parents. Les plus âgés se firent un plaisir de diriger les différentes chaînes. Jeunes et vieux s'amusèrent à coeur joie. Ray et ses Minestrels firent les frais de la musique.

Pour terminer la soirée, un délicieux goûter fut servi.

Dunrea

Va-et-vient

MM. et Mmes Stéphane Maurice et Philippe Bisson se sont rendus dernièrement à Radville, Sask., où ils ont fait une visite-surprise à M. et Mme Louis Colbe ainsi qu'à la famille Jean Maurice. Ce fut un plaisir réciproque pour tous.

Statistiques paroissiales

Au cours de l'année écoulée il y eut 21 baptêmes dont 19 d'enfants et deux d'adultes, 9 mariages et 5 funérailles, 33 premiers communiants, 989 communions portées aux malades. Le sacrement des malades fut administré à 12 mourants avec bénédiction apostolique. Ceci s'applique à cette localité seulement à l'exception des communions aux malades dans les hôpitaux environnants.

Le zèle du pasteur s'est étendu aussi aux missions adjacentes de Baldur, Glenboro et Killarney pour les messes dominicales, catéchisme, etc.

Syndic

A l'issue de son mandat comme syndic, M. George Cuveliers, qui est maintenant maire de la municipalité, voulut bien remercier M. le curé pour les heureuses expériences acquises à son contact au cours de leurs différentes réunions, puis les autres syndics et ceux qui collaborèrent avec lui pendant ces quelques années où tant de travaux importants furent exécutés tant à l'église qu'au presbytère, la salle paroissiale et au cimetière, grâce à la bonne entente existant entre tous.

Il demande à tous les paroissiens de donner au nouveau syndic, M. Basil Spurrill, la même collaboration qu'il reçut lui-même, le félicitant à l'occasion de son élection. Il ajoute en plus: "J'espère avoir fait mon devoir complet comme aide à mon église, ma paroisse et mes contitoyens". Nobles pensées d'un vrai chrétien!

Ste-Agathe

Anciens combattants

Depuis l'assemblée annuelle des Anciens combattants de Ste-Agathe no 304, du 27 janvier, le nouvel exécutif se compose de l'ancien président, M. Albert Brisson; du président élu M. Ivan Weir; du vice-président, M. Norman Garrett; de MM. Jim Weir, Elie Dorge, Ernie Reid et Auguste Gauthier, en charge des amusements; M. François Phaneuf, des sports; M. Hilaire Gratton, secrétaire, et M. Albert Dorge, trésorier.

Le nouveau président, M. I. Weir, s'enrôla dans l'Aviation canadienne en 1940, fut transféré dans les Forces américaines en 1941 et servit jusqu'à la fin de la guerre. M. Weir est fermier résidant à Ste-Agathe depuis 1946.

Les Vétérans annoncent leur bonspiel pour les 16 et 17 février.

Çà et là

Un grand nombre de paroissiens ont rendu récemment un dernier hommage de bons voisins et amis de St-Adolphe en assistant à leur service funèbre dont celui de Mme Edmond Brodeur le 27 janvier et de M. Pierre Delorme le 1er février.

M. François Héroux est patient à l'hôpital de Morris depuis le 25 janvier. Mme Marcel Brémaud l'est depuis le 29 janvier.

Mlle Marie-Marthe Joyal a subi une opération le 27 janvier à l'hôpital général St-Boniface.

Félicitations à M. David Lemoine qui a été élu syndic.

M. Edmond Guertin, de Ste-Agathe, a assisté du 25 au 27 janvier à la "Canadian Education Showplace" qui eut lieu à Toronto. M. Guertin y représentait la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

Lorette

L.F.C.

Ce jeudi 8 février, la Ligue des Femmes Catholiques tiendra sa réunion mensuelle. Cette fois, le programme d'action sociale, sous la direction de Mme Thérèse Jeanson, sera très intéressant. Deux membres du Service social (Children's Aid Society) de St-Boniface ont été invités et présenteront un film sur un sujet qui intéressera toutes les dames de la paroisse — membres ou non-membres. M. Desrochers et Mme Gordon parleront sur l'adoption et le placement d'enfants de 7 à 16 ans, même temporairement dans les familles. Ils expliqueront les avantages à trouver un foyer à ces enfants infortunés et mentionneront les conditions requises.

Donc, on vous invite à venir en grand nombre à 9 h. 15 p.m. à la salle paroissiale pour renseignements sur le placement de ces enfants. Ils ont besoin de plusieurs foyers, car leur nombre va toujours grandissant et les conditions de placement sont un peu changées.

Çà et là

Les membres du Centre sportif organisent le Carnaval annuel qui aura lieu les 8, 9 et 10 mars. Les candidates choisies sont Monique Désorcy, de l'école élémentaire et fille de M. et Mme Gérard Désorcy, et Eldya Wright, de l'Institut collégial Lorette Centre et fille de M. et Mme R. Wright, de Lorette. On compte sur l'appui de tous pour le succès de ce carnaval.

La Caisse Populaire tiendra sa réunion annuelle le lundi 19 février, Avis aux intéressés.

Le dimanche 11 février aura lieu une partie de cartes organisée par la Ligue des Femmes Catholiques au profit des missions du Brésil. Le public est invité à venir encourager cette belle oeuvre. Un prix de ponctualité sera tiré à 8 h. p.m. à la salle paroissiale. On vous promet aussi de beaux prix pour cartes, quelques rondes de bingo, entrée et autres. On attend en grand nombre les gens de Lorette et des paroisses environnantes. Bienvenue à tous. Un délicieux goûter terminera l'assemblée.

St-Adolphe

Hockey

Le mardi 30 janvier, St-Adolphe rencontrait l'équipe de hockey de Ste-Anne. Par sympathie pour l'équipe de Ste-Anne, les "Royals" de St-Adolphe avaient accepté de remettre à plus tard, pour raison valable, la partie qui devait avoir lieu le 20 décembre dernier. La partie fut donc remise au 30 janvier. Pour une raison aussi importante, St-Adolphe demanda à Ste-Anne de remettre encore à plus tard cette partie, mais l'équipe de Ste-Anne ne fut pas aussi sympathique et refusa.

L'équipe de St-Adolphe, un peu boiteuse à cause de l'absence de plusieurs joueurs en deuil, dut faire face à l'équipe de Ste-Anne très bien préparée. St-Adolphe perdit la partie au compte de 10 à 5. Jean LeGal, David Milette, Jos. Brodeur, Roger LeGal et Bernard Théoret comptèrent chacun un but pour St-Adolphe.

Le dimanche 4 février, les "Royals" se rendaient à St-Pierre pour rencontrer Otterburne une deuxième fois. Daniel Lagassé et Jean LeGal comptèrent chacun deux buts, alors que Roland Perron, Hubert Delorme et David Milette en comptèrent chacun un. St-Adolphe remporta donc la victoire avec un pointage de 7 à 4.

Remerciements

Les enfants de M. Edouard Delorme remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur père. Un merci spécial à M. l'abbé J. Choiselat, curé, aux enfants de choeur, au choeur de chant et à l'organiste.

L'université de Rwanda: joyau de l'aide du B.A.E. en Afrique francophone

En vertu d'un accord culturel nouveau signé en 1967, l'assistance canadienne à l'Université Nationale du Rwanda est désormais établie sur une base quinquennale. La contribution annuelle du Bureau de l'Aide extérieure doit être fixée de façon à ne pas dépasser un plafond de $750,000. Mais des clauses de l'entente liant son versement à celui d'une contrepartie rwandaise s'accroissant d'année en année, le financement de l'institution se trouvera de la sorte stabilisé tout en favorisant une reprise éventuelle et normale de cette charge par les autorités de Kigali, capitale du pays.

Pour le Bureau canadien de l'Aide extérieure, la république africaine du Rwanda est le pays où a été créé, en quatre ans, le joyau de l'assistance technique et culturelle du Canada en Afrique francophone: l'Université Nationale du Rwanda.

Encore aujourd'hui, le recteur de l'université est le même T.R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., qui, en mai 1963, par l'entremise et avec le concours du B.A.E., se mit à la disposition du Rwanda pour établir, à Butare, une des huit préfectures du pays, l'institution d'enseignement supérieur dont devait se doter cette nouvelle république africaine. Dès le mois de novembre 1963, l'Université Nationale du Rwanda ouvrait ses portes.

Depuis cette date jusqu'à la fin de l'année scolaire de 1966-1967, le Canada a dépensé $1,925,250 pour aider l'université à s'établir et à se développer. Celle-ci, en 1967-1968, a pu accueillir 130 étudiants dans ses facultés.

En plus du T.R.P. Lévesque, éducateur québécois bien connu, le Québec ayant fourni la plupart des cadres administratifs et professoraux de l'institution rwandaise, celle-ci a toujours suscité un intérêt particulier dans l'opinion canadienne-française.

La contribution canadienne en assistance technique proprement dite comporte l'envoi de personnel d'administration et de personnel enseignant pour la faculté des Sciences — qui offre parallèlement un programme d'études menant à un diplôme intermédiaire en agriculture — la faculté des Lettres et la faculté des Sciences sociales, ainsi que pour le département de l'Extension et l'Institut d'éducation. En contribuant pour sa part au développement d'une faculté de Médecine et d'un hôpital universitaire, la Belgique donne à l'entreprise un caractère international qui en souligne l'importance et qui lui vaut aussi un apport d'assistance française et américaine.

Un aspect complémentaire extrêmement important du programme d'assistance canadien est la facilité offerte, par le Bureau de l'Aide extérieure du Canada, à des diplômes de l'Université Nationale du Rwanda de parachever leur formation spécialisée au Canada. Le but de ces bourses, tout comme celui de l'université elle-même, est de préparer le plus rapidement et le plus efficacement possible le personnel rwandais de relève.

L'exécution des clauses financières nouvelles de la convention canado-rwandaise est suivie et contrôlée sur place par le conseiller envoyé par le Bureau de l'Aide extérieure comme administrateur et trésorier de l'université: actuellement M. Yvan Gaudette, qui était jusqu'ici comptable agréé au Cap-de-la-Madeleine et professeur de comptabilité au Centre universitaire de Trois-Rivières, affilié à l'université Laval de Québec. Précédemment, M. Gaudette fut durant deux ans administrateur de l'Université d'Addis-Abéba, en Ethiopie, après y avoir enseigné les sciences commerciales pendant trois ans.

En tant que conseiller financier spécial du gouvernement canadien au Rwanda, c'est à M. Gaudette qu'il appartient de libérer pour l'université les fonds d'assistance versés tous les trois mois, en dollars, par le Canada à un compte spécial ouvert au nom du gouvernement canadien à la Banque Nationale du Rwanda dès que la contrepartie rwandaise convenue a elle-même été versée à la même banque au nom de l'université. De 1967 à 1971, la contrepartie rwandaise augmentera régulièrement, d'année en année, et aura atteint, à la fin de cette période, un montant de plus de deux millions de francs rwandais. La contribution canadienne, elle, est de l'ordre maximum de $750,000 par année suivant le nouveau programme quinquennal.

Bien qu'avec ses 3,200,000 habitants sur un territoire de 10,130 milles carrés, le Rwanda possède la densité de population la plus élevée du continent africain, cette population se distingue par une extrême dispersion qui limite l'existence même des villages en même temps que les sources ordinaires qui alimentent le budget d'un Etat. Kigali, la capitale, compte 16,000 habitants et Butare, 4,200. Jusqu'à 1961 une minorité tutsi — d'anciens envahisseurs chamito-nilotiques de très haute taille, souvent supérieure à 6 pieds et 7 pouces — a maintenu le pays et sa majorité hutu sous un régime d'économie de pure subsistance. Avec des revenus nationaux ainsi limités, le gouvernement rwandais doit donc compter sur une aide extérieure importante pour développer un pays au climat agréable et propice aux cultures industrielles.

Situé au coeur de l'Afrique, avec pour voisins le Congo-Kinshasa, le Burundi, la Tanzanie et l'Ouganda, cet ancien territoire sous tutelle de l'ONU et sous administration belge, a voulu, dès la proclamation de son indépendance, le 1er juillet 1962, se donner les moyens de former les cadres supérieurs nécessaires à son administration et à son développement économique et socio-culturel.

Pour l'aider à atteindre ce but et à se créer une université nationale, le Bureau de l'Aide extérieure a immédiatement offert une subvention de $52,119 pour l'année 1963-1964. L'assistance s'est poursuivie: $162,957 pour 1964-1965; $930,570 pour 1965-1966 et $679,612 pour 1966-1967.

Une partie de ces crédits a été consacrée à diverses constructions et installations matérielles, mais la plus importante a été réservée pour le corps enseignant et le personnel administratif de l'université. Le nombre des professeurs et administrateurs universitaires canadiens fut de 23 dès l'année scolaire de 1964-1965. Il passa à 36 l'année suivante.

Avec le vice-recteur de l'université, un dominicain canadien, le T.R.P. Pierre J. Crépeau, o.p., le nombre de ces coopérants du B.A.E. en 1966-1967 a été de 29, dont plusieurs accompagnés de leurs femmes et enfants.

(Bureau de l'Aide Extérieure)

Saint-Léon perd son dernier pionnier avec la mort de M. Joseph-A. Labossière

ST-LEON — La paroisse-mère de la Montagne Pembina, St-Léon, a vécu une date qui restera mémorable sinon historique le mardi 23 janvier: M. Joseph-Adélard Labossière est décédé, à l'âge de 91 ans, après quelques heures de maladie. Il était non seulement l'aîné de la place, mais le seul qui avait vécu et surtout pouvait raconter avec minutie et fidélité les premières années de St-Léon. Il y était arrivé avec son père au printemps de 1880, malgré son jeune âge, avait observé quantité d'événements, de gestes, qu'il se plaisait à décrire aux plus jeunes générations. Avec lui, le milieu semblait encore jeune, tant les souvenirs du passé étaient rappelés avec justesse et intérêt: voyages à pied à Emerson, feux de forêt, traite avec les Indiens, réactions des gens lors de la pendaison de Riel, etc. C'était un précieux livre vivant d'histoire. Et il vient de partir. St-Léon aura vieilli en ce jour, car il aura perdu le dernier lien vivant avec ses débuts. "Oh, il y a longtemps que je suis dans ce pays-ci", avouait-il récemment. On sentira désormais davantage qu'il y a longtemps que les "Premiers" sont arrivés.

Mais le regret dépasse les motifs historiques. M. J.-A. Labossière était aussi un personnage aimable et édifiant. Modeste et gai à la fois, travailleur et homme résigné dans les malheurs, il avait de cette belle sagesse humaine dont certains vieillards sont modèles. Aîné d'une famille de douze enfants, il a survécu à neuf d'entre eux, acceptant chaque départ comme une offrande à faire. Toute sa vie d'ailleurs était pétrie de sens chrétien. Chaque soir, jusqu'au dernier jour, il récita sa prière à genoux. Chaque Jour de l'An jusqu'au dernier, il accorda la bénédiction paternelle à ses enfants. Cette tradition qu'il avait conservée des ancêtres, il en avait fait une institution familiale très respectée.

Homme de famille, affectionné des siens, il tenait à rendre service plutôt qu'être servi. Il fut gratifié de rare façon, conservant toutes ses facultés et ses sens jusqu'au jours de sa mort. Quelques heures de maladie et il partit discrètement à l'hôpital de Swan Lake où on l'avait transporté.

La foi vaut plus que la vie

Nous devons bien nous persuader d'abord de ceci: que la foi est une forme de pensée qui doit marquer profondément notre mentalité, notre psychologie. Le fait d'être croyant est quelque chose de très sérieux, de vraiment nôtre, intime, personnel, décisif. A partir du jour où nous avons rencontré le Christ dans notre vie (ce fut le jour de notre baptême ou le jour de notre conversion), celle-ci lui a été incorporée; elle n'a plus d'autre préoccupation que d'être chrétienne, sous peine de déchoir, de trahir non seulement le Christ, mais nous-mêmes, notre conscience, notre vie.

Les générations vraiment chrétiennes l'ont bien compris. Quelle est la valeur suprême de la vie, pour ne pas dire son devoir suprême? C'est d'adhérer par le Christ à Dieu qui est la vie, non seulement en soi, mais pour nous. Adhérer à Dieu, à la vraie vie, telle est pour nous la question principale. Par conséquent, s'il y a conflit, s'il nous faut choisir, la foi doit pour nous valoir plus que la vie. L'échelle des valeurs nous montre que la foi est plus importante que notre existence mortelle. Cette première vérité est magnifique et extraordinaire (il vaut la peine de vivre si nous avons des raisons supérieures de vivre).

(Audience générale, 28-6-67)

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Mme E. Beauchamp

Le 15 janvier, à l'hôpital Taché, Mme Exilda Beauchamp rendait son âme à Dieu, à l'âge de 80 ans et 11 mois.

Née Exilda Lacharité à St-Joseph, Man., en 1906 elle épousa M. Noé Beauchamp. Le jeune ménage s'établit à St-Jean-Baptiste où il demeura pendant plusieurs années. De là, M. et Mme Beauchamp s'établirent à Vassar, Man., et y vécurent jusqu'à la mort de M. Beauchamp en 1955.

Le 18 janvier, en l'église du Précieux-Sang à Norwood, la messe de Requiem fut chantée par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé. En prononçant l'homélie, le Père Curé fit allusion aux vêtements blancs dont on se servait pour la circonstance. Il invita l'assistance à envisager la mort dans une perspective de joie.

Mme Beauchamp laisse dans le deuil trois fils, Ferdinand, de Vassar, Hector, de St-Boniface, et Léo, de Norwood; deux filles, Mme A. Tardiff (Yvonne), de Powerview, et Mme A. Desjardins (Irène), de Dryden, Ont.; 22 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; un frère, Alphonse, de St-Boniface, et une soeur, Mme Doyle, de Prince-Albert, Sask.

Les porteurs étaient MM. R. Papineau, G. Rousseau et W. Sauvé, neveux de la défunte, G. Desjardins et M. Gauthier, petits-fils, et L. Gauthier. L'inhumation se fit au cimetière du St-Sépulcre.

• • •

WINNIPEG —

Mme N. Fillion

Le 29 janvier, à l'hôpital général St-Boniface, Mme Napoléon Fillion s'éteignait pieusement dans le Seigneur, entourée de sa famille et fortifiée par les prières de la sainte Eglise.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq filles, Mme C. Beaudry (Thérèse), de Willow-Bunch, Sask., Soeur Marie-Anne (Jeannine) et Soeur Marie-Bernadette (Florence), religieuses de Notre-Dame des Missions, Mme M. Dargis (Lilianne), de St-Vincent, Alta, et Mme H. Gauvin (Noëlla), de Rutland, C.-B.; six fils, Léo, Gérald, Normand et Réal, de Winnipeg, Raymond, de Ville-La-Salle, Qué., et Maurice, de Vancouver; 28 petits-enfants; sa mère, Mme Emilia Bérard; deux soeurs, Mmes E. Brûlé (Rose-Alma) et F. Tod (Emma), et deux frères, Edouard et Albert.

La messe de Requiem fut concélébrée en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par les RR. PP. Jean Soulodre, Julien Morin et Jean-Paul Isabelle, O.M.I. L'homélie fut donnée par le Père Soulodre. Les porteurs étaient MM. Léon Marion, Marcel Fillion, René Brûlé, Richard Bérard, Origène Fillion et Philippe Sarrasin. L'enterrement se fit le lendemain au cimetière de St-Joseph, Man.

• • •

STE-ELISABETH —

Mme Jos. Beaudette

Mme Joseph Beaudette, anciennement de St-Jean-Baptiste et belle-mère de Mmes Alcide Collette et Léandre St-Godard, est décédée à l'hôpital de St-Pierre. Elle demeurait à la Maison Ste-Thérèse d'Otterburne depuis deux ans.

Mme N. Fillion

Une ancienne paroissienne, Mme Napoléon Fillion, soeur de MM. Edouard et Albert Bérard, est décédée le lundi 29 janvier à l'hôpital général St-Boniface.

M. M. Duprey

M. Matt Duprey est décédé le mardi 30 janvier à l'hôpital général St-Boniface.

• • •

ST-ADOLPHE —

M. Pierre Delorme

Le 29 janvier, à l'hôpital général St-Boniface, M. Pierre Delorme, âgé de 50 ans, rendit son âme à Dieu. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Louisa Delorme; son épouse, Bernadette; deux fils, André et Hubert; une fille, Louise; deux frères, Henri et Antonin, tous de St-Adolphe, et une soeur, Mme Marcel Théoret, de St-Boniface.

Né à St-Adolphe, M. Delorme y demeura toute sa vie. Il fut employé comme infirmier à l'hôpital général St-Boniface pendant plusieurs années. Il était membre actif des Chevaliers de Colomb et servait encore plus activement sa communauté comme conseiller de la municipalité Ritchot.

Des prières furent récitées en l'église de St-Adolphe, à 8 h. p.m., le mercredi 31 janvier. La messe de Requiem fut chantée le lendemain par M. l'abbé Joseph Choiselat, curé.

Les porteurs étaient MM. A. Therrien, A. Leclaire, M. Théoret, F. Phaneuf, Léo Lagassé et A. Berthelette.

• • •

En Saskatchewan

EDAM —

Mme L. Malhomme

Le 1er janvier est décédée à l'hôpital de Melfort, Mme Lucie Malhomme, épouse de M. V.-E. Malhomme, d'Edam. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre enfants, Claude, d'Edam, Bernard, de Birch Hills, Mme Thérèse Doiron, de Vancouver, et Mme Jacqueline Bellanger, de Mervin, et cinq petits-enfants.

Mme Malhomme était la fille de M. et Mme F.-X. Nadon. Elle naquit à Maniwaki, Qué., en 1893. Elle vint s'établir à Edam avec ses parents en 1910 et travailla au magasin de son père jusqu'à 1918 alors qu'elle épousait M. V.-E. Malhomme.

Les funérailles eurent lieu dans l'église du Christ-Roi à Edam. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Desrosiers, le 4 janvier. Les porteurs étaient MM. Albert Malhomme, Alphonse Juillon, Charles et Jean Blaquière, Paul et Edmond Nadon. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

• • •

STORTHOAKS —

M. Aimé Chicoine

M. Aimé Chicoine est décédé le samedi 27 janvier. M. l'abbé M. George chanta la messe de Requiem en l'église paroissiale le 30 janvier, à 10 h. a.m. Les porteurs étaient MM. André, Wilfrid, René et Joseph Chicoine, Paul Bérard et Alcide de Belva, tous neveux du défunt. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Après le service, un goûter fut servi au soubassement de l'église par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, Arthur, de St-Boniface, Albert et Lucien, de Storthoaks; quatre soeurs, Médora (Mme Gaston Lalonde), de Regina, Angélina (Mme Albert Belva), de Redvers, Aline (Mme Archambault), de Montréal, et Béatrice (Mme Albert Bédard), de Storthoaks.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: Mmes Gaston Lalonde et Gilbert Paradis, de Regina; M. et Mme Gérald Bérard, de Langenberg; M. et Mme Richard Bauche, de Weyburn; M. et Mme Reggie Pritchard, de Wauchope; M. et Mme J. Kullman et M. Frédéric Belva, de Ryerson; M. et Mme B. Bériault, d'Alida; MM. et Mmes Jean Poirier et Roger Revêt, d'Antler; M. et Mme Lionel Paulhus, de Bellegarde, et M. Léo Chicoine, de Gainsborough.

• • •

En Colombie-Britannique

MISSION —

M. Jean.-A. Motut

Le 24 janvier est décédé à Mission, C.-B., M. Jean-Amédée Motut, âgé de 86 ans.

M. Motut, accompagné de son épouse, était venu de France en 1912. Il avait pris un "homestead" près de Margot en Saskatchewan, et en 1915 il s'installa comme forgeron à Hoey, Sask., où il demeura jusqu'en 1938. Il s'occupa très activement de l'A.C.F.C. dans sa région et y organisa plusieurs écoles pour l'enseignement du français. Pendant de nombreuses années il fut commissaire de l'école de Hoey. En 1938, la crise le força à déménager en Colombie-Britannique où il fut forgeron et agriculteur jusqu'à sa retraite en 1954. Au mois d'avril 1967, M. et Mme Motut fêtaient leur 60e anniversaire de mariage.

M. Motut laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme Gilberte Lavigne, de Montréal, Qué., et Lilliane, de Mission; deux fils, Roger, d'Edmonton, Alta, et Roland, de Mission, ainsi que 15 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Naissances

Au Manitoba

DUNREA —

Le 15 décembre: Joseph-Marcel-Patrick, fils de M. et Mme Antonio Bouchard, baptisé le 7 janvier.

Le 7 janvier: Raymond-Alphonse-Patrick, fils de M. et Mme Alphonse Beaupré, baptisé le 22 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Boulet.

• • •

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

A M. et Mme Bernard St-Yves (Vivianne Lautier) est née une fille à l'hôpital d'Assiniboia.

Le 9 janvier: Thérèse-Irène, fille d'André Fortier et de Doris Beausoleil.

Deux accords franco-tunisiens

Deux accords de coopération culturelle et technique ont été signés à Tunis entre la Tunisie et la France.

Le premier, qui concerne l'archéologie, crée un cadre nouveau de collaboration scientifique et technique ayant pour objet le site de l'antique Carthage et associant la recherche archéologique à la restauration et à la publication des résultats.

Le second est relatif au fonctionnement et au développement de l'Ecole Nationale d'Administration. Il prévoit un renforcement et un élargissement considérables de l'apport technique et universitaire français au développement de l'Ecole, permettant à la fois son agrandissement par la construction et l'équipement d'une aile supplémentaire du bâtiment et l'augmentation des moyens d'action du Centre d'Etudes et de Recherches créé au sein de l'Ecole ainsi que l'encadrement et le perfectionnement méthodiques des prochaines promotions en collaboration avec les établissements français correspondants.

Trois autres accords dont les dispositions essentielles ont été déjà approuvées, seront bientôt signés entre la Tunisie et la France. Ils porteront sur la création d'une Ecole de professeurs adjoints de l'enseignement agricole, sur la création d'un Institut de recherches chimiques et thérapeutiques cancérologiques et sur la coopération en matière de recherche scientifique et technologique dans l'agriculture.

Billet du jeudi

Des affinités entre Boylesve et Proust

S'il vivait, le romancier René Boylesve aurait célébré cette année son centième anniversaire de naissance.

Il est rare que les hommes en général, les écrivains en particulier, atteignent l'âge de cent ans — sauf Fontenelle (1657-1757) — et Boylesve suivit la loi commune.

Il mourut en 1926, à l'âge de 59 ans, un peu trop jeune et capable encore de produire.

Les critiques de son temps ne l'ont guère noté, mais il y avait entre Marcel Proust et lui des affinités.

Cela se sent dans la version originale de son premier roman, **Le Médecin des dames de Néans**, où il y a une abondance, une densité de style, d'incessants recoupements et des tangentes psychologiques en marge de l'action, qui l'apparentent à l'auteur d'**A la Recherche du temps perdu.**

De quatre ans plus âgé que Proust, il fut son contemporain dans le temps, non dans la vie littéraire.

Car il donna son premier roman en 1896, tandis que Proust ne publia qu'en 1913, dix-sept ans plus tard, le premier tome d'**A la Recherche...**

Ce qui veut dire qu'il précéda Proust dans sa manière et que peut-être il l'influença, jusqu'à un point, dans le sens de celle-ci.

Les spécialistes de Proust et d'autres ne paraissent pas tous le savoir.

* * *

Pas tous, mais quelques-uns, à partir de 1920.

Cette année-là, Boylesve publia un ouvrage qui s'intitulait **Dernières réflexions sur Marcel Proust,** et ce fut pour un bon nombre une révélation.

Non seulement comprit-on que Boylesve était de la même lignée que Proust, dans l'intelligence et la curiosité psychologique, mais on crut voir qu'il exprimait par son livre du regret et un peu le sentiment d'une vocation perdue.

L'homme ne s'appelait pas Boylesve, mais Tardiveau, et il adopta le patronyme de sa mère quand il commença d'écrire.

Il était originaire de la Touraine, comme Rabelais et Descartes, comme le romancier Balzac, comme cet Alfred de Vigny qui paraît être le plus artiste des poètes de l'époque romantique, et annonce en quelque sorte le néo-classique Baudelaire.

Au temps de Paul Bourget et René Bazin, Henry Bordeaux, Emile Baumann et d'autres, aussi de Pierre Loti, il se hissa chez les romanciers à l'une des premières places.

Quand on y regarde d'un peu près, on se demande s'il n'a pas moins vieilli que les autres, au jour d'aujourd'hui.

* * *

Ce qui paraît être la vérité, et s'expliquerait par la remarquable simplicité de sa phrase, les qualités de son observation, la façon balzacienne d'envisager un monde correspondant à des réalités conformistes, ridicules, même cruelles, mais combien humaines!

Il écrivait dans la préface à son premier roman: "Mes goûts sont si ordinaires que je serais désolé de n'être pas mis comme tout le monde".

On relit toujours avec plaisir ces deux ouvrages, biographiques en partie, **La Becquée** et **L'Enfant à la balustrade,** où il montre, selon ses propres termes, "les scènes et les figures communes à la famille provinciale française".

Son roman le plus fort reste toutefois sa **Mademoiselle Cloque** (1899), où il peint le conservatisme rigide où vit, dans le décor de la ville de Tours, une vieille fille aussi héroïque qu'ultramontaine.

En cet ouvrage comme en d'autres, Boylesve fait oeuvre d'historien autant que de romancier, et l'on trouve chez lui les vestiges d'un monde disparu.

Un autre aspect de son talent, qui le rapproche d'Anatole France, se décèle dans des livres d'une écriture soignée, fignolée presque, où il se complaît aux jeux du sentiment, du libertinage élégant et d'un certain électisme classique: **Les Bains de Bade, La leçon d'amour dans un parc, Nymphes dansant avec des satyres (huit récits).**

René Boylesve entra à l'Académie française en 1918.

L'Illettré

Nouveau salon mortuaire à Blaine Lake

Un nouveau salon funéraire vient d'ouvrir ses portes dans le centre du Nord de la Saskatchewan. Ce nouveau salon, dont les propriétaires sont Hubert Boucher, Don MacLaurin et Henri Paulhus, du "Prince Albert Funeral Home", sera géré par M. Elmer Haydukewich, de Blaine Lake, et sera en mesure de desservir toute la région.

L'ouverture officielle est en voie de préparation et sera annoncée dans un avenir prochain.

Storthoaks

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Albert Lapierre, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Lucien Gofflot et ses enfants, Angèle et Albert, se sont rendus à Haywod, Man., afin d'assister au mariage de leur neveu et cousin, M. Denis Robidoux, à Mlle Diane Côté.

Mme Joséphine Chicoine est allée en Floride pour quelque temps.

Dans un brouillard épais, mettez vos phares au faisceau de croisement. Le brouillard reflète ainsi moins de lumière dans les yeux du conducteur qu'avec le faisceau route.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

Horaire en vigueur

DIMANCHE

8.00—O Canada, Ouv. horaire
8.06—Prière du matin
8.10—Radio Journal
8.15—Musique de nos studios
8.45—Programme russe
9.45—Programme hollandais
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Qui est le compositeur?
11.00—Récital du dimanche
11.30—Présent-Dimanche
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sportive
12.15—Tables tournantes
12.25—Communiqués
12.30—A votre santé
12.45—Vers Demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio Journal
2.02—Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—L'heure du Concerto
4.00—Orchestre de Radio-Canada
5.00—Radio Journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Jardins Plantureux
5.45—Le chapelet
6.00—Match-Intercités
6.30—Bel Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Météo, pensé du soir et fin

Les 4 fév. et 3 mars

6.00—Hockey
8.30—Radio Journal et sports
8.45—Le cabaret du soir qui penche

Le 17 mars

6.30—Hockey
9.00—Radio Journal et sports
9.15—Le cabaret du soir qui penche

Le 24 mars

7.30—Hockey

Les 11 fév. et 31 mars

1.00—Hockey

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Communiqués
7.15—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Micro-matin
9.15—Le français chez vous
9.30—A votre service
10.00—Radio Journal; Marie Tellier avocate
10.15—Le coin des petits
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio Journal
11.02—Visite à la discothèque
11.30—Présent
11.55—Chronique sportive
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Nouvelles agricoles
12.30—Le père Legault
1.00—Nouvelles locales
1.10—Détente
1.30—Radio Journal
1.33—Place aux femmes
2.30—Radio Journal
2.32—Assiette à musique (lundi, mardi, mercredi et vendredi)
2.32—Deux villes, une musique (jeudi)
3.30—Fémina
3.45—Un homme vous écoute
4.00—A l'heure de pointe
5.15—Le français chez vous (reprise)
5.31—Au jour le jour
5.45—Le p'tit bal de l'ouest (lundi et mercredi)
5.45—Swing la Baquaise (mardi, jeudi et vendredi)
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Présent
6.45—Chapelet
7.00—2 minutes d'informations
7.02—Disc-o-club 1170

Les 11, 25 et 30 janv., 15 et 22 fév.

7.00—Hockey

LUNDI

8.30—Orchestre de Chambre de Québec
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Sur toutes les scènes du monde
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

8.30—Des livres et des hommes
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Enfances d'écrivains (30 minutes) — alterner toutes les deux semaines avec
10.00—Politique provinciale (15 minutes)
10.00—Enfance d'écrivains (15 minutes)
10.30—Orchestre symphonique
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MERCREDI

8.30—Cybernétique
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Concert du mercredi
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

JEUDI

8.30—Jeux d'informations
9.00—Trente minutes
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Petit théâtre
10.30—Orchestre Québec, Winnipeg et Vancouver
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

VENDREDI

8.30—Loge à l'opéra
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Documents
11.00—Musique Canadienne de piano
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Chronique sportive
7.15—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Micro-matin
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Rendez-vous musical
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio Journal; L'histoire comme ils l'ont faite
11.30—Au temps du 78
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Variétés du samedi
1.00—Variétés du samedi
2.00—Variétés du samedi
3.00—Route 1170
4.00—Route 1170
5.00—A l'heure de pointe
6.00—Revue de la semaine
6.15—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
7.00—Radio Journal
7.02—Salut des copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio Journal
9.10—Le monde en marche
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Danse à St-Dilon
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Bourses de l'Alliance Française de Regina

REGINA — L'Alliance Française de Regina offre un certain nombre de bourses pour l'année 1968.

Ces bourses sont offertes pour les cours suivants: Français 261 (cours d'été, Regina); Un cours bilingue (session d'automne, Regina); Français: 174, 184, 374 et 194 (cours d'été, Gravelbourg).

Pour plus ample information, et pour obtenir les formulaires de demande, écrire à: L. Pétry, 11 Burton Place, Regina.

Willow-Bunch

Malades

M. Maurice Durand est revenu de l'hôpital de Regina où il fut patient pendant quelque temps.

M. Julien Piché s'est rendu à Moose Jaw pour rendre visite à son épouse, patiente à l'hôpital Providence depuis le 4 janvier.

Mme Arthur Rainville est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

M. Marcel Dionne a conduit son épouse à l'hôpital Providence de Moose Jaw, le 22 janvier.

Mme Gisèle Bruneau fit un séjour à l'hôpital de Rockglen, et M. Antonio Fiset passa une couple de jours au même hôpital. Durant le séjour de M. Fiset à l'hôpital, son épouse rendit visite à Mme Marie Hostin, à Rockglen.

Va-et-vient

M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, ont visité leur fils et frère, Armand, et sa famille, à Regina. Ils revinrent avec M. et Mme Michel Bonneau et leur fille, Joanne, qui conduisirent leur fille et soeur, Carmelle, à l'hôpital général de Regina.

Mlle Jeannette Dionne, de Mose Jaw, est arrivée le 25 janvier et demeurera chez ses parents, M. et Mme E. Dionne, pour quelque temps.

Mme Jean Bonneau, accompagnée de son fils, rendit visite à ses parents, M. et Mme Amédée Roy, au Foyer d'Youville à Gravelbourg.

M. et Mme Albert Bilodeau sont partis le 21 janvier pour Coronach où ils demeureront au "Senior Citizen's Lodge".

M. et Mme Ernest Lespérance se rendirent à Moose Jaw pour affaires, dernièrement.

Mme Alice Bonneau, qui a passé quelque temps chez son fils, Joseph, et sa famille, à Melville, est partie le 26 janvier pour Toronto et Sarnia, Ont., où elle visitera un autre fils, Ernest, ainsi que ses fille et gendre, M. et Mme Joe Ryan, et leur famille.

Mme Aurèla Lapointe accompagna M. et Mme Georges Drouin et leur famille jusqu'à Regina et se rendit à Vancouver, C.-B., pour passer deux mois chez son fils, Omer, et sa famille.

M. et Mme Jean Bourdages sont allés passer quelques jours chez leur fils, Robert, ainsi que chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes B. McGinn et Omer Tessier, à Regina.

Mlle Lise Granger, de Moose Jaw, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Gérard Granger.

M. et Mme Paul-Emile Piché, en revenant de Victoire où ils étaient allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Lucien Beaulac, s'arrêtèrent à Prince-Albert pour y visiter leurs cousin et cousine, M. et Mme Roland Bruneau.

Mme Henri Campagne, de St-Boniface, Man., est en visite chez ses parents, M. et Mme J.-A. Mathieu, pour quelque temps.

Mlle Marcelle Mathieu est allée à Saskatoon où elle visite sa soeur, Mme Antoinette Fouquet, tout en jouissant d'un repos d'un mois. Durant son absence, Mme Ernest Lespérance est en charge du bureau de poste. Son assistante est Mme Albert Mainil.

MM. Sylvio Sylvestre et Léonard Bourdages se sont vu décerner la médaille du centenaire à cause des services rendus au pays.

Bellegarde

Çà et là

Félicitations à M. Euclide Bourgeois, qui fut élu syndic pour un terme de 3 ans lors de l'assemblée annuelle de la paroisse, le 28 janvier. Le syndic sortant de charge était M. Albert Russel.

Mme U. Sylvestre est de retour au foyer après une visite de trois semaines chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Filteau, à Wawota.

Mme Raymond George est de retour chez elle après avoir subi une opération à Regina.

MM. Ovila Poirier et Lucien Garnier sont revenus dans leur foyer après avoir été hospitalisé à Regina pour interventions chirurgicales.

M. et Mme Henri Wilvers visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Léonard Donais, à Estevan, et se rendirent à Regina pour quelques jours.

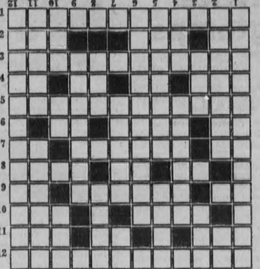
M. et Mme Labrèche, de Montmartre, sont venus rendre visite à M. et Mme Louis Moreau, dernièrement.

M. et Mme Jos. Gauthier, ainsi que M. et Mme Arthur Bélisle, sont de retour chez eux après quelques semaines de vacances aux Etats-Unis.

Bonspiel

Dix-sept équipes prirent part au bonspiel des hommes la semaine dernière. Au cours de cette semaine, onze équipes de dames participent à un bonspiel.

L'usine de garnitures de General Motors, à Windsor, utilise chaque semaine suffisamment de tissus pour habiller tous les hommes, toutes les femmes et les enfants d'une ville de 70,000 habitants.



HORIZONTALEMENT

1—Actions de mettre à part.
2—Femme première. — Adj. numéral. — Id est.
3—Rendre momentanément triste.
4—Lettre grecque. — Article. — En poule. — Unité de mesure.
5—Personnage illustre.
6—Id est. — Transport furieux. — Négation.
7—Art. espagnol. — Dépeindre. — Jumelles.
8—Economiste français. — Début d'un chat. — Petit ruisseau.
9—Venu au monde. — Intentera en justice. — Indique le conditionnel.
10—Latin de suis. — Assaisonnements.
11—Monnaie roumaine. — En cet endroit. — Tente.
12—Yougoslaves.

VERTICALEMENT

1—Qui durent toujours.
2—Alarme. — Garnie d'une matière épaisse de certains arbres.
3—Gelée des eaux. — Mesure chinoise. — Ville de Chaldée.
4—Jeu de cartes.
5—Venus en vie. — Fosse pour les grains.
6—Feuille de propagande politique. — Phonétiquement: Amplement.
7—Inspires un amour soudain et passager.
8—Teillage. — Ville des Etats-Unis.
9—Rivière de l'Asie centrale. — Vent de la terre.
10—Singe américain. — Dénué d'esprit.
11—Dirons qu'une chose n'est pas. — Pronom.
12—Très sereins.

SOLUTION DU PROBLEME No 546

■ **Horizontalement:** 1. Amentiformes; 2. Noroise — Oahu; 3. Arsines — Snob; 4. Tuer — Ost — Ini; 5. Hé — Ça — Sets; 6. Mi — Ampère; 7. Maistrance; 8. Ad — Santés — Ls; 9. Tohu-bohu — Set; 10. Ir — Ra — Paru; 11. Sélecteur — Oc; 12. Ere — Seulette.

■ **Verticalement:** 1. Anathématise; 2. Morue — Adorer; 3. Erse — Mi — Le; 4. Noircissure; 5. Tin — Tabacs; 6. Iséo — Arno — Té; 7. Fessemathieu; 8. Pneu — Ul; 9. Ros — Secs — Pré; 10. Manière — Sa; 11. Ehonté — Lérot; 12. Subis — Astuce.

Saint-Front

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne eurent, le 21 janvier, leur réunion mensuelle à la demeure de Mme Thérèse Bertoncini, avec 18 membres présents. La présidente, Mme Aline Thévenot, récita la prière d'usage. La secrétaire, Mme C. Basset, lut le procès-verbal et donna le rapport financier pour l'année écoulée.

En 1967, les dames servirent à un banquet de 50e anniversaire de mariage et à trois banquets de mariage; firent dons aux hôpitaux de Rose Valley et Spalding de serviettes diverses; achetèrent pour l'église un crucifix qui servira le Vendredi saint et achetèrent aussi une nouvelle coutellerie de 100 morceaux pour la cuisine du sous-sol de l'église.

Il y eut ensuite l'élection des officières. Mmes Claudette Sunderland et Doris Syrenne furent élues présidente et vice-présidente, respectivement, pour un terme de 2 ans. Mme C. Basset demeure secrétaire.

Le jeu de salle de séjour rapporta la somme de $1.80. La charmante hôtesse, aidée de sa fille, Marie, et de Mme C. Sunderland, servit un délicieux goûter.

La prochaine réunion aura lieu le 25 février à la demeure de Mme Angeline Samson.

Çà et là

MM. et Mmes Lionel Bussière et Emile Samson partirent le 16 janvier pour un voyage d'un mois aux Etats-Unis, au Mexique et en Colombie-Britannique. Les enfants de M. et Mme Bussière, Marion et Allen, sont confiés à leurs oncle et tante, M. et Mme Lucien Bussière, et M. Robert Bussière a charge des animaux. Les enfants de M. et Mme Samson, Céline, Suzanne, Gérard et Rachel, sont au village, sous la bonne garde de leurs grands-parents, M. et Mme Marcel Samson. M. Henri Bouchard s'occupe du soin des animaux.

Sincères condoléances à M. Philippe Tessier à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Joseph Rouillard, de Saskatoon. M. et Mme P. Tessier, ainsi que M. et Mme Ken Sunderland, de Scrip, assistèrent aux funérailles de Mme Rouillard, le 21 janvier.

M. et Mme Paul Fortin et leurs trois filles visitèrent M. et Mme Howard Schemenauer, à Lake Lenore.

MM. Laurent Plamondon, Clément Montes, Paul Dubreuil et Florian Montes ont pris part au bonspiel des fermiers, sous le patronage de la compagnie Massey-Harris.

M. et Mme P. Tessier eurent la visite de Mme Justine Paquette, soeur de M. Tessier, de Montréal, Qué. Ils ne l'avaient pas revue depuis 40 ans. Mme Paquette était accompagnée de MM. et Mmes Henri Dinelle et Paul Rouillard, tous de Saskatoon.

M. et Mme Marcel Samson eurent, le 27 janvier, le plaisir de parler par téléphone à leur fils, Emile, qui, avec son épouse, Louisa, ainsi que M. et Mme Lionel Bussière, jouit d'une belle température sur une plage à l'ouest du Mexique.

La Rév. Sr Agnès, de St-Brieux, ancienne supérieure au couvent de St-Front, passa une semaine chez les religieuses du couvent et était heureuse de revoir les gens de St-Front.

Prompt rétablissement à Mme Myran Sunderland, patiente depuis le 26 janvier à l'hôpital de Rose Valley, ainsi qu'à M. Lionel Dufault, admis le 29 janvier à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

MM. P.-H. Proulx et Alphonse Caillier se rendirent, le 28 janvier, à Saskatoon où M. Proulx rejoignit Mme Proulx chez leurs fille et gendre, M. et Mme Albert Brotzel, pendant que M. Caillier s'occupait d'affaires.

M. et Mme Maurice Bussière eurent la visite de leurs deux nièces, Soeurs Marie-Léon et Agnès-Thérèse. Ils furent aussi heureux de revoir Soeurs Marie-Adélard et Marie-de-la-Providence, compagnes d'école des années 1916.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Wilfrid Morin, d'Edmonton, Alta, ont visité les familles Joseph et Paul Morin et plusieurs neveux et nièces, en revenant d'un voyage dans l'Est.

M. et Mme Robert Chabot sont allés conduire leur fils, Albert, à Saskatoon où il suit un cours de deux semaines.

MM. et Mmes Alfred et Robert Chabot, MM. Laurier et Léandre Chabot, M. et Mme René Couture et M. Valmore Couture, MM. et Mmes Gérard Fournier et Marcel Brisebois, M. Paul Hannak et M. l'abbé Roger Ducharme, curé, se sont rendus à Gravelbourg pour entendre des conférences données par des professeurs de l'université et les directeurs du "Saskatoon French School".

Le dimanche 28 janvier, M. et Mme Joseph Couture sont allés à Moose Jaw afin d'assister au baptême de Marie-Mona-Melody, fille d'Albert Csada et de Mireille Couture. Les parrain et marraine furent M. Arthur Csada et Mlle Jocelyne Couture, oncle et tante de l'enfant. Cette dernière était remplacée par sa mère, Mme Joseph Couture. Un délicieux souper fut servi à cette occasion.

M. Joseph Couture est allé à Saskatoon avec M. Rolland Pinsonnault en vue de la préparation du congrès de l'A.C.F.C.

M. et Mme Aristide Fournier sont allés à Saskatoon, par avion, pour quelques jours.

M. l'abbé Roger Ducharme est allé à Val Marie au début de la semaine dernière. Il était accompagné de Mmes Dumond et Joseph Audette, qui visitèrent leur famille.

M. le Curé et Mme Dumond sont allés aux funérailles de M. Louis Orion, de Vanguard.

MM. et Mmes Gérard Desharnais et Marcel Brisebois ont pris part au concours de courses de Ski-doo à Qu'Appelle.

Le 2 février avait lieu le deuxième cours de l'Institut Culturel de Ferland sur "Les loisirs et les veillées paroissiales".

Le mercredi 31 janvier, une fête avait lieu à l'école à l'occasion du départ de la jeune Julia Smadu, qui retourne à son foyer à Regina. A cette occasion, sa maîtresse, Sr Marie-Robert, et ses compagnes et compagnons lui offrirent de jolis cadeaux en signe d'amitié. Un cadeau lui fut aussi présenté par la cheftaine et l'assistante des Jeannettes, au nom de la Ronde des Jeannettes de Ferland. La jeune Julia devait être reçue Jeannette le 16 février. Elle demeurait chez une famille de cette paroisse, M. et Mme Rosaire Chabot, depuis huit mois.

M. et Mme Camille Hamel ont passé la première fin de semaine de février à Frenchville.

Mme Valmore Couture, qui fut hospitalisée pendant huit jours à Gravelbourg, et le bébé de M. et Mme Paul Massé, qui a fait un séjour à l'hôpital de Kincaid, sont de retour chez eux.

Une religieuse enseignante, décorée de la médaille du Centenaire

ST-ISIDORE DE BELLEVUE — On ne pouvait offrir témoignage plus approprié ni plus mérité pour cinquante années de dévouement à la cause de l'éducation au Canada que la médaille du Centenaire. Tel fut l'honneur conféré à Soeur Eliza-de-Marie, principale et institutrice à l'école de St-Isidore de Bellevue.

Soeur Eliza (née Alice Gervais) naquit à Compton, Qué. Sa famille vint s'établir à Duck Lake en 1905 lors de l'entrée de la Saskatchewan dans la Confédération. Elle fréquenta l'école Stobart où elle se fit remarquer par sa dignité, sa finesse d'esprit et ses succès dans ses études. Dans la paroisse elle contribua par son talent musical aux cérémonies liturgiques.

En 1914, elle entra au noviciat des Soeurs de la Présentation de Marie et reçut sa formation professionnelle à St-Hyacinthe. En 1917 elle enseigna à Marcelin, puis alla poursuivre sa carrière à l'école Mont Carmel à Kenora, Ont. Deux ans plus tard elle revenait dans sa province où elle devait inspirer à tant de jeunes le noble et haut idéal qui donnait à son apostolat tant d'efficacité. Duck Lake, son propre village, devait bénéficier pendant de nombreuses années de son zèle et de sa compétence et devenir un terrain fertile en vocations enseignantes.

Active et énergique comme au début de sa féconde carrière, Soeur Eliza dispense encore aujourd'hui ses vastes connaissances, et trouverait dans tous les coins de notre pays et même à l'étranger, un grand nombre d'anciens et anciennes élèves qui gardent de cette éducatrice modèle un fidèle et reconnaissant souvenir.

Elle voulut elle-même rendre ses hommages aux ouvrières de la première heure, ses maîtresses à Stobart, en leur dédiant sa thèse de Maîtrise ès arts: "L'oeuvre des Filles de Marie Rivier dans l'Ouest canadien"; à leur exemple elle porta bien haut le flambeau de la Foi pour Dieu et la patrie.

St-Denis

Çà et là

Le Mouvement de la Famille Chrétienne dans la paroisse est encore en marche depuis la mi-octobre, avec 26 membres, grâce à la coopération de M. l'abbé Emile April, de Saskatoon, qui veut bien se déplacer pour assister aux réunions qui ont lieu tous les quinze jours.

Le dimanche 17 décembre réunissaient parents et élèves pour explication au sujet du Sacrement de Pénitence pour la confession des élèves de 2e année.

M. et Mme Jos. Mercier allèrent à Domremy afin d'assister au mariage d'un cousin, M. Mercier.

MM. Léon Denis et Liguori Leblanc sont allés à Regina pour affaires.

Etaient de passage dans la paroisse: M. et Mme Albert Lepage, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., chez M. Clotaire Denis, père; M. François Roquigny, de France, chez M. et Mme Joseph Hounjet; Mlle Jocelyne Kenier, de Parkman, ainsi qu'un ami, chez M. et Mme Zénon Pelletier; M. et Mme Joseph Koral, de Winnipeg, chez M. et Mme Edmour Pion; M. et Mme Maurice Lévesque et leurs deux enfants, Denis et Lise, chez M. et Mme Clodomir Denis; M. et Mme Guy Masson, d'Albertville, chez MM. et Mmes J. Labrecque et R. Leblanc; Louise et Cécile Leblanc, de l'Institut de Prince-Albert, ainsi que Pierre, Alfred et Gilbert Leblanc, du collège Notre-Dame de St-Louis, chez leurs parents.

Le 6 janvier avait lieu une soirée dansante, organisée par la section du Club des Jeunes.

A l'assemblée annuelle du Club St-Denis qui eut lieu dernièrement, M. Armand Labrecque, président sortant de charge, fut remplacé par M. Raymond Caron, professeur d'école, qui fut élu par acclamation. Font aussi partie de l'exécutif: Mmes Monique Bénard, Madeleine Denis et Jeannette Denis, Mlle Thérèse Denis, MM. Gérard Leblanc et Normand Denis.

Des réunions scolaires eurent lieu à St-Denis et Vonda afin de discuter sur différents problèmes d'éducation. Soeur Agnès-Marie présenta un film et Mme Régina Denis, Mère Robert-Marie et M. Maurice Coquet adressèrent la parole.

Un groupe du C.F.M. de la localité, ainsi que des invités, se joignirent au groupe C.F.M. de Saskatoon pour une soirée dansante.

Les paroissiens ont appris avec regret le décès de Mgr Francis Klein, qui fut évêque du diocèse de Saskatoon pendant plus de quinze ans.

Prince-Albert

"Mariage et Bonheur"

Un cours de huit leçons sur "Mariage et Bonheur" débutera le 15 février pour se terminer le 4 avril. On étudiera les sujets suivants: dialogue, psychologie, maturité, économie, côté légal dans le mariage, côté médical, la morale chrétienne et la vocation du foyer.

Les intéressés doivent s'adresser à un membre de l'exécutif du Cercle local de l'A.C.F.C. ou appeler Mme Jeanneau (764-0534) le plus tôt possible. Les frais du cours sont de $10.00 par couple.

M. l'abbé R. Gaudet, de Duck Lake, ainsi qu'un docteur, un avocat et un économiste, donneront ce cours.

Donc, cours "Mariage et Bonheur" tous les jeudis, commençant le 15 février, à 8 h. p.m., au sous-sol de la cathédrale de Prince-Albert.

Congrès

L'exécutif prépare actuellement le congrès provincial de l'A.C.F.C. qui doit avoir lieu cette année au Collège St. Mary, 13, rue ouest, les 2 et 3 mars. Vous êtes invités à assister à ce congrès afin d'être au courant de ce qui se passe au sujet de la langue française.

Jardin d'enfants

Les dames du comité du Jardin d'enfants se proposent d'organiser des parties de cartes durant le carême. On se propose aussi d'organiser une soirée récréative. Les dates de ces soirées seront données prochainement.

Malade

Prompt rétablissement à Mlle Estelle Leblanc, qui fut patiente à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert pour un certain temps et qui fut ensuite transportée à l'hôpital Université de Saskatoon.

Une sorte de blé vivace dont on parlera longtemps

Au département de botanique de l'Université de Manitoba, des chercheurs travaillent actuellement à développer une sorte de blé qui soit vivace, c'est-à-dire qu'on n'ait pas besoin de replanter d'une année à l'autre.

Etonnant, certes; pourtant après 12 années de recherche, on a produit une plante toute nouvelle, combinaison du blé et du seigle. 'La Tréticale' devrait être mise sur le marché commercial d'ici deux ans, espère-t-on.

Cette plante intrigante porte un épi très lourd et près de trois fois plus gros que l'épi de blé normal. Elle est riche en protéines, élément dont a grand besoin la population affamée du globe.

L'aspect le plus remarquable de la nouvelle plante est qu'il s'agit de la première espèce à moisson créée par l'homme. La fascinante histoire du développement de la "créature" a impliqué l'accouplement des chromosomes qui portent la formule génétique.

Problème d'espèces

Avec le blé et le seigle, le problème fut que le nombre de chromosomes des deux espèces différait. Durant la fertilisation, la réaction normale des cellules générantes est d'accoupler l'élément mâle à l'élément femelle; dans ce cas, les chromosomes demeuraient séparés. On put y arriver en utilisant un élément appelé colchicine, découvert en 1937; cet élément facilite l'accouplement.

Les premiers essais de triticale avaient des défauts, mais aujourd'hui, on est arrivé à donner une plante à la paille courte et forte, qui mûrit vite.

En 1967, on a semé la nouvelle graine dans 31 stations expérimentales du Canada et des Etats-Unis.

Le premier usage de la triticale, dès qu'elle sera commercialisée, sera pour la nourriture du bétail. En fin de compte, on espère en faire aussi un usage pour l'alimentation des humains. Des essais effectués sur des porcins ont montré que la triticale donnait plus de livres de viande, pour une quantité donnée, que l'orge. On l'a aussi essayée avec des bovins qui n'ont pas semblé l'aimer.

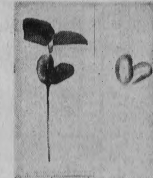
Dans l'Est du Canada, un manufacturier de céréales a utilisé 8,000 livres de triticale pour des essais. Le grain a été transformé en flocons et la firme de céréales s'est montrée très satisfaite.

Il y a deux ans, on a semé 80 livres du nouveau grain dans une ferme du Manitoba: on en a récolté 2,500 livres qu'on a semé en Arizona pour en récolter cette fois 50,000 livres. L'automne dernier, 1,500,000 livres de triticale ont été récoltées au Manitoba.

Contre la faim

On étudie actuellement la possibilité de faire agir les vertus de la nouvelle plante dans plusieurs régions du globe où la faim sévit. On l'essaie notamment en Inde, au Pakistan, en Colombie, au Chili, en Egypte, en Turquie, au Guatémala et en Iran.

Les experts qui voient pour très bientôt un pressant besoin de nouvelles denrées alimentaires pour la population du globe, espèrent trouver la réponse aux problèmes de la faim dans le développement de la triticale.



Plant de fève soja provenant d'une semence contaminée de strontium-90, mais dont les grains ne portaient pas le moindre indice de radio-activité dans un sol qui en était lui-même exempt. A gauche, photo de la plante sous presse et, à droite, radio-autographie de la plante, cette dernière n'indiquant que les parties de la plante atteintes de traces radio-actives (voir article).

☆ ☆ ☆

Semences provenant de sol contaminé

OTTAWA — S'il arrivait qu'un terrain agricole soit fortement contaminé de strontium-90, par suite des retombées d'une explosion nucléaire, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il soit condamné. Même si l'on ne peut l'utiliser pour la production fourragère, il peut l'être pour celle des grains de semences.

C'est la conclusion à laquelle est arrivé M. E. J. Evans, de l'Institut de recherches sur les sols du ministère de l'Agriculture du Canada, à la suite d'essais effectués sur de l'avoine, de l'orge, du blé et du soja provenant de plantes cultivées en sol fortement contaminé. On a semé et laissé mûrir ces graines contaminées dans un sol non contaminé. On a ensuite, par des méthodes très sensibles, mesuré la teneur en strontium-90 dans la paille et les graines des nouvelles plantes.

A la suite de l'expérience on n'a retrouvé dans la paille des nouvelles plantes qu'une faible portion seulement de la radioactivité originale présente dans les semences. Les graines produites par les nouvelles plantes n'ont révélé aucune radio-activité.

On a noté une plus forte teneur de matière radio-active dans la paille de soja que dans celle de trois autres céréales. Pour en savoir plus long sur le soja, on en a pressé une plante qu'on a exposée ensuite sur un film approprié. Après quelque temps, on a obtenu sur le film développé une image permettant de localiser les matières radio-actives dans la plante. L'image, ou radio-autographie comme on l'appelle, a révélé qu'une forte proportion de la radio-activité demeure dans les deux feuilles (ou cotylédons) qui formaient la plus grosse partie de la graine d'origine. On a pu déceler une faible radio-activité dans la partie de tige située en dessous des deux feuilles mais aucune dans la section de tige située au-dessus. L'absence de radio-activité dans les semences de la nouvelle plante semble s'expliquer par l'incapacité du strontium-90 à se déplacer vers le haut.

Production porcine à la hausse

OTTAWA — Les ventes de porc ont accusé une hausse considérable en 1967.

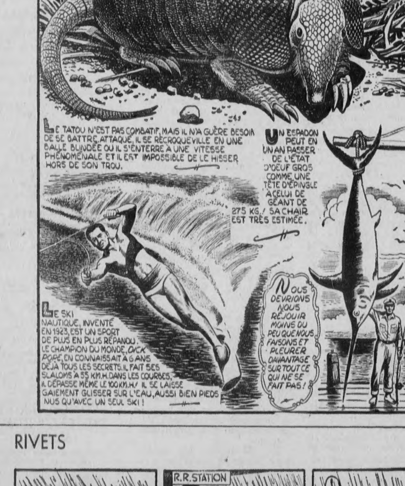
Selon un rapport provisoire du ministère de l'Agriculture du Canada, le nombre de porcs classés dans les abattoirs inspectés et agréés par le gouvernement s'est chiffré à 8,186,377. Comparé au total de 6,860,030 de 1966, cela représente une augmentation de 19.3 pour cent pour l'ensemble du Canada.

C'est la Saskatchewan qui, en pourcentage, a marqué les gains les plus forts, soit 30.1 pour cent, suivie du Québec avec 27.7 pour cent. L'augmentation la plus faible fut enregistrée en Colombie-Britannique, soit 10.5 pour cent de plus qu'en 1966 et ensuite en Ontario, 11.9 pour cent. Dans les autres régions l'augmentation a été de 17.8 pour cent en Alberta, 26.1 au Manitoba et 16.8 dans les Maritimes. Enfin voici le nombre exact de porcs classés en 1967 (ceux de 1966 entre parenthèses): Colombie-Britannique 190,848 (172,739); Alberta 1,415,511 (1,201,705); Saskatchewan 465,875 (358,026); Manitoba 894,096 (709,115); Ontario 2,789,435 (2,492,443); Québec 2,126,300 (1,665,489) et les Maritimes 304,312 (260,513).

Pouvez-vous suivre du doigt le pourtour de ces deux carrés, sans lever le doigt, sans passer deux fois sur la même ligne, et sans que deux lignes se croisent?

Réponse

B A F D C E



RIVETS par George Sixta





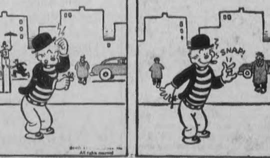






BOZO par Foxo Reardon







Comment présenter un mémoire à la Commission sur le statut de la femme

Tout d'abord, qui peut présenter un mémoire?

Les individus, à titre privé, les associations, groupes, sociétés (tant masculines que féminines), les universités, les collèges, les communautés enseignantes ou autres, les firmes commerciales et industrielles et toute autre institution; une famille, un groupe de famille, un groupe de jeunes femmes ayant des idées intéressantes à communiquer.

La Commission a le plus vif désir d'entendre les jeunes qui se préparent à construire le monde de demain.

Les mémoires doivent refléter les besoins de la communauté dans laquelle oeuvre l'association ou l'individu. Ils peuvent présenter un éventail d'opinions d'un groupe de personnes ou de membres d'organismes, soit une analyse d'un état de fait concret expérimenté dans une région, soit une étude comparative entre une condition ou un genre de vie.

Ces mémoires peuvent avoir trait à une situation idéale ou meilleure vérifiée dans un autre pays, décrire un projet-pilote ou exposer les résultats d'une enquête menée par une association. Une simple lettre, apportant des faits concrets, peut fort bien remplacer un mémoire. Cette lettre, au besoin, peut porter la mention "confidentielle".

Les secteurs les plus importants sont les suivants: La femme au foyer, La femme et la participation politique, Les rôles de la femme, La femme au travail, La femme et le bénévolat, La femme et l'éducation, La femme et l'information, La femme et les affaires économiques et sociales, La femme et la loi.

Choisies au hasard, voici quelques questions propres à faire réfléchir hommes et femmes:

• Les associations féminines rattachées aux différents partis politiques sont-elles de nature à promouvoir la situation de la femme en politique?

• Quels sont les domaines de la vie civique qui intéressent le plus les femmes?

• Quelles mesures concrètes l'Etat pourrait-il mettre sur pied pour empêcher toute discrimination au plan politique à l'égard des femmes?

• Existe-t-il une différence entre les opinions des différents groupes d'âge?

• La société doit-elle préparer les jeunes filles à un rôle de mère et d'épouse? De travailleuse? De citoyenne?

• Quelles transformations faut-il apporter à l'éducation des garçons pour que les femmes trouvent leur place dans notre société?

A propos de la femme au travail

La femme a-t-elle besoin d'une formation professionnelle ou technique? D'une orientation spéciale lors de son entrée sur le marché du travail? Qui pourrait s'en charger: les gouvernements, les écoles, les industries?

• Les grandes entreprises sont-elles prêtes à utiliser les femmes dans des fonctions dites féminines, dans toutes sortes de fonctions, dans des postes de direction, conseil d'administration?

• Doit-on prôner le slogan "A travail égal, salaire égal"?

• Est-ce que les conventions collectives protègent les femmes?

• Connaissez-vous une expérience de travail à temps partiel à l'intérieur d'une industrie et comment peut-on l'évaluer?

• Les horaires de travail à temps plein pourraient-ils être assouplis pour permettre aux travailleuses qui tiennent maison de mieux remplir leur double rôle?

• Dans les bureaux de la main-d'oeuvre gouvernementaux, doit-il y avoir une sélection spéciale vouée aux problèmes des femmes?

La femme et l'éducation

• Dans ses programmes ou émissions de radio ou de télévision destinés à l'éducation des adultes, l'Etat devrait-il, selon vous, veiller à ce qu'une attention spéciale soit accordée au public féminin?

• Quelle situation notre société réserve-t-elle aux femmes qui sont seules, abandonnées, séparées, divorcées?

• Quelles seraient les heures d'écoute les plus favorables aux émissions éducatives?

• Par ces émissions s'adressant spécialement aux femmes, l'Etat doit-il favoriser la création de nouveaux modèles de la femme plus appropriés à la vie moderne? Quelles seraient les caractéristiques de ces nouveaux modèles pour vous?

• Verriez-vous d'un bon oeil la création par l'Etat d'un poste spécial de radio et de télévision consacré uniquement à l'éducation comme cela se fait dans certains pays?

La femme au travail

• La femme mariée ou célibataire qui travaille par nécessité ou la mère malade devrait-elle avoir le droit de déduire de l'impôt le coût de l'aide domestique à la maison?

• Auriez-vous des suggestions à faire à la Commission pour améliorer la situation des femmes en temps que consommatrices? Pour pallier aux abus de la publicité, aux fraudes de toutes sortes dont les femmes seraient plus spécifiquement victimes?

• Sur le plan de la fiscalité, que suggérez-vous pour les femmes actives qui doivent prélever sur leur propre revenu le salaire de l'aide ménagère qu'elles se doivent d'avoir pour exercer leur métier ou leur profession?

• D'après vous, quelle aide l'Etat pourrait-il apporter à la femme chef de famille?

• Les politiques sociales touchant les femmes sont-elles adéquates d'après vous ou pourraient-elles être améliorées?

Les commissions royales d'enquête tiennent généralement des audiences publiques à travers le pays. Ces audiences sont ouvertes au public en général mais seuls seront entendus les individus ou les groupes qui auront soumis préalablement au Secrétariat un mémoire.

Voici l'adresse où envoyer vos suggestions sous forme de lettre ou de mémoire:

Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada,
Case postale 2520,
Station D, Ottawa.

(La Presse)

Parlons correctement

Amener, ramener ne doivent être utilisés au sens propre que dans le sens de conduire en menant. On ne dira pas: "J'ai ramené une montre de Montréal".

Décade signifie étymologiquement dizaine. En français, le sens de ce mot s'est fixé pour désigner une période de dix jours. Le sens de période de dix ans (en anglais "decade") est impropre dans notre langue. En ce sens, il faut employer "décennie".

Exaction signifie action d'exiger ce qui n'est pas dû. L'emploi de ce mot pour désigner, par exemple, des attentats terroristes constitue une extension de sens inadmissible.

Une espèce de: on n'oubliera pas que le mot "espèce" est "féminin", quel que soit le genre de son complément. On ne dira pas: "un espèce de gnome", mais "une espèce de gnome".

Quelques termes techniques
Timing - Planning - Parkings

L'anglomanie, dont les agents sont la pédanterie, la paresse ou l'ignorance des ressources de la langue française, se traduit notamment par une affligeante prolifération de mots imprononçables en "ing".

Certains de ces mots paraissent devoir être détrônés à plus ou moins longue échéance par des mots bien français. C'est ainsi que "parking" finira sans doute par être remplacé, grâce à l'exemple de certaines administrations françaises, par "parc de stationnement, parc à voitures ou parc-autos" et, lorsqu'il s'agit de l'action de parquer, par "parcage".

L'habitude de recourir à des termes étrangers est parfois si bien enracinée que beaucoup d'entre nous en deviennent incapables de "penser", en français, les notions qu'ils représentent. Nous finissons par oublier que lorsqu'on nous annonce "qu'un 'planning' des travaux a été établi", cela signifie tout simplement qu'on a établi un "programme" des travaux, et que si "les travaux ont été exécutés selon le 'timing' prévu", c'est que le programme des travaux a été respecté.

Forts de leur connaissance de l'anglais, certains se récrieront que "planning" et "timing" sont des notions toutes différentes. En effet, "timing" implique non seulement l'échelonnement d'actions dans le temps, mais aussi le respect d'une série de dates.

Il semble, à première vue, qu'il y ait là un gros problème, puisque nous ne disposons, en français, d'aucun dérivé du mot "temps" qui puisse remplir le même office que "timing", dérivé du mot "time".

La belle affaire! Si nous avions la tête un peu moins encombrée de mots anglais dont nous ne connaissons pas toujours le sens (le mot "speaker", par exemple, ne signifie "présentateur" de programmes de radio... qu'en français) nous n'oublierons pas que l'on dit très bien "établir un 'calendrier' de voyage ou de travail", le mot "calendrier" pouvant désigner "toute division du temps" (Robert). Nous n'avons donc que faire d'un dérivé du mot "temps" et "calendrier des travaux" est la traduction exacte de "timing des travaux".

Se laisser aller à employer des mots étrangers, c'est d'ailleurs, dans bien des cas, non seulement faire injure à la langue française, mais aussi se priver de la possibilité d'exprimer les nuances qu'indiqueraient les mots français correspondants.

Il en est ainsi pour "planning", qui peut, selon le cas, se rendre par "plan, planification, programme ou préparation", ainsi que pour "timing", qui peut signifier "minutage, horaire ou calendrier".

Refusons de nous livrer au jeu de dupes que nous proposent les partisans convaincus ou résignés de l'emploi de tous ces mots en "ing".

J. L.
(Bulletin de l'Office de la Langue française

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Patron imprimé



9102 SIZES 12½–24½
by Marian Martin



La ligne "A" ne doit pas vous amincir, essayez-la. Remarquez son encolure carrée, la blouse.

Le patron 9102 se vend demi-grandeurs: 12½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½.

Prix: 65c

Envoyez votre commande:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West. Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

La liberté est et demeure nécessaire à l'épanouissement de la personnalité

"Le monde d'hier c'était un monde intégré, c'est-à-dire un monde communautaire et homogène dans lequel l'individu prenait conscience de lui à travers le groupe et sa hiérarchie sociale. Le monde d'aujourd'hui est surtout différent par le fait que l'accent est placé sur l'individu. L'épanouissement de ce dernier, par l'exploitation maximale de ses possibilités, est devenu l'objectif à atteindre pour réaliser une société dynamique en tous points". Ce sont en effet les principales caractéristiques de notre société actuelle par rapport au monde dans lequel ont vécu les générations qui nous ont précédés tel que l'exposait le Père Louis-N. Hudon, C.Ss.R., de Chicoutimi, lors d'une conférence qu'il prononçait dernièrement.

Parallèle entre les mondes d'hier et d'aujourd'hui

Si dans le monde d'hier l'obéissance constituait la vertu de base par excellence, notre société moderne doit admettre que l'obéissance est devenue une chose difficile à obtenir au sein de tous les milieux plus ou moins limités.

Actuellement le culte de la liberté représente pour tout individu un élément nécessaire, si non indispensable, à l'épanouissement humain.

Les sociétés plus anciennes caractérisées également, selon le Père Hudon, par une stabilité basée sur les traditions ancestrales que les générations se léguaient d'une à l'autre nuisait au progrès et à l'avancement du peuple.

Le dynamisme de notre monde provoque une évolution certaine, celles-là même, qui conduit au progrès, et aux mieux-être de toute la communauté parce que ses membres connaissent davantage et souhaitent toujours approfondir leurs connaissances déjà acquises.

Notre société favorise par divers moyens la multiplication de spécialistes dans les diverses disciplines. Autrefois, précisait le Père Hudon, les populations des villages et même dans les centres plus populeux, les responsabilités tant sur les plans économiques, social, légal et médical se voulaient entièrement confiées au curé souvent l'unique individu instruit de la région.

Les services publics, tels que les hôpitaux et maisons d'éducation étaient aussi sous l'entière dépendance des autorités religieuses.

Il est heureux que ces situations soient changées, que les laïcs s'occupent de plus en plus de leurs propres affaires, car, de continuer le Père Hudon, là n'est pas le rôle des gens d'Eglise.

Effectivement, les prêtres, les religieux, les religieuses qui représentent l'Eglise donc le Christ, ont, selon le Concile, la mission spécifique d'assurer cette présence qui fait découvrir Dieu et ses volontés à travers les réalités de ce monde qui est nôtre.

L'Eglise du Concile veut faire saisir à l'homme que Dieu l'appelle à perfectionner l'univers tout en se perfectionnant lui-même. Cette perfection doit le conduire à un épanouissement total et éternel tout comme le Christ parvenu à sa gloire.

Céline Côté

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



Pourquoi avons-nous des cheveux gris?

La partie médiane d'un cheveu est faite de cellules qui contiennent de l'air; une couche de cellules pigmentées les entoure. La couleur du cheveu dépend de la proportion de ces deux couches de cellules: le cheveu noir est celui qui a le plus grand nombre de cellules pigmentées. Quand nous vieillissons, la quantité de pigments diminue et l'air contenu dans le cheveu augmente, si bien que celui-ci devient gris. Si tous les pigments disparaissent, le cheveu devient alors blanc par transparence, à cause des bulles d'air.

✦ ✻ ✦

Récit imagé

— Voilà le cordonnier qui se met à crier à perdre "alène". Je vous demande un peu de quoi qu'y "semelle" celui-là. En tout cas, il aurait pu y mettre des "formes" parce qu'il pourrait lui en cuir!

✦ ✻ ✦

Pour enlever les taches de sueur sur le linge, il suffit de les laver avec de l'eau contenant une petite proportion d'ammoniaque. On procédera avec toutes les précautions qu'exige la délicatesse de l'étoffe et on poursuivra l'opération autant qu'il sera nécessaire.

✦ ✻ ✦

Lorsque nos mères et nos grands-mères étaient enfants, elles frottaient leurs souliers de cuir vernis soit avec de l'huile de ricin ou de la vaseline pour les empêcher de se fendiller. Exécuté deux fois par mois, ce procédé est encore le meilleur.

✦ ✻ ✦

Pour pouvoir utiliser une friture dans laquelle a déjà cuit du poisson, il suffit d'y ajouter un jus de citron.

✦ ✻ ✦

Le veau: "Maman, que veut dire le mot friser?"

La mère: "Il semble que cela signifie avancer en âge, car le fermier dit souvent: 'Je frise la cinquantaine'..."

✦ ✻ ✦

Tout le monde veut un ami, personne ne s'occupe d'en être un. — Krudner

✦ ✻ ✦

Il est très sage de toujours garder une paire de ciseaux à portée de la main. Ils seront très utiles pour couper du persil, des échalottes et des feuilles de laitue. En utilisant les ciseaux, vous n'aurez pas à vous servir d'un couteau et d'une planche de bois, et le travail sera facilité.

✦ ✻ ✦

Un casse-noix peut vous servir, avec avantage, pour ouvrir les petites bouteilles ou les couvercles de bocaux.

✦ ✻ ✦

— Votre fils est vraiment doué; ne voulez-vous pas l'envoyer à l'école supérieure? Il a une grande soif de savoir! Est-ce une hérédité de famille?

— Oh! mais certainement: le savoir, il l'a hérité de moi et la soif, de mon mari.

Les Jeux Olympiques et les épiceries vont ensemble

Cet hiver, la ménagère canadienne pourra aider son pays à participer aux Jeux Olympiques tout en faisant son marché.

D'immenses photos d'athlètes amateurs canadiens, le symbole Olympique et d'autres décorations du genre, s'ajouteront bientôt au décor des supermarchés et des autres magasins d'alimentation.

Une importante compagnie canadienne de produits alimentaires, Kraft Foods Limited, a offert de contribuer jusqu'à $50,000 au Fonds Olympique Canadadien et d'y intéresser la ménagère. La compagnie Kraft remettra $1.00 contre 50 de ses étiquettes déposées dans les magasins d'alimentation jusqu'à concurrence de $50,000.

Lors du lancement officiel du Fonds Olympique Canadien, à Montréal et à Toronto, M. James Worrall, C.R., président de l'Association Olympique Canadienne, a annoncé que l'Association a l'intention de recueillir $500,000 avant la fin de 1968. Cet argent défraiera la participation canadienne aux Olympiades de 1968. Notre pays sera représenté par une équipe de 75 athlètes au Jeux d'Hiver à Grenoble en France, du 6 au 18 février, et par une équipe d'environ 140 athlètes aux Jeux d'Eté à Mexico du 12 au 27 octobre.

M. Worrall a fait remarquer que les Canadiens ont été indifférents aux Jeux Olympiques dans le passé et que cette campagne de souscription serait accompagnée d'un programme d'information qui a pour but de créer un enthousiasme populaire et de gagner l'appui de public pour l'équipe Olympique du Canada. Il a souligné que les ménagères pourraient accomplir beaucoup pour stimuler cet enthousiasme en participant à la campagne des étiquettes.

Faisant appel à la fierté nationale de tous les Canadiens, M. Worrall a rappelé que cette année les Canadiens ont prouvé au monde qu'ils sont une nation adulte, capable d'initiative et d'imagination.

"Mais avons-nous réussi à nous convaincre nous-mêmes, ou plusieurs d'entre nous croient-ils toujours que notre succès n'est dû qu'à la chance", a-t-il ajouté. "Serons-nous capables de donner à nos représentants aux Jeux Olympiques l'appui sincère de tous les Canadiens?"

"Nous croyons sincèrement que notre programme permettra à autant de nos athlètes qui en seront dignes de participer aux Olympiades de 1968 sachant qu'ils apportent avec eux l'appui de tout le Canada", a ajouté M. Worrall.

Ah! si les malheureux savaient mieux souffrir et si les heureux savaient mieux aimer, quelle aurore de paix et de bonté se lèverait sur le monde. Savoir souffrir, savoir aimer, voilà le précieux secret que l'on découvre dans l'Evangile. — François Coppée

Votre enfant n'a pas faim?

Un article publié par la Metropolitan Life Co. dans la collection: "Pour bien élever votre enfant", traite d'un problème qui inquiète de nombreux parents: l'enfant qui refuse de manger.

"Les problèmes d'alimentation ne sont généralement pas aussi sérieux que les parents le craignent", dit l'article qui poursuit, "les parents devraient éviter de commettre une erreur qui, plus que tout autre, peut occasionner toutes sortes de complications, soit celle de FORCER leurs enfants à manger".

Une condition essentielle pour acquérir de bonnes habitudes alimentaires c'est d'aimer manger. Mais, nous l'avons tous expérimenté un jour ou l'autre, l'appétit est capricieux. Il suffit d'une émotion un peu forte, d'une inquiétude souvent sans raison grave, pour que le mécanisme de la faim soit suspendu, si on peut s'exprimer ainsi. Et, il n'est pas rare que sans raison, du moins apparente, nous ne puissions manger l'exacte portion qu'on nous sert. Pourquoi alors, obliger l'enfant à manger tout ce qu'on lui met dans son assiette?...

"Souvent, des incidents désagréables se produisent lorsqu'un enfant ne veut pas boire son lait ou lorsqu'il refuse de manger tout ce qu'il a dans son assiette", lit-on plus loin dans l'article. "C'est dans de telles occasions que vous devez vous rappeler qu'il ne faut pas le réprimander. Si un enfant refuse de manger, ou s'il prend trop de temps, enlevez les aliments sans rien dire. Mais, en même temps, il importe que vous vous montriez d'une indifférence bienveillante, non envers lui, mais quant à ce qu'il mange. Du reste il est plus que probable que dès que vous cesserez de vous inquiéter, votre enfant mangera mieux".

Les derniers conseils se lisent ainsi: "Presque tous les dérangements émotifs peuvent couper l'appétit de l'enfant. Si les repas sont une occasion agréable où il n'y a ni hâte, ni tension; si vous servez de bons mets d'une façon simple et amicale et si vous n'insistez pas pour que votre enfant mange, vous contribuerez grandement à lui inculquer de bonnes habitudes alimentaires".

J'ai voulu vous apporter ces quelques conseils avec la certitude qu'ils sauront apaiser l'angoisse des mamans qui ne savent quoi inventer, d'un jour à l'autre pour détourner l'attention de l'enfant et l'amener à s'alimenter malgré lui. Histoire, chanson, jouet, tout y passent et l'heure du repas devient un cauchemar pour toute la famille. Essayez de pratiquer les conseils que nous livre la Metropolitan Life Co. et tout probablement, les heures des repas se transformeront en de joyeux moments de détente.

Thérèse Dallaire



A la canadienne!

Le porc et les pommes font bon ménage comme vous le voyez! Pourquoi ne pas profiter de ce que ces deux produits canadiens sont présentement offerts à bon compte et préparer les côtelettes de porc glacées aux pommes. Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous assurent que vous ne le regretterez pas.

Côtelettes de porc glacées

- 1 tasse d'oignon tranché
- 2 c. à table de gras
- 6 côtelettes de porc (½ pouce d'épaisseur)
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé de cannelle
- ⅛ c. à thé de clou de girofle
- 1 c. à table de cassonade
- ¾ tasse de bouillon de boeuf
- 6 anneaux de pommes pelées
- 1 c. à table d'amidon de maïs
- ¼ tasse de bouillon de boeuf
- 1 c. à thé de jus de cirton

Sauter l'oignon dans le gras 5 minutes, retirer de la poêle. Brunir les côtelettes 5 minutes de chaque côté. Ajouter assaisonnements et sucre au bouillon et verser sur les côtelettes, couvrir, cuire 15 minutes à feu doux. Tourner, couvrir d'oignon sauté et continuer la cuisson jusqu'à ce que la viande soit tendre (10 à 15 minutes de plus). Placer une tranche de pomme sur chaque côtelette et cuire 5 minutes. Déposer sur un plat de service et garder au chaud. Délayer l'amidon dans ¼ de tasse de bouillon, ajouter à la sauce et cuire en brassant jusqu'à ce qu'elle épaississe. Retirer du feu, arroser de jus de citron et en napper les côtelettes. 6 portions.

Courrier de Louise

Q. — Offre-t-on, à votre connaissance, des cours pour professeurs d'auto-école à Winnipeg? Je suis bonne chauffeuse et j'aimerais ce genre de travail. Merci.

Autostop

R. — Vous n'avez qu'à appeler les écoles où l'on enseigne à conduire et on vous renseignera. Je sais qu'il y a deux ou trois ans, un couple marié administrait une telle école et la dame donnait aussi des leçons, mais je ne sais pas si cela se fait encore. Je ne vois aucune raison sérieuse qui empêcherait une femme, si elle est hautement qualifiée et qu'elle soit admise aux examens, d'occuper une telle situation.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans et j'ai les cheveux bien gras. J'ai essayé à peu près tous les shampooing qu'on annonce à la radio et à la télévision sans résultats satisfaisants. Que me conseillez-vous? — **Peinée**

R. — Vos cheveux seront moins gras si vous les lavez souvent avec un shampooing au soufre ou à l'essence de cèdre. Vous en trouverez dans les pharmacies et dans les grands magasins.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un énorme chien que nous aimons beaucoup. Comme nous habitons maintenant un appartement de ville, il nous semble que cette pauvre bête est très malheureuse, car elle ne peut pas s'ébattre, et nous ne la sortons que quelques fois par jour. Nous aimerions la donner à quelqu'un qui habite la campagne et qui en prendrait soit. Ce chien aurait alors l'espace requis pour courir à son goût et à son aise. Où pourrais-je m'adresser?

Qui aime Tou-tou

R. — Je vous conseille de vous adresser à la Société protectrice des animaux de votre ville. Si elle n'y existe pas, consultez un vétérinaire. Souvent, des gens, qui cherchent à se procurer un chien à bon compte, leur demandent de leur en trouver un. Pour ma part, plutôt que de donner un animal que j'aime, sans trop savoir s'il sera bien traité, même par des amis, je le ferais détruire. Vous me trouverez peut-être cruelle, mais certains animaux qu'on donne ainsi meurent de chagrin.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un fils âgé de quinze ans qui souffre de strabisme et qui, par conséquent, est l'objet de remarques fort désagréables de la part de certains de ses compagnons. Nous aimerions lui faire subir l'opération, mais certaines personnes nous disent que celle-ci ne réussit pas toujours. Cette infirmité se guérit-elle sans chirurgie? Merci. — **Parents**

R. — Je crois que dans certains cas on peut guérir le strabisme sans chirurgie, mais je n'oserais vous donner de conseils à ce sujet. Demandez à votre médecin de vous recommander un spécialiste qui vous dira exactement ce qui en est. Je connais plusieurs personnes qui ont subi cette opération avec d'excellents résultats. Fiez-vous plutôt aux médecins qu'aux personnes peu avisées.

☆ ☆ ☆

Q. — Avez-vous remarqué que certaines dames très fières de leur personne et vêtues richement et avec élégance négligent une partie très importante de leurs vêtements? Je veux dire leurs bottes de cuir ou de caoutchouc. Il est à se demander si jamais elles les nettoient. On m'a toujours dit qu'un soulier sale ou défraîchi et avec des talons éculés était la marque d'une personne, quelle que soit son apparence autrement, qui fait preuve de négligence et que le public juge ainsi, même si elle possède, par ailleurs, d'excellentes qualités. Qu'en pensez-vous?

Bottée propre

R. — Vous me trouvez parfaitement d'accord avec vous, chère Bottée propre. Non seulement ces personnes manquent d'éducation de famille, mais elles sont également dépourvues du souvenir des conseils qu'elles ont dû certainement recevoir de leurs enseignants, tant à l'école ordinaire qu'au collège commercial. Il y a certainement des gens, hommes et femmes, qui, du jour où ils achètent des couvre-chaussures quelconque ne les nettoient jamais tant qu'ils les possèdent et, lorsqu'ils ont perdu leur étanchéité, les jettent tout simplement au rebut. Les couvre-chaussures qu'on n'entretient pas ne durent guère plus qu'un hiver, et aux prix d'aujourd'hui, c'est gaspiller.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 6

Renseignée aimablement par le patron, Marie-Hélène sortit du café, étonnée d'avoir suscité chez tous les gens des réactions aussi marquées. Ne venait-il jamais de touristes à Chambourières? C'était à supposer, à en juger par le comportement des indigènes. Quel pays de loups! Heureusement qu'elle n'y resterait pas longtemps!

Il était presque dix heures, l'heure de la convocation. Marie-Hélène gravit en hâte la rue à forte déclivité jusqu'en haut de la pente et, dans un renfoncement, découvrit l'étude notariale. A l'entrée, elle se nomma. Un clerc l'introduisit aussitôt dans le bureau du notaire où se trouvaient déjà plusieurs personnes. Me Poncin, se levant de son siège, vint à la rencontre de Marie-Hélène et l'accueillit avec une amabilité et des égards si marqués que la jeune fille s'en étonna. Sur le visage poupin dominé par un nez charnu, l'officier ministériel gardait encore un air de naïveté paraissant à première vue incompatible avec ses fonctions. Pourtant, il inspira confiance à Marie-Hélène qui le trouva sympathique.

L'entrée de la voyageuse avait fait sensation. Ce n'était plus, comme au café, la curiosité, mais l'inquiétude qui figeait l'assistance. Sans se départir de son calme et semblant ignorer les remous de l'auditoire, Me Poncin fit les présentations dans les règles, avec une certaine lenteur non exempte de malice.

Ainsi, c'étaient là les membres de la famille paternelle, les cousins Vellac? Marie-Hélène les salua avec politesse, serra des mains qu'on lui tendait à regret. Ce premier contact familial manquait décidément de cordialité. Rien de tel qu'une histoire d'héritage pour écailler le vernis de l'éducation! Afin de ne pas retenir plus longtemps l'attention du groupe, Marie-Hélène se faufila, malgré les protestations du notaire qui voulait la mettre en vedette, jusqu'à la chaise la plus excentrée, dans le coin le plus sombre, pour s'y faire oublier. Et la séance s'ouvrit.

Prenant bien son temps, comme pour marquer la solennité de l'heure, l'officier ministériel sortit le testament d'une chemise posée devant lui sur son bureau. Pendant ce préambule muet, Marie-Hélène, de son poste retiré, observa son entourage, en commençant par son proche voisin: Adolphe Vellac. Gros, le buste trop développé, épaules très carrées, il avait les yeux voilés sous des paupières tombantes, signe d'un manque de franchise qu'accentuait encore le pincement des lèvres serrées: physionomie méfiante d'un homme dont la vie a connu des échecs et qui s'en prend au sort de ses propres insuffisances. La rondeur du visage laissait supposer une certaine cordialité de surface chez un être d'un aspect aussi réticent qui devait répugner aux épanchements.

Puis Marie-Hélène passa à l'examen de Madame Adolphe: boulotte, replète, elle compensait une taille exiguë par une grande ambition. Il n'y avait qu'à la voir, raide comme un piquet, bomber le torse, prête à la lutte, pour ne pas deviner chez elle, avec un esprit combatif, un besoin instinctif de domination. Marie-Hélène eut peur de cette cousine. Ne pas s'en faire une ennemie, surtout, car autrement la lutte serait acharnée et violente. Plus loin, sur la même rangée de chaises, les deux fils du ménage. L'aîné, Robert, visage éteint, incolore: était-il aussi endormi qu'il le paraissait ou n'était-ce qu'une façade? Il y avait gros à parier que la force d'inertie devait venir en aide à ce cousin-là pour user l'autoritarisme de sa mère, quand il en était opprimé.

Jusque-là ironique, l'examen se nuança d'admiration quand il se porta sur le deuxième cousin, le plus jeune apparemment. C'était un magnifique garçon. Il s'était levé pour saluer l'arrivante, et lui seul de sa famille avait eu ce geste élémentaire de courtoisie, ce qui avait permis à Marie-Hélène de remarquer son élégance. Elancé, d'une distinction sans apprêt, le corps bien proportionné, les membres fins sans être grêles, le visage au teint clair que rehaussait une peau fine au grain lisse, vraie peau de jeune fille, tel se présentait aux regards Marc Vellac. Sa cousine pouvait à loisir détailler le fin profil sans paraître indiscrète, car une seule fois, le regard de cet Adonis du XXe siècle l'avait effleurée, passant par-dessus sa tête pour aller se perdre dans la muraille derrière elle. Ce coup d'oeil lui avit permis d'admirer les yeux clairs, dont l'expression était agrandie, soulignée par une arcade sourcilière bien fournie et plantée bas.

Les yeux de l'observatrice se portèrent de l'autre côté de la pièce, où se tenait un couple: M. et Mme Menton-Vellac, respectivement beau-frère et soeur d'Adolphe. L'homme plastronnait, arborant un air content de lui qui suffisait à le cataloguer dans ces petites intelligences qu'un rien suffit à satisfaire et qui se tiennent pour des génies le jour qu'ils daignent enfin faire quelque chose. Sa femme, au visage ridé, était plus sympathique, toute imprégnée d'humilité. Deux hypothèses pouvaient expliquer cette attitude repliée: ou bien elle était persuadée de la haute intelligence de son époux et s'effaçait devant lui; ou, au contraire, pleinement consciente de l'incurable sottise de son partenaire, elle avait renoncé à tout espoir d'une vie meilleure et abandonné la lutte. Mme Menton était une de ces "utilités" qui n'émettent aucun avis et n'ont pas de "présence".

La lecture du testament avait débuté. Robert Vellac exprimait d'abord son chagrin de la mort de son héritier direct et déplorait que son fils n'ait pas eu de descendance — car, dans ce cas, il aurait légué la totalité de ses biens à ses petits-enfants. Adolphe Vellac, énervé, mordillait sa lèvre supérieure tandis que sa femme étirait inlassablement ses gants posés sur les genoux, geste machinal soulageant sa tension intérieure. Leurs fils affectaient une indifférence apparente qui leur semblait le signe d'une parfaite maîtrise de soi. M. Menton planait toujours, mais son épouse levait un visage crispé, amenuisé par l'angoisse, vers l'homme de loi qui allait, dans quelques minutes, lui donner une vie dorée ou la rejeter dans l'existence étriquée qui avait été son lot jusqu'à présent. Seule, Marie-Hélène, dans sa retraite, écoutait paisiblement; on l'oubliait dans son coin, à son grand soulagement. Passé le premier choc, tous, sans s'être concertés, mais systématiquement, ignoraient la dernière venue, comme si leur attitude distante devait suffire à effacer l'intruse du bureau notarial, et surtout... du testament. L'officier ministériel lisait d'une voix sourde, monocorde... Il était mal à l'aise, presque paralysé par toutes les paires d'yeux braquées sur lui et qui semblaient le surveiller comme si elles le suspectaient d'escamoter quelques lignes ou de subtiliser un feuillet important.

L'énumération des legs arrivait: une somme importante pour l'église, une autre pour la commune. Les vieux serviteurs, qui n'étaient pas conviés à la lecture du testament, recevaient une maison sise au bas de Chambourières, au lieu dit les Croses, avec un hectare de terrain attenant, mais ils étaient tenus d'assurer leur service au château durant toute une année encore. Une habitation de huit pièces, résidence d'été, sise à flanc de coteau, au sud du pays, était attribuée avec quatre hectares de terres à Adolphe Vellac, dont les fils recevaient les automobiles du défunt. Deux appartements sis à Grenoble étaient légués à Mme Menton.

Les bénéficiaires restèrent muets. Ces dons ne constituaient, dans leur esprit, qu'une mise en appétit, un hors-d'oeuvre, eu égard à la fortune considérable du défunt. Ils attendaient le plat de résistance en réprimant à grand-peine leur impatience. La tension montait. Marie-Hélène songeait à son grand-oncle et s'indignait de la trop visible anxiété des cousins. N'avaient-ils donc eu aucune affection pour leur parent? Oubliaient-ils déjà que la mort avait frappé?

On arrivait au moment pathétique. Me Poncin, qui s'était tu, retira ses lunettes pour les essuyer, et tous suivirent son manège des yeux sans oser récriminer. La lecture reprit, mais sur un rythme nouveau: comme les timides qui ont à annoncer des nouvelles peu réjouissantes pour certains, le notaire prit le galop, et les phrases rapides, pressées, cascadèrent, tourbillonnèrent autour de l'assistance sidérée, trop abasourdie pour réagir sur-le-champ. En dehors des dons précités, Marie-Hélène Vellac était instituée légataire universelle: forêts, immeubles, biens meubles, liquides, devaient lui revenir, mais à certaines conditions:

(à suivre)

A LOUER — Enfield Crescent. Chambres meublées ou non pour jeunes filles. Facilités de cuisine. Garage. Disponibles: 1er février. **Signaler: 233-3640.** 41-952-44C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 chambres à coucher. 3e étage. Près écoles et autobus. Réfrigérateur et poêle. Salle de bain privée. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: 233-1323.** 42-955-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Immeuble 2,160 pieds carrés: bureaux et entrepôt. Libre: 1er février. Gicleurs automatiques, porte de service donnant sur ruelle. Terrain de stationnement. Pas de bail. Quelles offres? **Signaler: 233-7272 ou 233-7904.** 41-947-T.F.

A VENDRE ou A LOUER — Rue De la Morénie. Maison de rapport avec 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 532, rue St-Jean-Baptiste. 30-870-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Libre: 1er mars. **Signaler: 233-7965.** 42-960-T.F.

A LOUER
Bloc Cusson. Logis: 3 pièces complètement privé. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, séchoir, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $80. **Signaler: CHapel 7-3084.** 41-950-T.F.

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée, avec facilités de cuisine. Pour jeune fille tranquille. Libre: 15 février. **Signaler: CE 3-4546.** 43-972-45C.

A LOUER — Boul. Provencher. Chambre meublée, avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près arrêt d'autobus. Pour étudiants ou un ou deux hommes qui travaillent seulement. Libre: 1er mars. **Signaler après 6 h.: 233-5268.** 43-970-45C.

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces, entièrement meublé. Entrée privée. Libre: 1er mars. **Signaler: CE 3-4727.** 43-969-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Près autobus. Pour personnes tranquilles. Libre: 1er mars. **Signaler: 247-7363.** 43-967-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis entièrement privé: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Près autobus et toutes commodités. Libre: 1er mars. **Signaler: 247-** 975-45C.

LOYER REDUIT pour entretien de la cour et triplex. Logis: 3 pièces séparées. Libre: 1er avril ou mai. Il est temps de faire arrangements maintenant. Adultes conciliants, propres, sobres, plus intellectuels que la moyenne si possible. **Boite 953, La Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 42-953-T.F.

CHAMBRE ET PENSION — 210, rue Bertrand. Pour un ou 2 jeunes garçons. **Signaler: 233-1782.** 42-954-43C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

A VENDRE — Chevrolet S. S. 65-2, portes. Excellente condition, peu de milles parcourus. $2,295 ou meilleure offre. **Téléphone: 256-0203.** 38-928-T.F.

A VENDRE
St-Boniface, 372, rue Desautels Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant Balance: termes. **Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457.** 14-658-T.F

FERME A VENDRE
St-Pierre, 1½ mille du village. 180 acres de terre, 160 en culture. 45 bêtes à cornes enregistrées dont 25 vaches laitières. Contrat de lait. Réservoir à lait. Nettoyeur automatique. Bonne maison. Autres bâtiments en excellent état (étable neuve). Prix raisonnable. Autobus scolaire. Raison de vente: santé. **Signaler: 433-7759 — St-Pierre.** 43-964-46C.

A VENDRE — Poêle électrique GE. 24"; aspirateur "Acme". Les deux en bon état. **Signaler: 233-4727.** 43-962-T.F.

A VENDRE — Uniforme complet de Guide: robe, béret, cravate, ceinture, chaussette, n'ayant servi qu'un an. Prix: $8.00. **S'adresser à: Mme Albert Perreaux, Redvers, Sask.** 43-966-43P.

A VENDRE
St-Boniface, Man.
Belle occasion pour personne intéressée à l'achat d'un magasin d'épiceries, viandes et confiseries. Logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel de $124,000 pourrait être augmenté. Prix pour immeuble, autre bâtiment et camion de livraison — réduit à $50,000. Marchandises non incluses. **Pour plus d'information, écrire à Boite 968, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 43-968-46C.

A VENDRE
Maison de rapport. Revenu: $200 par mois en plus de logis privé. Sur rue centrale. Lot: 77' x 150' **S'adresser à C.P. 250, Ste-Rose-du-Lac, Man.** 43-971-43P.

A VENDRE
Ferme laitière. 32 milles à l'est de Winnipeg. 480 acres, 80 en culture, le reste en pâturage. Grange de 4 ans: 32' x 60'. Nouveau réservoir à lait de 400 gallons, 2 trayeuses "Surge", broyeur à grain électrique, etc. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher, nouvellement décorée, plomberie, réservoir septique, chauffage électrique. 25 vaches laitières, 20 taures, aussi 20 de l'année. 1,000 boisseaux d'avoine Harmon. Machineries incluses: tracteur, camion, etc. Prix: $38,000 comptant. **S'adresser à: Emile-M. Trudeau, Richer, Man. Téléphone: GA 2-5671.** 43-965-44P.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Parc Windsor — Jolie maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot clôturé. Près de l'école Vanier. **$2,500 comptant plus hypothèque.**

Des Meurons — Maison de famille. 2 ou 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Possession: 1er mai.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
39-927-43C.

Aubaines de Ross Realty

Parc Windsor — $1,500 comptant. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec très grande cuisine. Excellente disposition du plancher. Bungalow construit sur commande dans localité exceptionnelle près église et école. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — 4 chambres à coucher et salle de récréation, plus terrain de jeux. à l'arrière. Complètement clôturé et paysagé. Cuisine: 16' x 11' (ce qui est grand). Cette résidence est en excellent état et à deux rues de tous services. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — 5 chambres à coucher. Très peu de celles-ci dans les environs — 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger et couloirs recouverts complètement de tapis. Salle de récréation. $22,500. Termes ou échange. **Johnny Dare: 256-2960.**

South Dale — 4 chambres à coucher et garage double. 2 ans. Au sud de Kmart. Façade complète en pierre "tyndall" avec allée de côté. Armoires en érable canadien. Cuisine de 17 pieds, 2 salles de bain. Salle de récréation et 5e chambre au soubassement. $25,500. Termes ou échange. **Bill Bailey: 256-4990.**

South Dale — Maison: 2 étages, construite sur commande par "Hanch". Premier étage comprend: salon, salle à manger, cuisine et salle de bain, avec foyer ouvert. 5 chambres à coucher, 2 salles de bain et salle de séjour au 2e. Garage attenant et foyer rugueux au soubassement. Tapis mur à mur partout. Beaucoup d'autres caractéristiques. **Pour information: R. Kneeshaw: 253-1595.**

St-Vital — Près chemin Ste-Marie. Belle maison de famille: 3 chambres à coucher (pourraient être 4), avec garage, clôture, etc. — Propreté irréprochable partout. Très belle cuisine que vous devriez voir. $1,500 comptant. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — Bungalow construit sur commande, avec cuisine "island" et beaucoup d'armoires. Tapis mur à mur au salon. 3 chambres à coucher bien disposées, soubassement complet, etc. $15,900. Près école Lacerte. Hypothèque portée complètement par propriétaire. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

St-Vital — Près chemin Ste-Marie. 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher, avec 4e chambre à coucher au soubassement, plus garage et lot clôturé. 2 salles de bain, magnifique cuisine. Environ $2,000 comptant. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — "Le plus grand lot au Parc Windsor". Tout près du boul. Drake. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, avec garage. Plus de 1,140 pieds carrés, et en parfait état. Salon de 27 pieds. Plancher de bois dur. $16,900. Termes-échanges.

Nous acceptons échanges

ROSS REALTY LIMITED
247-4828
43-973-45C.

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Cours de Préparation au Mariage

Près de 80 personnes suivent les Cours de Préparation au Mariage qui se donnent le dimanche soir dans une des salles de la paroisse.

Club 80

Les activités de ce club se poursuivent tous les jeudis après-midi, de 1 h. à 4 h. 30. Toute personne qui a quelques heures de loisir ce jour-là peut se joindre au groupe.

Remerciements

Les familles Fillion et Bérard désirent remercier tous ceux qui sont venus en si grand nombre témoigner leur sympathie et prier pour le repos de l'âme de Mme Napoléon Fillion. Un merci spécial au personnel de l'hôpital général St-Boniface.

Des bougies d'allumage défectueuses peuvent causer le gaspillage d'un gallon d'essence sur dix.

ON DEMANDE
Laitier pour fonctionnement d'une industrie laitière moderne. Doit posséder expérience dans la traite des vaches et le travail général d'une industrie laitière. **Pour plus d'information, écrire à: Jos. Daneault, La Broquerie, Manitoba.** 43-963-44C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Deniset. Prix: seulement $10,500. Bungalow moderne: 12 ans, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. $1,500 comptant. Balance, à termes très intéressants.
St-Boniface — Masson. Maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 43' x 120'. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
Norwood — Lyndale. Jolie maison: 6 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Salle à manger, salle de séjour, 2 plomberies. Lot: 50' x 135'. Garage. $5,000 comptant. Balance à termes faciles.
Norwood — Horace. Maison de rapport: 3 logis privés. Taxe: seulement $195. Revenu mensuel: $241. Chauffage: gaz. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
Norwood — Chemin Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation. Chambre supplémentaire au sous-sol. Devrait être vendu en février. Taxe: $191. $2,500 comptant. Balance: termes faciles.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
43-974-43C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE
Duplex. Logis au 1er: 5 pièces, 3 chambres à coucher; logis au 2e: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Garage double. Grand lot boisé: 66' de largeur. Prix très attrayant.

PRECIEUX-SANG
Tout près nouvelle église. Maison très attrayante: 1½ étage. Très bon état. Grande cuisine, planchers "Corlon". Salon: tapis mur à mur très bonne qualité; salle à manger; 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Soubassement complet. Garage. Grand lot avec beaucoup d'arbustes. Prix très attrayant.

RUE RITCHOT
Près de toutes commodités. Maison: 1½ étage. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Très propre. Belles armoires de cuisine, comptoirs en céramique. Prix réduit à $12,800.

RUE DES MEURONS
Près Centre Culturel. Duplex très moderne et en très bonne condition. 9 ans seulement. Lot boisé et clôturé. Prix réduit à $15,900. Propriétaire transféré.

ST-BONIFACE
Maison pour grande famille: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Belle salle de récréation. Garage. Prix très modique.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
38-926-43C.

COURS DES OEUFS
transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.8c
A—moyens	34.3c
A—petits	27.3c

VOLAILLES
(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19-.20
Poulets 4-5½ lb	.17-
Poulets 5½-6¾ lb	.18-
Poulets, plus de 6¾ lb	.19-.21
Poules	
Moins de 4½ lb	.04-.05
4½-5¾ lb	.04-.05
Plus de 5¾ lb	.10-.11

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 1er février 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards.

Les arrivages: 5,500 bovins, 950 veaux, 2,600 porcs, 60 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 3,000 bovins, 1,250 veaux, 3,250 porcs, 200 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.00—$26.50
Bons	$25.00—$26.00
Moyens	$23.00—$25.00
Communs	$15.00—$22.50
Génisses	
Choix	$24.00—$25.00
Bonnes	$23.00—$24.00
Moyennes	$21.00—$23.00
Communes	$15.00—$20.00
Vaches	
Bonnes	$17.50—$18.50
Moyennes	$16.00—$17.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$11.00—$16.00
Taureaux	
Bons	$20.00—$21.00
Communs et gras	$15.00—$20.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—$46.00
Moyens	$30.00—$37.00
Communs	$20.00—$29.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $25.45 à $26.65 ($26.60 à la clôture); les truies de $16.80—$16.85.

Agneaux

Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.00.

Avis aux créanciers

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION D'ALBAN MAGNE, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, Fermier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées aux bureaux des soussignés à Chambre 700,, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 11 mars 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce premier jour de février 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Avocats.

Avis aux créanciers

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE JOSEPH-ADELARD LABOSSIERE, du Village de Somerset, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées aux bureaux des soussignés à Chambre 700,, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 11 mars 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce premier jour de février 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Avocats.

Les intéressés à l'élevage des vaches Suisses Brunes sont invités à la réunion de l'Association manitobaine qui aura lieu à l'hôtel Marlborough de Winnipeg, le mardi 20 février à 10 h. du matin. Graeme L. Hyndman, sec.-trés.

Avis de soumissions

L'ancien magasin de la Coopérative de Lorette Manitoba sera prêt à être occupé le ou vers le 1er mars 1968. L'édifice comprend: le magasin, un espace pour l'étalage, un entrepôt et le logement. Le tout siuté sur route d'asphalte à une distance d'environ 15 milles de Winnipeg. On invite des soumissions pour achat. Un bail à long terme sera aussi considéré. Ni la plus élevée ni la plus basse des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions doivent parvenir au Bureau des Directeurs de la Lorette Consumers' Co-Operative, C.P. 160, Lorette, Manitoba, le ou avant le 29 février 1968.

L. Bouvier, secrétaire.